LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



Investir dans les œuvres d'art

Louis Bruens

François L. de Martigny, éditeur

Vol. LXX — No 224 | Ensoleillé et plus frais. Maximum de 17. | Montréal, mercredi 26 septembre 1979 | SS Côme et Damien | 25 CENTS

Devant l'Assemblée générale de l'ONU

Mme MacDonald propose de créer un poste de sous-secrétaire aux droits de l'homme

par Michel Vastel

NEW YORK — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a proposé hier à l'Assemblée générale des Nations unies de créer un poste de « secrétaire général adjoint aux droits de l'homme » et d'y nommer une personnalité d'envergure internationale.

C'est la seule proposition concrète apportée par Mme Flora MacDonald à l'occasion de sa première participation à l'Assemblée de l'ONU. Comme il était prévu, l'essentiel de son discours a porté sur les Droits de la personne, qu'elle a voulu traiter sous ses trois aspects: les droits politiques, le droit à la sécurité physique et les droits économiques.

Rompant avec la tradition de la diplomatie canadienne, qui se voulait fort courtoise à l'égard des Nations unies, le ministre canadien s'est laissé aller à quelques propos amers sur l'ONU où les représentants de 152 pays « ont perdu de vue la raison pour laquelle ils sont ici ». Fait inusité, semble-t-il, une trentaine de délégués sont personnellement venus saluer cette nouvelle figure à la fin d'un discours parfois qualifié de « rafraîchissant ».

Assez curieusement, Mme MacDonald n'a abordé aucun des problèmes chauds de la scène internationale, notamment ceux du Moyen-Orient où le Canada est devenu, malgré lui, un acteur. Pas d'allusion non plus à la question de la Namibie où pourtant le Canada a un intérêt particulier.

La proposition du ministre canadien de créer une sorte « d'ombudsman des Nations unies », qu'on qualifie de fort généreuse, n'est pas absolument nouvelle. Il y a longtemps que flotte dans l'air de l'ONU le projet de créer un poste de « haut commissaire aux droits de l'homme ». Cette proposition n'a jamais été très loin parce que les pays ne sont pas intéressés à donner, à une personnalité indépendante, le pouvoir d'enquêter sur leurs affaires intérieures. C'est pourquoi d'ailleurs les milieux de l'ONU estiment que la proposition canadienne connaîtra sans doute le même sort et qu'elle s'envolera bien vite dans l'indifférence générale.

Au sein de la délégation du Canada cependant, on présente le projet de Mme MacDonald comme une solution de compromis: le secrétaire général adjoint dépendrait directement de l'Assemblée générale de l'ONU. Les représentants du Canada à l'ONU vérifieront cette semaine, en commission, l'accueil que les pays réservent à cette proposition. Si la réception est bonne, le Canada devrait alors présenter une résolution en bonne et due forme devant l'Assemblée générale. Il reste toutefois peu probable qu'il se dégage une majorité sur cette question, les pays transgressant la Charte des droits de l'homme des Nations unies étant aussi nombreux dans le camp occidental que dans le camp du tiers-monde et parmi les pays de l'Est. Au cas où ce serait malgré tout un succès, les diplomates canadiens ont déjà en vue le profil de la personnalité capable d'assumer la nouvelle charge de secrétaire général adjoint: on pense à une personnalité comme le juge en chef de la Cour suprême du Sénégal.

Voir page 6: Mme MacDonald

Bourdon s'en prend à Lévesque

L'assemblée était «paquetés d'avance»

par Rodolphe Morissette

Le groupe de partisans de M. Michel Bourdon, candidat défait à l'assemblée d'investiture du Parti québécois dans le comté de Maisonneuve lundi soir en vue de l'élection partielle de novembre, ne se rallient ni ne se rallieront au vainqueur, M. Jacques Desmarais.

Il en va de même des partisans de M. François Thivierge, aspirant péquiste défait par M. Pierre Harvey dans le comté de Prévost une semaine plutôt. Et M. Bourdon et M. Thivierge ont accepté le verdict de leurs associations de comté respectives, mais il en va tout autant de leurs partisans.

Après la victoire de M. Desmarais lundi soir, M. Pierre Boileau, qui avait été détaché de la permanence nationale pour diriger l'organisation électorale des péquistes de Maisonneuve durant la campagne des partielles, a remis d'emblée sa démission. L'on apprend en même temps que le personnel politique qui gravite autour du gouvernement s'occupera de la campagne de M. Desmarais comme il s'est occupé de « préparer » les esprits et les coeurs de Maisonneuve à préférer M. Desmarais à M. Bourdon lundi soir.

Voir page 6: Bourdon

Le *Montreal Star* cesse de paraître

The Gazette pourrait acquérir l'immeuble et l'équipement

par Rodolphe Morissette

Le quotidien montréalais *The Gazette* a gagné la bataille: son rival, le *Montreal Star*, n'existe plus depuis hier après-midi.

Des journalistes du *Star* qui avaient été affectés à la couverture d'événements en début d'après-midi, devaient avoir la surprise de leur vie en revenant au journal vers 16 h pour écrire leurs textes: le quotidien montréalais venait tout juste de fermer ses portes.

Pour les quelque 970 employés du quotidien, aucun signe n'annonçait la fermeture pure et simple du journal. Certes, on s'attendait à ce que *The Gazette* finisse peut-être par se fusionner au *Star* dans un avenir plus ou moins rapproché, car ce dernier éprouvait de sérieuses difficultés financières.

L'éditeur du *Star*, M. Art E. Wood, a laissé entendre hier que le journal pourrait revoir le jour si le propriétaire de ce dernier, la firme FP Publications, et celui de la *Gazette*, la compagnie Southam Inc., pouvaient conclure un marché qui fusionnerait les deux entreprises.

Pour l'heure, tous les employés du *Star* sont mis à pied et ils recevront des indemnités de licenciement calculées suivant leur ancienneté, soit le salaire d'une semaine de travail par six mois à l'emploi du journal. Il semble par ailleurs qu'on offrira aux employés, aux pressiers notamment, des possibilités de réembauche dans les autres journaux de la chaine FP Publications.

M. Wood a évoqué l'hypothèse que l'acquisition de l'équipement et des installations du *Star* par la *Gazette* pourrait impliquer que cette dernière transfère son personnel dans les locaux du premier et embauche une partie réduite du personnel mis à pied hier par le *Star*. Parallèlement, les propriétaires de celui-ci acquerraient un certain nombre d'actions (un tiers du capital-actions) de la *Gazette*. Ces possibilités reposent sur le fait que la *Gazette* possède déjà une option d'achat de l'équipement du *Star*, rue Saint-Jacques.

Les dirigeants de Southam Inc. ont fait savoir hier que, « compte tenu des prescriptions du code du travail du Québec, la sécurité d'emploi des employés de la *Gazette* serait compromise par toute mise en commun ou fusion des opérations des deux journaux. » Par ailleurs, Southam Inc. offre d'exercer, d'ici trois ans, son option achat des installations du *Star*. Enfin, Southam renoncerait à son option d'achat, advenant « qu'une tierce partie sérieuse soit prête à faire renaître « le *Star* d'ici quelques mois ».

Il faut comprendre que les presses de la *Gazette*, qui fonctionnent déjà au-delà de leur plein rendement, auront besoin, presque immédiatement, d'équipement supplémentaire pour répondre à la demande accrue, en tirage et en volume de publicité, qu'entraînera la disparition du *Star*.

L'éditeur du *Star* a expliqué hier que les profits du journal s'élevaient, avant d'en soustraire l'impôt, à $5.7 millions en 1976, un record dans l'histoire du quotidien. Avant la grève des employés, soit le 14 juin 1978, les profits enregistrés étaient de $2.6 millions. M. Wood s'empresse d'ajouter que la grève de huit mois, qui s'est terminée en début de février dernier, a fait perdre $7 millions à la compagnie (pour « assurance et augmentations de salaires rétroactives »). Depuis que le *Star*

Voir page 6: Montreal Star



L'éditeur du *Star*, M. Art Wood, explique à ses employés les raisons de la fermeture du journal. La vérité, dit-il, est que Montréal ne peut faire vivre deux quotidiens de langue anglaise. (Photo CP)



La mine déconfite, les journalistes et les employés du *Star* quittent leurs bureaux pour la dernière fois. (Photo Jacques Grenier)

AU SOMMAIRE

- Le conseil des ministres parachève sa stratégie référendaire —page 2
- Le Mississipi naviguait sans permis depuis deux ans — page 3
- La mort du *Montreal Star:* un éditorial de Michel Roy — page 4
- Passée l'euphorie, Paris craint des troubles à Bangui — page 7
- Les Apôtres de l'amour infini accusés de lavage de cerveau — page 9
- CIL compte utiliser le sel des Iles à Bécancour — page 11

O'Neill veut consacrer tout son temps à la cause de l'indépendance

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Contrairement à son compagnon d'infortune, M. Rodrigue Tremblay, l'ex-ministre des Communications, M. Louis O'Neill, demeure député du Parti québécois et consacrera désormais tout son temps à la cause de la souveraineté-association.

« Je suis d'abord et avant tout un militant indépendantiste. Le reste, député ou ministre, est fonction des besoins et des circonstances. Des centaines de militants de mon comté (Chauveau) ont contribué à me faire élire député en novembre 1976 et sont déjà engagés avec moi dans la campagne référendaire. J'ai l'intention de continuer de travailler avec eux », a déclaré hier M. O'Neill au cours d'une conférence de presse à Québec.

Cette rencontre avec les journalistes visait à faire connaître sa réaction à la suite de l'annonce vendredi d'un remaniement ministériel alors que le premier ministre, M. René Lévesque, l'invitait à retourner sur le banc des simples députés.

Vendredi, M. O'Neill s'était refusé à tout commentaire et avait indiqué vouloir prendre le week-end pour réfléchir. Hier, c'est un homme serein, détendu, voire même heureux, qui a fait part de sa décision d'accepter humblement sa démotion et de continuer à travailler au projet qui lui tient le plus à coeur, celui de l'indépendance du Québec.

En fait, tout s'est passé comme si l'homme venait d'être soulagé d'une tâche qui l'avait un peu paralysé et comme si les journalistes, qui l'ont écouté pendant une heure et demie, redécouvraient avec plaisir un politicien qu'ils n'ont certes pas ménagé au cours des trois dernières années mais qui se manifeste enfin sous son vrai jour.

Même si certaines questions l'y invitaient ouvertement, M. O'Neill a refusé de faire le procès de son chef, M. René Lévesque, ou de ses ex-collègues. Il a plutôt adopté l'attitude digne d'un homme qui accepte son infortune au nom d'objectifs supérieurs auxquels il croit profondément.

Mais l'ex-ministre n'a pas cherché non plus à farder la vérité. Il a avoué que la décision du premier ministre lui avait fait mal, qu'il n'est pas facile de subir pareille démotion et qu'il aurait pu être tenté, lui aussi, de poser un geste similaire à celui de M. Rodrigue Tremblay.

Même s'il se refuse à juger le départ fracassant de M. Tremblay, « un ex-collègue avec qui je compatis », a-t-il dit, M. O'Neill n'en a pas moins affirmé qu'il est plus âgé et plus mûr — il a en fait 56 ans tandis que M. Tremblay en a 39 — et que la poursuite des objectifs se situe au-dessus des déboires personnels.

« Il ne faut pas transformer ses maux de tête et ses épreuves personnelles en drame national », a-t-il ajouté.

M. O'Neill estime de plus que le temps est fort mal approprié pour jeter de l'embarras dans la machine péquiste au moment où celle-ci entreprend ce qu'il considère comme la plus grande bataille de son histoire, soit la lutte référendaire.

Mais l'ex-ministre a refusé de dire que sa décision de demeurer au sein du parti avait été prise par loyauté ou fidélité envers son chef. « Je suis d'abord et avant tout loyal au Québec et à la souveraineté-association et je désire être solidaire des militants et des députés péquistes », a-t-il dit.

M. O'Neill ne croit pas non plus que son récent appui à la candidature de Mme Louise Harel à la vice-présidence du parti, alors que M. Lévesque privilégiait celle de M. Pierre Renaud, ait pu lui coûter son fauteuil ministériel. « Mais si tel était le cas, a-t-il précisé, je ne regrette rien. Il en va de la santé démocratique d'un parti que des points de vue divergents s'affirment. »

Quoi qu'il en soit, il ressort de sa déclaration que l'ex-ministre a décidé de rentrer dans le rang par respect pour ses collègues de la députation et par désir de travailler à la cause de l'indépendance.

« Je crois à l'indépendance du Québec comme condition du développement har-

Voir page 6: O'Neill



M. Louis O'Neill

Les conservateurs au Québec: un défi difficile à surmonter

par Claude Turcotte

QUÉBEC — Le premier ministre Joe Clark est rentré à Ottawa après un séjour de presque trois jours à Québec en demeurant tout à fait conscient qu'il faudra faire énormément plus pour imposer son gouvernement et son parti dans cette province.

« Il reste plusieurs mesures à prendre », a-t-il déclaré avant de quitter Québec et en notant qu'il était « essentiel » pour son gouvernement d'être présent partout et « surtout ici où notre base électorale n'est pas forte ».

Après le gouvernement Trudeau, qui jouissait d'appuis extrêmement solides partout au Québec, M.Clark sait très bien que son défi principal consiste à combler le vide actuel de la représentation québécoise tant au gouvernement que dans le Parti progressiste-conservateur.

La réunion du Cabinet à Québec visait donc au moins une chose: faire savoir et sentir aux Québécois qu'il n'a pas l'intention de bouder cette région du pays; bien au contraire il ne demande qu'à la conquérir. On peut en somme s'attendre à d'autres initiatives au cours des prochains mois.

Comme premier ministre du Canada, M. Clark sait aussi qu'il faut rappeler aux citoyens du Québec qu'il y a toujours un gouvernement fédéral pour leur venir en aide, ce qui est certainement un aspect important de l'approche qu'entend adopter le chef conservateur dans cette période préréférendaire.

En amenant tout son cabinet à Québec, M. Clark a sans doute voulu également sensibiliser ses ministres à la réalité québécoise, car plusieurs d'entre eux en savent peu sur la mentalité québécoise, ne sachant pas parler le français.

D'ailleurs dimanche en s'adressant aux militants de son parti, M. Clark les a incités à ne parler français avec ses ministres. « Ils ont besoin de leçons de français », a-t-il dit. À bon entendeur, salut. Le jour viendra peut-être où la plupart des membres du gouvernement Clark devront parler les deux langues officielles, à supposer évidemment qu'il conserve le pou-

Voir page 6: Conservateurs

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti.

11 1/4%

Intérêt annuel Période de 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Rôtisserie Au Poulet Doré

340 est, rue Sainte-Catherine

288-2441

près de Saint-Denis

En adoptant le livre blanc sur la souveraineté-association

Le cabinet parachève sa stratégie référendaire

par Bernard Descôteaux

GRAND-MÈRE — Le gouvernement Lévesque a entrepris hier, deux semaines avant la rentrée parlementaire du 9 octobre, de mettre la dernière main à son programme politique pour les trois prochains mois, notamment au livre blanc sur la souveraineté-association qui en sera la pièce de résistance.

Tel est pour l'essentiel le but de la réunion de deux jours du conseil des ministres qui débutait hier à Grand-Mère et qui constituait la première rencontre de tous les membres du cabinet depuis le remaniement ministériel de la semaine dernière.

Cette réunion du conseil des ministres est la dernière d'une série de rencontres qui, au cours du mois de septembre, auront permis à tous les éléments du gouvernement et du Parti québécois de se concerter sur la stratégie à déployer en vue du référendum. Il y eut d'abord caucus de l'aile parlementaire à Rivière-du-Loup il y a une dizaine de jours, et en fin de semaine dernière, l'assemblée du Conseil national du PQ à Chicoutimi.

Comme l'avait expliqué le premier ministre, il s'agissait de mettre tout le monde sur la même longueur d'ondes. Pour le conseil des ministres, il s'agit maintenant de parachever cette opération et de prendre les décisions qui lui appartiennent seul, à titre de gouvernement.

Maintenant qu'a eu lieu le remaniement ministériel, il s'agit de bien vérifier si, au sein du conseil des ministres, tous sont bien au même diapason. Pour M. Lévesque, il s'agit, au lendemain du remaniement, de bien expliquer le rôle qui est maintenant dévolu à chacun dans la stratégie référendaire et de compléter certains changements dans les structures mises sur pied en vue du référendum.

À cet égard, certains ministres, comme M. Claude Morin, des Affaires intergouvernementales, ou Mme Lise Payette, ministre d'État à la Condition féminine, seront invités à mettre l'accent sur le référendum, tandis que d'autres seront invités à se préoccuper davantage du mandat de « bon gouvernement ». L'un et l'autre, aux yeux du premier ministre, ne doivent pas être négligés comme en témoigne l'ordre du jour de la présente réunion du conseil des ministres.

La première partie de cette réunion, la journée d'hier en fait, devait être consacrée d'une part aux dossiers courants du gouvernement, et d'autre part à la préparation de la session d'automne. À cet égard plus particulièrement, il s'agissait de faire le point sur les principales mesures législatives qui sont en préparation et d'établir une liste de priorités parmi celles laissées en plan à l'ajournement d'été de la session.

La deuxième partie de la réunion, la journée d'aujourd'hui, doit être consacrée au référendum, et plus particulièrement à la discussion du livre blanc sur la souveraineté-association. Ce document doit être déposé avant la fin du mois d'octobre à l'Assemblée nationale, et le cabinet doit en approuver aujourd'hui les grandes lignes, quitte à se garder la possibilité de faire certaines retouches au cours des prochaines semaines. Ce document sera la pierre angulaire du débat référendaire cet automne, et M. Lévesque doit faire une tournée à travers le Québec pour le « vendre » aux Québécois.

Les ministres sont arrivés à Grand-Mère hier matin. Ils ont été cueillis, comme c'est la tradition depuis quelques semaines, par un groupe de manifestants du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, qui les suivent à la trace. Insatisfaits de l'état de leurs négociations, ils veulent ainsi tenter d'obtenir de la part du gouvernement la présentation de nouvelles offres.

Ces rencontres se déroulent généralement sans acrimonie, parfois même sous le signe de la bonne entente. Hier, l'élément inattendu était l'arrivée d'un nouveau ministre de la Fonction publique. Celui-ci, M. François Gendron, encore mal à l'aise dans son rôle tant de ministre que de grand patron des fonctionnaires, eut comme première réaction d'éviter les manifestants. Ce n'est que quelques minutes plus tard qu'il se ravisa et vint discuter avec les Fonctionnaires qui, somme toute, semblèrent prêts à donner la chance au coureur.

Cette rencontre avec des fonctionnaires de la Mauricie fut la seule occasion pour les ministres de prendre contact avec la population de la région de Grand-Mère.

Tremblay voulait faire campagne sur «Bâtir le Québec» (Landry)

GRAND-MÈRE — L'énoncé de politique économique du gouvernement québécois était jugé à ce point parfait par l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce que ce dernier voulait en faire l'objet principal de la prochaine campagne électorale.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique, alors qu'il commentait la démission fracassante de M. Rodrigue Tremblay du gouvernement et du Parti québécois.

Celui-ci avait, en claquant la porte, a accusé M. Landry et quelques autres ministres d'être à toutes fins utiles incompétents et dénoncé l'énoncé de politique *Bâtir le Québec*.

Si ce document est si mauvais, de dire M. Landry, pourquoi l'ancien ministre lui aurait-il proposé lors d'une conversation téléphonique de le garder en réserve pour la prochaine campagne électorale.

M. Landry souligne que l'ancien ministre peut aujourd'hui faire toutes sortes de déclarations sur le gouvernement, sachant que les ministres ne peuvent toujours lui répliquer, compte tenu de leur serment d'office sur la confidentialité des réunions du conseil des ministres et des comités ministériels. Si ce n'était de cela, M. Landry, pour un, aurait beaucoup à dire sur le comportement de M. Tremblay.

Concentration de la presse

O'Neill avait un projet de loi dans ses cartons

QUEBEC (par Jean-Claude Picard) — Le gouvernement du Québec retient présentement dans ses cartons un avant-projet de loi qui donne à la Régie des services publics le droit d'interdire tout transfert de propriété des médias écrits.

Préparé par l'ex-ministre des Communications, M. Louis O'Neill, cet avant-projet de loi pourrait être déposé au cours des prochains mois devant l'Assemblée nationale comme il pourrait aussi être gardé en réserve au cas où un grand quotidien serait menacé de transfert de propriété.

« L'objet de cet avant-projet de loi est de circonscrire et de limiter le phénomène de la concentration de la presse », a indiqué hier M. O'Neill au cours d'une conférence de presse où il a fait le bilan de ses trois années à la tête du ministère des Communications.

En fait, ce projet de loi en remplace un autre qui avait été préparé en novembre 1978 mais qui n'a jamais reçu l'accord du cabinet. Ce projet de loi, dont le quotidien Le Soleil avait à l'époque révélé les grandes lignes, embrassait les divers aspects du monde de l'information, allant de la propriété des entreprises jusqu'à la protection des sources.

À l'époque, le premier ministre, M. René Lévesque, que toute intervention dans le domaine de l'information embarassait, avait simplement déclaré qu'il s'agissait d'un document de travail, ce qui a été suffisant pour qu'il soit enterré.

Le nouveau projet de loi dont M. O'Neill a parlé hier semble se restreindre à la propriété des médias écrits. Selon lui, il est normal que la Régie des services publics exerce un certain contrôle sur le transfert de propriété de ces médias de la même façon que le CRTC surveille le transfert de propriété des médias électroniques.

Il appartient maintenant à son successeur, M. Denis Vaugeois, de mener ce projet à bon port. Les syndicats de journalistes, de même que la Fédération des journalistes du Québec, réclament depuis longtemps une législation gouvernementale dans ce secteur.

Pétrole: Nnatyshyn a rencontré secrètement Davis et Lougheed

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, a rencontré secrètement les premiers ministres William Davis, de l'Ontario et Peter Lougheed, de l'Alberta, afin de tenter d'éliminer le différend qui oppose ces deux provinces sur le rythme d'augmentation du prix du pétrole canadien.

La nouvelle a été confirmée hier par un membre du cabinet de M. Hnatyshyn qui a précisé que le ministre prévoyait rencontrer d'autres premiers ministres provinciaux afin de trouver un terrain d'entente capable de satisfaire tant les provinces productrices que les provinces consommatrices de pétrole.

L'Alberta souhaite ardemment voir le prix du pétrole canadien, qui se vend $13.75 le baril actuellement, rejoindre le plus rapidement possible le prix international de $18.50 le baril. Les revenus supplémentaires ainsi générés viendraient gonfler les coffres du « Heritage Fund » provincial dont les actifs dépassent maintenant $5 milliards.

Craignant de voir sa structure industrielle et commerciale subir un choc dont elle éprouverait de la difficulté à se relever, l'Ontario a manifesté son opposition catégorique à toute augmentation rapide du prix du pétrole canadien. Le premier ministre de cette provine, M. Davis, avait même rappelé dans un discours que l'Ontario avait donné 58 députés au gouvernement Clark et qu'il valait donc mieux tenir compte de son point de vue.

Pour Mme Solange Chaput Rolland

Le fédéralisme renouvelé reste pour l'heure un objet de foi

par Rodolphe Morissette

Pour Mme Solange Chaput Rolland, candidate libérale dans le comté de Prévost aux élections partielles de novembre, le fédéralisme renouvelé reste pour l'heure un objet de foi.

Mme Chaput Rolland était hier l'invitée des étudiants de l'École polytechnique de l'Université de Montréal, qui tiennent une semaine de discussion sur l'avenir politique du Québec.

La plus importante partie de l'entretien fut consacrée aux questions des étudiants à la candidate libérale, ex-membre de la Commission sur l'unité canadienne, dite « Pépin-Robarts ». Il se dégageait de la majorité des questions que les étudiants restent plutôt sceptiques devant la possibilité même de rénover le fédéralisme pour qu'il devienne acceptable au Québec.

Dans l'ensemble, les étudiants n'ont point argumenté que la formule fédérale est mauvaise en soi. Ils ont plutôt fait valoir l'histoire répétée de l'échec des négociations constitutionnelles. Ils doutent de plus que le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, puisse en arriver à trouver une formule de compromis de type fédéral qui apparaisse acceptable à l'ensemble des autres provinces.

À toutes ces objections reflétant le scepticisme, Mme Chaput Rolland a répliqué sur le même ton. Elle n'a point tenté de démontrer que le fédéralisme constituait une formule rationnellement meilleure. Elle a plutôt répondu chaque fois qu'elle « croyait », quant à elle que tout espoir n'est point perdu, que le fédéralisme est « renouvelable » et qu'une telle formule pourrait être acceptable.

Ce long dialogue entre Mme Chaput Rolland et les étudiants roulait sur des considérations hypothétiques. On demandait à la première: Comment M. Ryan réussira-t-il là où M. Robert Bourassa et les autres ont échoué? — « Il faut croire à quelque chose qui nous dépasse, a répondu Mme Chaput Rolland. Si M. Bourassa n'a pas réussi, c'est que le temps n'était pas mûr. »

Un étudiant cite une déclaration de Mme Chaput Rolland datée du 28 juin dernier: « Je suis forcée de conclure, selon mon expérience du Canada, que vraisemblablement neuf provinces n'accepteront jamais le difficile concept d'égalité tel que le défend l'actuel gouvernement du Québec. » « Donc, a conclu un étudiant, il faudra prendre notre trou: c'est cela que propose le Parti libéral? La conférencière laisse tomber cette question hypothétique. Des protestations s'ensuivent. Enfin, elle s'échappe: « C'est parce que je ne crois pas que la souveraineté-association soit acceptée par les autres provinces que j'ai décidé d'intégrer l'équipe de M. Ryan. »

Les étudiants font valoir à maintes reprises que les contre-propositions constitutionnelles du Parti libéral tardent à venir. À cette impatience, Mme Chaput Rolland répond que « si vous ne croyez pas à la possibilité d'un fédéralisme valable, cela ne donne rien de discuter » et que de toute manière les contre-propositions Ryan seront connues en novembre.

La candidate libérale a rappelé comment elle avait été « profondément marquée » par son expérience à la Commission Pépin-Robarts. « Voilà, dit-elle, qui a modifié ma perception des choses et j'ai fini par saisir l'essence même d'un fédéralisme inexistant. » Elle expliqua l'ambiguïté de cette dernière tournure, sous le feu des questions des étudiants, en disant que le fédéralisme auquel elle donne son appui n'existe pas encore.

PROBLÈMES dus à l'ALCOOL?

- problèmes familiaux?
- problèmes professionnels?

Peut-être pouvons-nous vous aider...

Discrétion assurée

AUBERGE DU NOUVEAU POINT DE VUE

Rawdon
834-6793 ou 834-3297

REER sans frais

11 5/8

intérêt annuel

5 ans dépôt garanti

taux d'épargne 10½%

taux sujet à changement

FIDUCIE CONTINENTAL

1201, Place du Canada
Montréal

(514) 866-8885

nous acceptons les commandes d'agents

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec
Membre de la Société d'Assurance-dépôt du Canada

Avis aux propriétaires et aux futurs propriétaires de maison

On ne se rend jamais assez compte de la valeur d'une maison. C'est le bien le plus important qu'une famille peut posséder.

C'est pourquoi, la qualité des matériaux, les techniques de construction et la compétence des entrepreneurs représentent des critères déterminants quand vient le temps d'acheter une maison neuve ou de faire transformer la sienne.

La Ligue de l'Électricité du Québec vous offre un moyen sûr qui vous permettra de bien choisir.

L'Electricité est la source d'énergie qui offre les meilleures garanties pour l'avenir. C'est pourquoi, de plus en plus de propriétaires actuels et éventuels préfèrent cette forme d'énergie pour le chauffage de leur maison.

Consciente du fait que le chauffage accapare une grande part de la consommation totale d'énergie, la Ligue de l'Electricité du Québec a émis des recommandations qui visent des standards d'excellence dans le domaine de l'isolation thermique et dans l'utilisation des systèmes et appareils de chauffage électrique.

Ces recommandations assurent une plus grande efficacité énergétique tout en tenant compte des coûts de construction ou de rénovation. Les économies réalisées au chapitre de la consommation d'électricité sont appréciables.

Toute maison construite ou transformée selon les recommandations de la L.E.Q. recevra, après la visite de vérification d'un représentant, un certificat d'excellence qui fera en sorte que cette maison acquerra une plus-value.

Si vous songez à acheter une maison neuve ou à transformer la vôtre, renseignez-vous auprès de la Ligue de l'Électricité du Québec.

Nos recommandations font toute la différence.

efficacité énergétique

Ligue de l'Électricité du Québec

606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal, Québec
H3B 1K9

Au rib'n reef

même les fruits de mer ont un succès bœuf!

Si vous voulez vous en payer une bonne tranche—de bœuf tendre et juteux il va de soi—ou si vous avez un faible pour les crustacés—bien en chair et savoureux—, le Rib'n Reef saura vous plaire. Alors, pour un repas d'affaires, un dîner intime ou pour célébrer une occasion spéciale, choisissez le Rib'n Reef... ce sera un succès bœuf. Et puis, après vous être régalé, présentez la carte American Express, la Carte du succès. Rib'n Reef, 8105, boul. Décarie, Montréal. Réservations: 735-1601

La carte American Express. Ne partez pas sans elle.

AMERICAN EXPRESS

American Express Company est la propriétaire des marques de commerce qui sont utilisées par American Express Canada Inc. à titre d'usager inscrit

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, mercredi 26 septembre 1979

Village olympique: Zappia est libéré de nouvelles accusations

par Bernard Morrier

Le président des Terrasses Zaroléga, M. Joseph Zappia, deux de ses actionnaires, MM. René Lépine et Gerald Robinson, de même que M. Janush Juszczyk, responsable aux contrats, ont été libérés hier d'une double accusation de conspiration et de corruption.

C'est au terme d'une enquête préliminaire qui aura duré trois ans que le juge Guy Guérin de la Cour des sessions, en est venu à cette décision, disant que tous les prévenus dans ce dossier n'avaient pas agi illégalement.

Les quatre hommes étaient notamment accusés d'avoir exigé des commissions secrètes, de montants indéterminés, de la firme Lamco, en vue de faciliter à celle-ci l'octroi de contrats par le Comité organisateur des Jeux olympiques (1976).

On se souviendra que les Terrasses Zaroléga étaient les initiateurs et les constructeurs du Village olympique, projet d'abord évalué à $35 millions et qui, une fois terminé, avait dépassé les $80 millions.

En janvier dernier, ces mêmes accusés avaient également été libérés d'accusations semblables relatives à un autre dossier, celui-ci toujours relié à la construction du village olympique.

Une libération au stade de l'enquête préliminaire ne signifie pas automatiquement un acquittement, mais plutôt le fait que la Couronne n'a pas été en mesure de fournir des preuves satisfaisantes pour justifier un procès. Si des éléments nouveaux, susceptibles de porter de nouvelles accusations apparaissaient au dossier, les accusés pourraient à nouveau être rappelés devant le tribunal pour répondre de leurs gestes.

Il est d'ailleurs possible que le dossier des associés de Zaroléga fasse l'objet de nouvelles poursuites. En effet les quatre principaux associés ont été longuement interrogés à huis clos et en public lors des audiences de la Commission d'enquête sur les coûts de la XXIe Olympiade, la commission Malouf.

Plusieurs faits nouveaux auraient été portés à l'attention des enquêteurs à la suite de témoignages à huis clos de la part d'entrepreneurs ayant obtenu des contrats au Village olympique.

Ces faits communiqués à la Sûreté du Québec seront évalués par le ministère de la Justice qui devrait décider sous peu d'intenter ou non des poursuites supplémentaires à partir de données qui ne figuraient pas au dossier ouvert en 1976.

De plus, le principal « associé » du groupe, M. Zappia, a été au coeur de transactions dans l'affaire des « médailles olympiques » révélée au cours de la commission Malouf.

3 détenus tiennent toujours 4 otages à Archambault

Trois détenus de l'Institut à sécurité maximale Archambault détenaient toujours hier soir quatre otages, après avoir libéré la plus jeune de ces otages, Mlle Lise Roger, âgée de 23 ans, et après qu'un des leurs, Pierre Thibault, condamné à 11 ans pour tentative de meurtre et vol à main armée, se fut rendu aux autorités carcérales.

Le directeur adjoint de l'institution, M. Laval Marchand, a expliqué que les détenus avaient libéré Mlle Roger pour montrer leur « bonne foi » et qu'ils n'avaient rien demandé en échange de sa libération.

On a identifié le meneur de cette prise d'otages. Il s'agit de Denis « Poker » Racine, qui purge une peine de 25 ans pour meurtre. Ses complices sont Michel Boudrault, qui purge une peine de quatre ans pour vol à main armée et évasion, et Serge Payeur, qui a été condamné à 10 ans pour vol avec violence et enlèvement.

Les otages sont MM. Michel Paré et John Brockman, deux chargés de cours au centre de détention, M. Serge Geoffroy, agent de sécurité, et M. Martin Chevarie, gardien de prison.

M. Marchand a laissé entendre que les négociateurs étaient prêts à accepter que les trois détenus soient transférés dans de nouveaux centres de détention, mais ils devront d'abord être dirigés vers l'aile à super sécurité maximale de l'Institut Archambault.

Le Mississippi naviguait sans permis depuis 2 ans

par François Barbeau

Avant de couler le 8 juillet dans le lac des Dauphins et d'entraîner trois personnes dans la mort, le bateau de randonnée Mississippi avait navigué pendant deux ans dans les eaux de ce lac sans que Transports Canada ne lui fasse subir d'inspection réglementaire ou lui décerne de certificat de navigabilité.

C'est ce qu'a confirmé hier devant le coroner, M. Stanislas Déry, le propriétaire de ce bateau, M. Gérard Blanchette. Pourtant, ce dernier, en se portant acquéreur du Mississippi en 1976, avait bien exigé que le bateau lui soit livré avec un certificat de navigabilité en règle.

Le certificat lui avait été délivré en juin 1976, et signé par un inspecteur du ministère des Transports du nom de Thibault. L'inspection qui avait précédé l'émission de ce certificat, a relatté hier M. Blanchette, a duré une quinzaine de minutes, M. Thibault se contentant de vérifier le nombre de gilets de sauvetage, de faire démarrer les deux moteurs de l'embarcation, etc.

L'année suivante, M. Blanchette, désireux d'être en règle, avait demandé une nouvelle inspection à Transports Canada. Un inspecteur du nom de M. Harvey était venu à bord, avait inspecté le Mississippi mais avait refusé de lui remettre un certificat de navigabilité en expliquant qu'il n'y avait pas concordance avec les numéros de série des moteurs, et que ces dossiers indiquaient de toute façon que le Mississippi devait être mu par un moteur à essence, et non par deux moteurs diesel.

Sans certificat, M. Blanchette n'a cependant pas hésité à exploiter le Mississippi au cours de l'été 1977. Le même scénario s'est reproduit en 1978, sauf que M. Blanchette tente d'aller au fond des choses et parle à un inspecteur en chef de Transports Canada. Cet inspecteur ne lui a jamais par la suite donné signe de vie.

Au printemps de 1979, M. Blanchette veut encore une fois être dans les règles. Il appelle le ministère des Transports à trois reprises pour informer le service d'inspection que le Mississippi est à l'eau, et qu'il aimerait recevoir la visite d'un inspecteur. La chose en reste là.

M. Blanchette a confirmé d'autre part que le jeune capitaine du Mississippi, M. Daniel Charland, âgé de 18 ans, n'avait aucune expérience particulière à la barre du bateau, si ce n'est qu'il l'avait conduit pendant plusieurs semaines lors de la saison 1978.

En réponse aux questions que lui posait le procureur de la Couronne, Me René Domingue, M. Blanchette a reconnu d'autre part qu'il n'y avait pas de pompe automatique d'évacuation d'eau dans la cale du Mississippi, comme l'avait affirmé le précédent propriétaire du bateau.

Un mécanicien qui avait la veille de la tragédie procédé à une réparation à bord du Mississippi, M. Dieter Klukzmy, a raconté pour sa part qu'après avoir effectué la réparation, il était resté à bord du Mississippi pour une excursion, avec une soixantaine de passagers. En arrivant au débarcadère, a-t-il raconté au coroner, ces passagers se sont tous levés en même temps, et le bateau donnait de la bande, d'environ sept degrés.

M. Blanchette a d'autre part reconnu devant le coroner qu'après avoir acheté le Mississippi, il n'y avait effectué aucune modification, si ce n'est d'installer sur le toit du bateau une génératrice d'électricité pesant plus de 200 libres, pour alimenter un système de son.



Le curé de la paroisse de St. Adalbert, dans Staten Island, le père Alexander Horembala, a fait tirer au sort hier parmi ses paroissiens les 75 billets qui leur permettront d'aller mardi prochain entendre le pape au Yankee Stadium. (Photolaser AP)

Escalade chez les fonctionnaires

Un syndicat indépendant accepte le plan Parizeau

par Paule des Rivières

Un syndicat indépendant de la région de Montréal a accepté hier le plan de négociation du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Il s'est donc engagé à faire voter ses membres au tout début de décembre sur les clauses majeures de la future convention collective.

Le syndicat des 3,000 employés d'hôpitaux de Montréal, qui s'est désaffilié de la Fédération des affaires sociales (CSN) en 1975, a informé le négociateur patronal, M. Lucien Bouchard, que le vote secret de décembre porterait sur les offres pécuniaires du gouvernement mais aussi sur celles touchant la sécurité d'emploi, l'horaire de travail, les vacances et certaines primes.

Il y a deux semaines le ministre des Finances rencontrait tous les représentants patronaux et syndicaux impliqués dans les négociations dans les secteurs public et para-public et les invitait à accepter la reconduction de la majorité des clauses normatives qui n'auraient pas fait l'objet d'une entente au premier décembre, le tout dans le but d'accélérer le déroulement des négociations.

Cette proposition avait été accueillie avec une certaine méfiance dans les milieux patronaux, surtout scolaire, et rejetée par les représentants des 190,000 membres du front commun CSN-CEQ-FTQ. Le syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, quant à lui, trouve qu'il est intéressant d'essayer une nouvelle formule.

En fait, la proposition de Parizeau n'aurait vraisemblablement pas été acceptée par le syndicat des employés d'hôpitaux dans sa forme initiale puisqu'elle impliquait la reconduction de toutes les clauses normatives non réglées en décembre mais, en ne comportant pas d'engagement définitif sur certaines clauses choisies par le syndicat, la proposition est apparue acceptable aux syndicats.

D'ici le 1er décembre donc, les parties syndicale et patronale (un comité des affaires sociales formé de représentants des hôpitaux et du gouvernement) devront s'entendre sur les clauses qu'ils veulent voir changées. Le comité patronal n'avait encore réagi officiellement hier à l'acceptation du syndicat de ce calendrier nouveau genre. Le syndicat de son côté a fait remarquer que de nombreuses offres patronales sont actuellement en deça de ce qui prévaut actuellement: il s'assure au moins le statu quo.

Toujours dans le domaine des affaires sociales, le Conseil sur le maintien des services de santé, présidé par M. Gérard Picard, a fait connaître ses nouvelles intentions en cas de conflit: il verra à mieux remplir son rôle en émettant plusieurs bulletins par jour sur la situation dans les hôpitaux paralysés s'il y en a, et sera en mesure de dire si les services essentiels sont respectés ou non.

Les fonctionnaires ont de leur côté entamé une escalade de leurs moyens de pression et le président du syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, a indiqué hier qu'il comptait « déranger » directement la population à compter de maintenant.

D'ailleurs, un des représentants du Syndicat des fonctionnaires a déclaré au DEVOIR hier soir que des grévistes continuaient de bloquer la sortie de deux camions contenant quelque 200,000 chèques de la Régie des rentes. Certaines subventions du ministère de l'Agriculture et des chèques aux retraités du gouvernement pourraient aussi être bloqués.

Hier, 246 fonctionnaires ont fait la grève, normalement répartie dans les ministères de l'Éducation, du Revenu, de la Justice des Affaires sociales et des Transports. Un peu plus de 100 étaient en lockout et 13 ont vu leurs bureaux fermés pour la simple raison qu'ils ne pouvaient s'y rendre, vu les lignes de piquetage.

Les 40,000 fonctionnaires protestent contre les offres salariales du gouvernement, jugées trop peu substantielles. Leur convention collective est échue depuis juin 1978.

Le président Harguindeguy a pris l'initiative de faire parvenir un mot à 200 agences de voyage pour les aviser que le Centre de ski Mont-Sainte-Anne, dans la région de Québec, pourrait être paralysé cet hiver par suite d'une grève des 90 employés membres du syndicat.

5 DERNIERS JOURS POUR ACHETER
La CINÉ-CARTE PLUS du CINÉMA OUTREMONT
25 FILMS $25.**

La CINÉ-CARTE PLUS du CINÉMA OUTREMONT
en vente chez
SAUVÉ FRÈRES, rue St-Hubert
ANJOU — CENTRE et CARREFOUR LAVAL
LE VA-ET-VIENT, 765 Mont-Royal
L'ALTERNATIF, 1587 St-Denis
DISCOMANIE, 362 O., Ste-Catherine
L'INDICATIF, 279 Cartier, Laval

Selon une étude commandée par la SSJB

Depuis la loi 101 le français progresse, mais pas assez vite

Deux ans après l'adoption de la loi 101, le français prend de plus en plus d'importance au Québec, mais « il n'a pas encore triomphé ni de l'unilinguisme anglais, ni du bilinguisme ».

Telle est la conclusion d'une étude effectuée pour le compte de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, par M. Guy Bouthillier, politicologue et professeur à l'Université de Montréal.

Les résultats de cette étude, qui portait sur la langue de l'affichage utilisée dans 303 succursales bancaires de Montréal et de Laval, ont été rendus publics hier, au cours d'une conférence de presse.

Selon M. Bouthillier, « la refrancisation ne progresse pas assez vite, car elle se heurte encore à l'indifférence des francophones et à la mauvaise volonté de ceux dont la langue maternelle n'est pas le français ». Si elle était effectuée dans d'autres domaines, l'étude donnerait les mêmes résultats, estime l'auteur de la recherche.

Il a par ailleurs lancé un appel de mobilisation générale à cinq groupes distincts afin que la loi 101 fasse sentir tous ses effets:

- aux consommateurs, travailleurs et dirigeants d'entreprises, pour qu'ils exigent des catalogues et manuels rédigés en français, quelle qu'en soit l'origine, car c'est là, dit-il, une condition indispensable pour faire du français la langue de la technique et de l'économie;
- aux électeurs québécois, pour qu'ils exigent des candidats, lors des prochaines élections municipales, un engagement en faveur de la refrancisation des institutions municipales;
- aux membres de la Commission de toponymie, pour qu'elle rende au Québec son visage français en le débarassant de tout ce qui symbolise ses « humiliations collectives », comme par exemple le monument à l'amiral Nelson face à l'hôtel de ville;
- aux travailleurs et responsables du monde de l'enseignement, pour qu'ils oeuvrent à mettre un terme au problème des enfants illégalement inscrits aux écoles anglophones, en particulier à la CECM où il y aurait quelque 1,400 « illégaux »;
- et au gouvernement du Québec, pour qu'il renouvelle concrètement sa volonté de refancisation, notamment le ministre de la Justice à qui la Commission de surveillance a soumis cinq dossiers de viol flagrant de la loi 101.

L'étude du professeur Bouthillier démontre que les institutions bancaires utilisent, en priorité, le français pour les annonces principales et les enseignes d'identification.

Ainsi, les deux tiers des 518 annonces principales dénombrées dans ces établissements étaient rédigées en français, 18% étaient bilingues et 16% étaient en anglais seulement.

Il existe toutefois une différence appréciable entre les banques francophones et les institutions anglophones.

Ainsi, chez les trois banques francophones (Banque Canadienne Nationale, Banque Provinciale et Banque d'Epargne), 86% des annonces principales étaient rédigées en français seulement, 4.5% l'étaient dans les deux langues et 9%, en anglais seulement.

Dans les succursales des banques anglophones, les pourcentages ne sont pas aussi élevés que dans les institutions francophones. 44% des annonces principales étaient rédigées en anglais, 32% étaient bilingues et 23% en anglais seulement. Il s'agit de la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale, la Banque de Montréal, la Banque de Commerce et la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Commonwealth: la police aurait brisé les côtes d'un manifestant

par Louis-Gilles Francoeur

Un permanent de la CSN, responsable de l'organisation de la manifestation du 7 juin 1978 devant la Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, a déclaré hier devant la Commission de police du Québec qu'un policier de cette municipalité lui avait cassé une côte d'un coup de matraque lors d'une manifestation précédente au même endroit.

Ce permanent, M. Marcel Henri, contredisait ainsi tous les témoignages des policiers entendus au début du mois lors des premières audiences de la commission relativement au comportement des policiers à Sainte-Thérèse. Les policiers ont en effet déclaré antérieurement qu'il y avait eu des « accrochages » mineurs mais que jamais des blessures de cette importance n'avaient été infligées à quiconque par l'un d'entre eux.

La manifestation au cours de laquelle M. Marcel Henri fut blessé a eu lieu le 1er juin 1978 soit environ une semaine avant l'important affrontement au cours duquel une partie des délégués du congrès de cette centrale furent attaqués aux gaz lacrymogènes et à la matraque alors que la plupart des responsables policiers ont jugé après coup devant la commission cette violence inutile.

M. Henri a précisé avoir reçu des coups à deux reprises lorsqu'il fut blessé et qu'au moment où il tentait péniblement de se relever, il a aperçu une manifestante en train d'être asphyxiée par un policier qui lui tenait un bâton de gaz lacrymogène directement devant le visage pendant qu'elle gisait sur le sol.

Le même témoin a d'autre part affirmé que cette attaque au gaz, le 1er juin, avait eu lieu après et non avant le passage du camion utilisé chaque matin par les scabs pour forcer la ligne de piquetage de leurs collègues de la CSN.

Normalement, a précisé M. Henri, les policiers repoussaient les manifestants pour faire passer le camion et la manifestation finissait peu de temps après. Cette fois-là, a-t-il dit, il a tenté d'expliquer aux policiers que le camion était passé et que tout le monde s'en irait dans quelques minutes. Ce fut en vain. La bastonnade a finalement mis un terme à ses arguments. Le témoin a précisé que, lors des affrontements du 1er et du 7 juin, les policiers de la Sûreté du Québec étaient présents. Il a lui-même participé à plus d'une vingtaine de manifestations au même endroit et, a-t-il déclaré, jamais de tels incidents n'avaient aupara-ant opposé les grévistes ou les manifestants aux policiers municipaux.

Le même témoin a ensuite expliqué avoir vu le vice-président de la CSN, M. André L'Heureux, supporté par des manifestants, lors des évènements du 7 juin, parce qu'il semblait sérieusement « sonné ». Les policiers entendus jusqu'ici n'ont jamais vu un des leurs frapper ou blesser un seul manifestant. Ils ont même soutenu qu'ils ne s'étaient pas éloignés du secteur où une voiture de la SQ, malencontreusement placée du côté où on voulait évacuer les manifestants, se trouvait en plein milieu de la rue. Pourtant, hier, deux témoins ont affirmé avoir vu des policiers pourchasser des manifestants beaucoup plus loin que cet endroit, c'est-à-dire jusqu'au local des grévistes.

M. Marcel Henri a précisé avoir vu deux policiers le « dépasser » à la course en pourchassant certains manifestants jugés plus dangereux. Lui-même arrêté ce jour-là, il a raconté qu'un policier de la SQ, qui gardait les prisonniers dans le camion de la compagnie Commonwealth Plywood, s'était plaint à ses hôtes qu'on l'ait déplacé « seulement pour sept manifestants ». La huitième personne, finalement appréhendée ce matin là par les gardiens de l'ordre, était un honnête automobiliste en train de faire le plein de sa voiture à un poste d'essence.

Une jeune cinéaste, Mlle Diane Poitras, a déposé devant la commission un ruban magnétoscopique tourné au cours de cette manifestation. Elle a affirmé avoir vu un policier « brûler » un manifestant avec sa torche fumigène. Si elle-même n'avait pris peur — et à juste titre car un bâton de gaz fut dirigé dans sa voiture — elle allait tourner la scène au cours de laquelle quatre ou cinq policiers se sont occupés à leur façon de ce même manifestant, qui doit témoigner ce matin. La rumeur veut qu'il s'agisse du vice-président de la CSN lui-même, M. André L'Heureux.

Les commissaires ont aussi entendu le commandant de l'unité d'urgence qui, ce matin du 7 juin 78, ne s'est présenté à « aucun » supérieur à son arrivée sur les lieux. Le Sgt Wilmer Cameron, de la SQ, a en outre déclaré qu'il n'avait avec lui aucun appareil de télécommunication lui permettant de suivre les déplacements de la foule, alors observée par un hélicoptère de la SQ.

AUJOURD'HUI

À 19 h 30, soirée d'information du Comité de parrainage des réfugiés de la paroisse de Saint-Eustache, au Centre culturel de Saint-Eustache, 220 boul. Sauvé.

■

À 19 h 30, assemblée générale de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Montréal, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

■

À 18 h, conférence de M. Jean-Marc Chaput sur une « francisation à vendre », devant l'Association des conseillers en francisation du Québec, à l'hôtel Régence Hyatt.

■

À 20 h, soirée d'information sur le Centre de parapsychologie du Québec, avec thérapie de groupe, au restaurant La Baleinière, 5860 boul. Léger à Montréal-Nord.

■

À 12 h, conférence de M. Raymond Medza, directeur du Bureau d'assurance du Canada, sur la tarification unisexe, devant la Société des fellows de l'Institut d'assurance du Canada, à l'hôtel Bonaventure.

■

À 12 h 15, conférence de M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, sur l'avenir politique du Québec, à la salle C-631 de l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

■

Jusqu'à vendredi se poursuit, à l'hôtel Méridien, le colloque de l'Association des hôpitaux pédiatriques du Canada, sur le thème « l'Enfant et son droit à la santé ».

■

À compter d'aujourd'hui, et jusqu'à vendredi, congrès de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, à l'hôtel Loew's La Cité.

■

Les collectes itinérantes de la Croix-Rouge sont: au sous-sol de l'église Sainte-Paule, 920 rue Labelle à Saint-Jérôme, de 13 h à 21 h; à l'Institut de cardiologie de Montréal, 5000 rue Bélanger est, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 16 h.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Crise de l'énergie - Occasions d'affaires

Le mercredi, 10 octobre 1979, la Chambre de commerce de Montréal organise un forum sur l'énergie, au cours duquel seront étudiés l'ampleur réelle du défi énergétique, les grands travaux projetés par les entreprises engagées dans les divers secteurs énergétiques et la contribution possible du milieu montréalais des affaires.

Matinée

Les données du problème
M. Georges Tough
directeur général
Stratégie de l'énergie et analyse des politiques
Energie, Mines et Ressources (Ottawa)

M. Fernand Martin
économiste
Université de Montréal

M. Claude Roquet
sous-ministre à l'énergie
(Québec)

Déjeuner-causerie

Relever le défi
M. André Giraud (à confirmer)
Ministre français de l'industrie et du Commerce
Responsable du dossier énergie

Après-midi

Les grands projets et les retombées économiques

Électricité:
M. Paul Amyot
vice-président
Programme d'équipement
Hydro-Québec

Nucléaire:
M. Jim Donnely
président
Energie atomique du Canada

Gaz:
Me John K. Archambault
vice-président
Trans-Canada Pipelines

Pétrole:
M. William E. Richards
président
Dome Petroleum

***AVANT LE 28 SEPTEMBRE ***
MLLE DANIELLE LALONDE — 866-2861
Prix: **$75.**

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La mort du Montreal Star

LE Montreal Star est mort hier soir. C'est une triste nouvelle pour la collectivité montréalaise, pour la communauté anglophone, pour la société québécoise, pour la liberté de la presse. Nouvelle douloureuse aussi, aux plans humain, social et professionnel, pour les nombreux artisans de cette institution, journalistes, administrateurs, publicitaires, imprimeurs, personnel de soutien. Ils perdent non seulement leur emploi, mais beaucoup voient s'évanouir brusquement une oeuvre édifiée durant de longues années. Pourquoi un journal de cette qualité, enraciné à Montréal et au Québec depuis 111 ans, cesse-t-il ainsi de paraître? Et pourquoi, en une même année, Montréal-Matin ayant suspendu sa publication en janvier, deux quotidiens ont-ils sombré dans cette ville?

■

Les causes sont de divers ordres, les unes immédiates et facilement identifiables, les autres plus lointaines et qui tiennent aux mutations de cette société. Comme l'expliquait hier le publisher, M. A.E. Wood, dans un message aux employés, la disparition du journal est directement imputable aux énormes pertes financières que l'entreprise a subies durant et après la longue grève qui a paralysé le Star du 14 juin 1978 au 12 février 1979. Durant ces huit mois, les pertes ont atteint $7 millions. Comme le journal avait réalisé d'impressionnants bénéfices en 1976 et en 1977 et que l'année 1978 elle-même, jusqu'à l'été, s'annonçait excellente, la direction avait bon espoir qu'une fois cicatrisées les blessures de la grève, l'année en cours serait, sinon profitable, du moins relativement saine. En réalité, depuis la reprise, en février dernier, le Star a encouru des pertes de $10.4 millions, dont deux millions durant le seul mois d'août. À cette cadence, il était prévu que le déficit s'élèverait pour 1979 à $18.7 millions, et encore cette prévision était-elle fondée sur l'hypothèse d'une augmentation de tirage et d'une hausse du volume publicitaire. Mais ni l'augmentation ni la hausse ne se sont produites suivant les attentes.

Certes, la puissante chaîne F.P. Publications, propriétaire de l'entreprise, aurait pu, du moins en théorie, réinvestir et accroître ses efforts dans tous les domaines pour surmonter les obstacles. Mais, avec un personnel de 1,200 personnes, une publicité déclinante et un tirage de 114,000 exemplaires en août, les transfusions les plus généreuses ne pouvaient réanimer l'institution.

Durant la longue grève, en effet, la Gazette, propriété de Southam Inc., la chaîne rivale de F.P. Publication, a connu un essor sans précédent et gagné des dizaines de milliers de lecteurs qui lui sont restés fidèles après le retour du Star sur le marché en février. En termes journalistiques, on ne peut conclure que le second était supérieur au premier. Il est rare que la qualité et la sobriété soient des facteurs de succès dans l'univers de la presse, nous le savons. Mais la Gazette a su mettre au point une formule riche, variée, ouverte sur la jeunesse et les sports qui a séduit des clientèles nouvelles. Le journal de la rue Saint-Antoine a graduellement occupé le marché au point que son tirage atteignait ces jours derniers 168,000 sur semaine et 205,000 le samedi.

Le Star a bien tenté de reconquérir le terrain ainsi perdu. Le journal sérieux de la rue Saint-Jacques a même cédé à la tentation de majorer indûment des titres, de pratiquer l'inflation des nouvelles, artificiellement gonflées pour attirer le lecteur. En revanche, le Star a lancé des chroniques nouvelles et soigné davantage son actualité régionale. Ces quelques derniers mois, tandis que s'intensifiait la guerre entre les deux quotidiens, les Montréalais habitués à lire le Star depuis de nombreuses années ne reconnaissaient pas toujours leur journal préféré...

Avec dignité et réalisme, M. Wood a tenu à souligner que la direction de l'entreprise n'éprouvait aucun ressentiment envers les syndicats qui ont ordonné et fait durer la grève fatale, ou envers la Gazette dont la croissance depuis le début de l'été 1978 s'est révélée phénoménale.

Dans sa conclusion, le publisher de l'entreprise évoque la cause profonde de la mort du Star. La vérité, a dit M. Wood, c'est que Montréal ne peut plus absorber deux quotidiens anglophones indépendants comme le Star et la Gazette. Et il ajoutait: le public a choisi la Gazette. La même analyse pouvait, en janvier dernier, s'appliquer à la situation de Montréal-Matin. Montréal ne pouvant absorber deux quotidiens populaires de format tabloïd, les lecteurs ayant préféré le Journal de Montréal à Montréal-Matin, ce dernier devait s'effacer.

■

Il faut tenir compte d'un autre phénomène: la collectivité anglophone, si elle ne diminue pas sensiblement dans la région montréalaise, tend à baisser légèrement. Il y a longtemps qu'elle ne suffit plus, à elle seule, à faire vivre deux quotidiens de langue anglaise. En réalité, 30% des lecteurs de la Gazette et 20% des lecteurs du Star sont des francophones. C'est dire que plus de 70,000 francophones de la région lisent l'un ou l'autre, voire les deux quotidiens anglophones. C'est plus que le meilleur tirage du DEVOIR et c'est presque la moitié du nombre d'exemplaires vendus chaque jour par LA PRESSE. On voit dans ce phénomène une caractéristique bien montréalaise dont on a toujours souhaité trouver l'inverse, une sorte d'équilibre nouveau grâce auquel un nombre aussi important d'anglophones se mettraient à la lecture des journaux de langue française. Mais, malgré quelques efforts dans ce sens depuis 10 ans, nous sommes encore loin du compte.

En vertu d'une entente intervenue entre Southam et F.P. Publication, la Gazette compte se porter acquéreur le plus tôt possible de l'immeuble et des équipements du Star. Elle conservera cette option d'achat durant trois ans au cours desquels la possibilité d'une reprise de publication du Star n'est pas exclue. Il y a là un espoir, mais il serait illusoire de penser que le Star qui disparaît renaîtra tel qu'on l'a connu dans un proche avenir. Il faut plutôt songer à une publication de langue anglaise d'un type nouveau, hebdomadaire ou même quotidienne, mais moins lourde et moins coûteuse, et dont la vocation serait d'offrir à la communauté anglophone d'autres voies, d'autres opinions, d'autres perspectives que celles de la Gazette. La démocratie s'en porterait mieux.

■

Au-delà des causes qu'on vient d'énumérer, et qui relèvent des lois inexorables du marché, des contraintes de l'économie moderne, des changements survenus dans la population montréalaise, on doit aussi s'arrêter à d'autres aspects du problème de la presse écrite et qui ne sont pas particuliers au Québec, ni même au Canada. Le temps des grandes agglomérations qui s'offraient autant de journaux qu'on y trouvait de tendances politiques est évidemment révolu. Partout en Amérique depuis 30 ans, de plus en plus en Europe occidentale depuis une décennie, les journaux meurent ou fusionnent. Montréal a fait longtemps exception en raison de ses deux cultures, de l'apport de ses groupes ethniques, de sa personnalité internationale, de ses débats politiques qui passionnent l'opinion. Mais cette ère est terminée. Et les quelques quotidiens qui demeurent — quatre désormais — ne sont même pas tous assurés de leurs lendemains: la génération de la télévision et de l'audiovisuel impose à la presse écrite des changements, des adaptations, des améliorations, des présentations nouvelles qui constituent pour les journalistes et les gestionnaires un perpétuel défi.

Après 111 ans et des conditions adverses, le Star ne pouvait plus le relever. Beaucoup de Montréalais se souviendront longtemps de ce journal attachant dans lequel plusieurs d'entre eux ont appris à lire l'anglais et à découvrir le monde. Avec un serrement de coeur, on le regarde entrer dans l'histoire...

Michel ROY



Rodrigue Tremblay

LETTRES AU DEVOIR

■ *Mise au point sur la C.A.T.*

M. Gilles Provost, journaliste au DEVOIR, assistait le 19 septembre à une conférence de presse convoquée par quatre cliniques médicales populaires et deux équipes multidisciplinaires de C.L.S.C. travaillant sur le front de la santé-sécurité au travail. Dans LE DEVOIR du 20 septembre, M. Provost signait un article à ce sujet. Nous voulons, pour le moment, corriger une seule affirmation contenue dans ce papier. M. Provost écrit: « À leurs yeux, il est tragique que le personnel « malhonnête et incompétent » de la C.A.T. forme le noyau autour duquel sera structurée la future Commission provinciale de santé et de sécurité du travail prévue au projet de loi 17.

Le regroupement des travailleurs de la santé qui a convoqué cette conférence de presse s'inscrit en faux contre ce jugement global. Plusieurs intervenants de cliniques populaires ou de C.L.S.C. ont pu constater dans leurs relations quotidiennes avec la C.A.T. la parfaite honnêteté et la grande compétence de plusieurs employés et agents de la commission. À notre avis le problème n'est pas là du tout. Il se situe au niveau de la loi, des règlements, des politiques et des directives internes de cet organisme. Or les employés, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent qu'appliquer ce que le législateur et les gestionnaires de la C.A.T. décident.

Par ailleurs, ce que le texte de notre conférence de presse dit, c'est que: « Souvent ces médecins (de la C.A.T.) ont joué un rôle de policier auprès des accidentés. Ils semblent n'avoir aucun souci réel de l'état de santé des travailleurs, ni des soins qui leur sont requis. Ils visent principalement à rentabiliser la C.A.T. c'est-à-dire diminuer les frais... »

Ce n'était pas une conférence de presse facile à couvrir, nous en convenons.* Nous avions trois porte-parole. De plus, plusieurs des dizaines de travailleurs et travailleuses présents dans la salle sont intervenus. Beaucoup d'entre eux étaient des accidentés de travail victimes des « procédures inhumaines » de la C.A.T. comme le rapporte justement M. Provost. Leurs témoignages ont accablé la C.A.T. et ses médecins. Mais jamais ils n'ont accusé en bloc le personnel de la C.A.T. d'incompétence et de malhonnêteté. Nous considérons important d'apporter ces rectifications.

Jean-Robert PRIMEAU
pour le Regroupement des travailleurs de la santé

* M. Provost a rapporté de façon fidèle la partie principale de la conférence et de son déroulement.

Montréal, 21 septembre

■ *Une caricature ordurière*

Dans son éditorial du 19 septembre, Jean-Claude Leclerc écrit: « Il faudra remettre en question l'ensemble de l'imagerie de la femme notamment dans la machine publicitaire actuelle ». Il aurait dû ajouter: « et dans LE DEVOIR! » Avez-vous regardé la caricature proprement ordurière qui apparaissait à la page 17 de votre journal ce jour-là? Au cas où vous l'auriez oubliée, je vous l'inclue.

Comment voulez-vous, Monsieur, que je vous demande d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux quand votre journal me refuse ce respect.

Gisèle CANTIN

Ottawa, 21 septembre

NDLR: LE DEVOIR s'est trompé en faisant paraître cette caricature. Elle avait échappé à notre attention. Nous présentons nos excuses à toutes celles, nombreuses, qui ont protesté, et aux autres aussi...

■ *L'école pluraliste: l'école du jour*

Curieux! Au Québec, pour certains, on dirait que « l'école pluraliste » apparaît comme la trouvaille du siècle en éducation. On parle aussi beaucoup, dans ces milieux, de « conscientisation » mais on ne se formalise par d'une dénomination comme celle « d'école Notre-Dame-des-Neiges. » Cela rejoint les faits, dit-on!...

De fait, cette école a été fondée sous l'étiquette confessionnelle. Bien sûr, elle était « école de paroisse » et non l'école du quartier Côte-des-Neiges. Je vais en surprendre plusieurs sans doute en affirmant que dans toutes les écoles, autrefois sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes, à toutes les heures, dans chaque classe, il y avait quelqu'un de préposé pour dire: « Souvenons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu ». Voilà qui prolongeait à merveille l'éducation familiale et qui axait toute une vie sur ce qu'il y a de plus existentiel, la réalité fondamentale humaine. Saint Paul l'expliquait, debout au milieu de l'Aéropage: « En Lui nous avons la vie, le mouvement et l'être » (Ac., 17,28). Qu'on l'accepte ou pas, en effet, pas un être humain qui entre dans le monde par sa volonté propre et pas un non plus qui sort de ce monde à son gré. Entre ces deux extrêmes, il n'appartient pas au choix de chacun de décider des épreuves, infirmités, maladies, échecs. L'homme a beau faire, il ne peut trouver sa raison d'être en lui-même. À moins de tout nier, il demeure salutaire de se souvenir de l'inexorable existence de Dieu.

Ajoutons tout de suite que ces continuels rappels de Dieu n'invitaient aucunement, comme quelques-uns le prétendent, à s'extraire du monde. Tout au contraire, l'invitation était donnée de faire le mieux possible l'activité en cours. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt., 5,48) avait enseigné Jésus. Ce que l'Apôtre commentait ainsi- « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » (1e Cor., 10,31). En termes concrets, — sans qu'il soit propos de juger qui que ce soit — je n'ai jamais songé à quelqu'un qui se masturbait ou masturbait les autres pour la gloire de Dieu! Je n'ai jamais entendu parler de quelqu'un qui volait, violait, massacrait, sabotait, avortait ou tuait pour la gloire de Dieu! Impossible encore de rencontrer un ouvrier, un patron qui se font malhonnêtes pour la gloire de Dieu! Inimaginable également une personne en autorité parentale, sociale, politique, qui subjuguerait ses inférieurs au lieu de les servir pour la gloire de Dieu!... Elle n'était pas si vilaine cette éducation pour ceux qui voulaient l'accepter, car elle dépassait les défenses qui se présentaient comme des garde-fous; elle invitait au dépassement de l'amour puisque « Dieu est amour » (1e Jn., 4,16). Un enfant de bonne souche ne saurait mentir...

Mais il n'y a rien à faire, aujourd'hui c'est Dieu qu'il faut faire disparaître. Une vraie démangeaison; vous avez lu en filigrane: une obsession quoi! L'éducation doit s'en tenir en conséquence à réussir des hommes, sans plus. Voici le hic, c'est quoi des hommes sans plus! Ne tentez pas de répondre; le pluralisme vient de faire surface. L'un veut que la finalité de l'homme soit l'État, l'autre préfère la Nation, le troisième assure que l'homme est constitué pour le « plaisir » quand un suivant affirme qu'il a pour but de maîtriser la terre. Il y en a encore qui ont de l'idéal et tous les stoïciens ne sont pas morts. Comme la vérité apparaît tout à coup déchirée! Et voilà que, de tous côtés, l'on ne peut plus cesser d'invoquer des droits, des droits, des droits et pour chacun son autonomie!

Curieux! Plus il est question de droits, plus on se rend compte que ce n'est pas tant le système qui est perverti (tout système est ce que l'homme l'a fait) comme ce sont les hommes eux-mêmes qui sont « déboussolés »... Imaginez combien le pluralisme éducatif va servir aux Québécois comme ce n'est pas permis!...

Jean HUBERDEAULT

■ *Des invités acadiens*

L'ex-champion défenseur des langues officielles, Keith Spicer. était de passage au Nouveau-Brunswick récemment pour préparer une émission de son « talk-show » intitulé *Les invités de Keith Spicer* qui sera offerte aux Québécois par l'entremise de Radio-Québec.

Après avoir commencé sa série, nous dit-on, en toute beauté avec Edith Butler, Angèle Arsenault Viola Léger et Antonine Maillet, voici que M. Spicer se laisse tomber dans une sorte de « radio-canadisme », c'est à dire des émissions qui ne se veulent pas politiques, mais qui servent quand même de tribune aux contestataires.

De l'aveu même de M. Spicer, le but de l'émission est d'offrir au public québécois des présentations « un peu intelligentes sans être toutefois constituées ».

Donc, pour l'émission qu'on a préparé en Acadie (même un interview avec le président du Parti acadien dans l'édifice Blackhall du village historique acadien) on a choisi les Mathilda Blanchard, Donatien Gaudet et Michel Roy... et on ose se demander pourquoi Michel Bastarache, professeur à l'Université de Moncton s'est désisté devant ce choix de participants! Bravo Michel!

Nos frères québécois auront donc bientôt (si ce n'est déjà fait) l'occasion de goûter à un pot-pourri (sic) de Blanchard, Gaudet et Roy. Et on prétend vouloir offrir des « ...présentations un peu intelligentes... ». Pourtant « un peu » signifie « en petite quantité »!

La Mathilda devrait nous représenter à sa façon, soit en insultant tout le monde: le Donatien va y mettre du sien (sic) et profiter de cette tribune pour rêver de sa province acadienne utopique et le Roy devra se retrouver après nous avoir tous perdus avec . son « Acadie Perdue »... très bon travail de récherches et de citations qui lui permettra peut-être d'écrire son propre livre dans l'avenir!

Quels dignes représentants de l'Acadie! Frères québécois, il nous reste un espoir. Selon M. Spicer, son émission se veut aussi détendue et « même un peu humoristique». Nous osons donc espérer que vous saurez goûter l'humour de nos trois mousquetaires.

J. THÉRIAULT

Frédéricton, 19 septembre

LIBRE OPINION

La loi et les enfants

par Suzanne Boivin

L'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance me laisse perplexe par ses contradictions et craintive par ses effets pratiques.

Quel est le sens réel de ce projet mis de l'avant en douce? Loin d'être innovateur, au contraire, il semble freiner le mouvement de mobilisation des ressources diverses qui ont donné naissance à la majorité des garderies actuelles. Fait assez contradictoire, si l'on considère la tendance à vouloir décentraliser le pouvoir et encourager l'initiative... tout au moins en ce qui concerne les « fêtes nationales ».

Qu'est-ce que le gouvernement recherche? Tantôt la récupération d'une partie du vote féminin par promesse électorale de mettre sur pied un réseau de garderies adaptées aux besoins des enfants et parents du Québec pour ensuite changer son fusil d'épaule, optant pour la « garde en milieu familial ».

La famille, on le sait bien, est le château fort des « valeurs traditionnelles ». Il faut se demander si, dans son désir de retour au patrimoine, le gouvernement actuel ne cherche pas à renforcer cette tendance du noyau familial au détriment du développement de rapports plus adaptés à la vie moderne. L'État cherche-t-il vraiment à offrir aux enfants d'âge préscolaire les outils nécessaires pour développer une conscience sociale qui dépasse le cadre familial?

Par le biais de l'Office des services de garde, (dont la composition est peu représentative de la population) on offre des subventions aux familles qui veulent s'occuper (on ne sait trop comment) d'enfants. La répartition pratique que l'Office fera d'un budget consacré aux garderies et aux agences de garde en milieu familial dépend de la stratégie politique du gouvernement. Lorsque le gouvernement se prononce en faveur de la garde en milieu familial sans chercher à voir les bienfaits humains de la fréquentation de la garderie, et surtout sans imposer des « critères de qualification spécifiques » aux détenteurs de permis de garde en milieu familial et qu'il impose des normes très strictes aux garderies, il y a comme un hic!

On pourrait croire que cet avant-projet de loi cherche à redorer le blason de la famille québécoise sans pour autant lui offrir des moyens pratiques pour améliorer et stimuler les rapports parents-enfants ou encore le sort des femmes constamment aux prises avec le problème de la garde des enfants.

Si le gouvernement veut un Québec d'égal à égal, il faudrait que ses politiques sociales aillent dans ce sens. La garde en milieu familial perpétue les inégalités de chance en laissant au détenteur de permis le soin de donner ce qu'il peut aux enfants à sa charge, et non pas ce qui doit revenir à chaque Québécois indépendamment de la classe sociale dont il est issu.

L'Année de l'enfant n'est pas un temps d'arrêt complaisant où chacun se mire dans sa progéniture, c'est un temps de réflexion sur le contenu pédagogique du quotidien de nos enfants et de poser des gestes réfléchis pour le rendre fructueux.

L'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance me paraît bâclé, plein de contradictions et davantage axé sur les effets qu'il aura sur l'électorat, que sur la formation quotidienne des enfants du Québec. On pourrait leur faire un plus beau cadeau en gardant le statu quo.

DOCUMENT

«Député ou ministre, je suis un militant indépendantiste»

par Louis O'Neill

Désormais simple député de Chauveau à l'Assemblée nationale, M. Louis O'Neill a donné hier une conférence de presse pour faire part de ses réactions au remaniement ministériel dont il a été exclu et indiquer ses projets. Par la sérénité et l'élévation d'esprit, l'ancien ministre a vivement impressionné les journalistes qui l'ont écouté durant plus de 90 minutes, singulier contraste avec la vive manifestation qui a marqué le départ de M. Rodrigue Tremblay vendredi. Nous reproduisons ici la conclusion de la déclaration liminaire que M. O'Neill a remise à la presse.

Je crois à la valeur morale de l'action politique. Elle offre des possibilités d'agir au plan de la moralité structurelle, c'est-à-dire de la qualité humaine et morale des structures et des institutions. Elle s'appuie sur la qualité morale des individus et des groupes, mais peut éventuellement conférer à celle-ci une effecicacité plus grande. Voilà pourquoi Paul VI estimait que l'action politique bien exercée constituait une forme privilégiée de l'engagement chrétien.

Il faut avouer d'autre part que cette action peut tantôt s'exercer dans un contexte de transparence, tantôt traverser des zones grises dans un climat d'ambiguïté. Cela fait partie de la nature des choses. Le lieu du pouvoir tout comme le lieu de la recherche du pouvoir est un carrefour où se rencontrent l'idéal, la raison, les passions, les instincts. Mais il demeure que le refus de l'engagement politique comporte des inconvénients qui dépassent de beaucoup les risques inhérents à l'action politique.

C'est un monde où s'applique bien le précepte évantélique: « Soyez prudents comme les serpents, simples comme des colombes ». Mais il faut voir à ne pas intervertir les termes au risque de devenir simples comme les serpents et prudents comme les colombes...

J'ai trouvé particulièrement valorisant dans mon engagement politique d'avoir pu contribuer activement et de près à des prises de décision avantageuses pour la collectivité à laquelle j'appartiens. C'est une fierté pour moi d'avoir été là au moment où le gouvernement faisait don à la population de mesures telles que la charte de la langue française, la loi sur le financement des partis politiques, l'assurance-automobile, la loi sur Radio-Québec, la loi sur la protection de la jeunesse, la loi créant la Société de l'amiante, etc.

Mais au-delà de toutes ces activités s'inscrit un objectif qui les englobe, celui de l'indépendance du Québec. Je crois à l'indépendance du Québec comme condition du développement harmonisé et normal de la nation québécoise. Un Québec indépendant, c'est, dans le contexte historique actuel, un Québec politiquement souverain, associé économiquement et d'égal à égal avec le Canada. La souveraineté-association est une modalité moderne et réaliste de l'indépendance dans le contexte d'interdépendance qui caractérise la vie contemporaine. La réussite de ce projet, c'est-à-dire le OUI au référendum, repose sur la confiance de plus en plus grande que les Québécois ont en eux-mêmes. Elle repose aussi sur la prise de conscience d'un droit et d'un devoir: le droit et le devoir pour des hommes et des femmes libres de prendre en main leur destin, leur vie collective et de gérer leur propre développement en harmonie avec les collectivités qui les entourent.

Dans tout parti politique, il peut arriver que surgissent des malentendus, des conflits de personnalité ou, encore, des divergences de vues parfois profondes. La nature humaine, là comme ailleurs, révèle ses failles et ses limites. Il faut faire de son mieux, malgré ces difficultés, pour ne pas perdre de vue les objectifs humains et sociaux auxquels on croit et pour ne pas s'écarter du chemin qu'on s'est tracé.

En politique, je me définis avant tout comme un militant indépendantiste. Le reste, député ou ministre, est fonction des besoins et des circonstances. Des centaines de militants du comté ont contribué à me faire élire député en novembre 1976 et sont déjà engagés avec moi dans la campagne référendaire. J'ai l'intention de continuer de travailler avec eux. Ces militants indépendantistes constituent, avec d'autres qui oeuvrent sur l'ensemble du territoire du Québec, la véritable force du Parti québécois.

Je poursuivrai mon travail à l'Assemblée nationale. Je veux continuer de vivre solidairement avec des députés sans lesquels aucun ministre ne réussirait à faire adopter la moindre mesure législative. Pour ma part, je dois dire que j'ai hautement apprécié l'appui ferme et enthousiaste qu'ils m'ont accordé lors du débat sur la loi sur la programmation éducative. Si j'ai toujours considéré comme grandement valable le travail qu'ils accomplissaient, il est donc logique que je considère comme valable pour moi aussi de jouer le rôle qu'ils ont assumé.

Passer de ministre à député n'est pas sans comporter quelques désagréments et quelques désavantages. Mais mon nouveau statut offre aussi des aspects positifs. Ainsi:

1) il me sera possible de mener une vie familiale plus régulière et plus intense;

2) j'aurai plus de temps pour lire, réfléchir, écrire. J'ai eu l'occasion, depuis trois ans, d'apprendre beaucoup de choses, de découvrir des aspects particuliers de la vie politique, de mener ma propre réflexion sur l'avenir du Québec et le destin de la nation québécoise. J'ai recueilli un nombre considérable de données susceptibles de nourrir une démarche plus approfondie de philosophie politique. Voilà que maintenant m'est donnée la possibilité d'intensifier un travail de réflexion que les tâches à accomplir jusqu'ici rendaient quelque peu difficile. J'ai l'intention de profiter de cet avantage;

3) comme simple député, j'acquiers un plus grand droit de parole. J'ai l'intention d'en user, sans en abuser. Il demeure qu'il y va de la santé d'un parti politique que des points de vue complémentaires, voire divergents, s'expriment quand cela s'avère utile. Rien n'est plus dommageable qu'une unanimité factice qui a bonne apparence, mais qui finalement n'aboutit qu'à la sclérose et à la stérilité;

4) il me sera possible d'accorder encore plus de temps aux divers problèmes qui se posent dans mon comté. J'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée nationale le troisième comté le plus populeux du Québec. On y vit les nombreux problèmes reliés à la croissance de population et à l'urbanisation rapide. Il faut trouver des réponses à des questions épineuses concernant les écoles, l'éducation, le logement, la santé, les loisirs, l'environnement, etc. Je continuerai, mais avec plus de temps à ma disposition, à secouer les lenteurs d'appareils administratifs qui tardent beaucoup trop à répondre aux attentes et aux requêtes des citoyens;

5) j'ai aussi l'intention d'accorder plus de temps à la vie du parti dans sa dimension tant régionale que nationale. J'incite tous les militants à adopter la même attitude, ce qui est le meilleur moyen de garantir un cheminement politique fidèle aux attentes de tous ces Québécois héritiers des espoirs légués par les Anciens et qui veulent un Québec à eux, un Québec libre, fier, démocratique et en santé.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Interview télévisée avec Pierre Trudeau

Trudeau et Ryan disant NON à Lévesque, c'est plus fort que Ryan seul disant NON à Lévesque

Dans l'une des rares interviews qu'il ait accordées depuis le début de l'été, M. Pierre Trudeau, chef du Parti libéral du Canada, a fait le point de la situation politique dans un entretien qu'il a eu le 17 septembre («Ce Soir») avec Paul Racine, correspondant du réseau français de Radio-Canada à Ottawa, et dont nous reproduisons ce matin le texte intégral.

M; Racine: *On a dit que vous commenciez vos fonctions de chef de l'opposition avec beaucoup d'enthousiasme, il y en a qui nous disent ça. Il y en a d'autres qui ont dit, au contraire, que vous attendiez simplement l'occasion de sortir de la politique dès qu'on aura trouvé un successeur acceptable. Quelle interprétation est la bonne?*

M. Trudeau: Certainement, la première. Si je n'avais pas d'enthousiasme pour la politique, je n'y serais pas entré d'abord et maintenant j'aurais trouvé bien d'autres occasions pour ne pas y rester. Je crois encore à une certaine conception du pays, au rôle du politicien, à l'importance d'un gouvernement central qui parle au nom de tous les Canadiens et ce sont ces idées que je vais continuer de représenter au Parlement.

M. Racine: *Récemment, à une réunion de vos députés au Mont-Gabriel, vous avez dit qu'il fallait régénérer la pensée du Parti. Alors, est-ce que je peux vous demander dans quel sens il faut refaire et le programme et la pensée du Parti libéral, à votre avis?*

M. Trudeau: Eh bien, je vois le député, y compris moi-même puisque je suis député, comme une sorte de prophète. Nous voyons une sorte de Canada que nous voulons voir se réaliser. Et, c'est en vue de cette réalisation là que nous devrons renouveler la pensée du Parti, renouveler la pensée des Canadiens eux-mêmes. Je vois un parti politique comme conduisant, invitant les gens dans une certaine direction. Je ne vois pas un parti politique comme simplement une unité administrative qui voit bien aux problèmes et qui essaie de les résoudre au mieux au jour le jour. Je suis entré en politique, j'y reste, parce que je pense que le Canada allant dans une certaine direction sera un Canada où les citoyens seront meilleurs, plus comblés, plus heureux. Et c'est ce rôle prophétique que nous devrons jouer maintenant. Il est plus facile à jouer dans l'Opposition qu'au pouvoir, puisque au pouvoir nous sommes effectivement contraints par les problèmes administratifs au jour le jour, les ministres surtout, mais également ceux qui sont dans le parti ministériel. Maintenant, les liens nombreux entre la bureaucratie et le Parti sont rompus, nous sommes dans l'Opposition. Les seuls liens que nous avons, c'est avec la population. Alors, il faut que nous allions chercher nos forces dans la population, il faut aussi que nous leur expliquions, que nous leur fassions comprendre cette vision prophétique du Canada et que nous jouions véritablement ce rôle de batteurs de marche et d'avant-gardistes.

M. Racine: *Mais, c'est un peu ce que vous avez fait pendant la dernière campagne électorale. Le résultat est là. Est-ce que vous n'avez pas l'impression qu'une partie, en tout cas, de votre vision prophétique du Canada a été rejetée lors des dernières élections?*

M. Trudeau: Certainement, elle a été rejetée par une partie des Canadiens. Mais, assez paradoxalement, dans le Québec, on semble l'avoir acceptée. Si on juge par le résultat que nous avons eu aux élections fédérales le 22 mai, le Québec a compris que c'était important que nous ayons à Ottawa des porte-parole qui marchent vers cette vision du Canada où les Québécois auraient une large part, ou le représentant du Québec à Ottawa parlerait au nom du Québec autant que le représentant du Québec à l'Assemblée nationale. Ç'a été accepté. C'est le reste du pays qui ne semble pas avoir compris ce message, mais nous continuons de ne pas désespérer.

M. Racine: *Mais, justement, c'est là le problème, c'est le Canada anglais qui semble, comme vous le dites, n'avoir pas compris le message. Alors, comment entendez-vous vous y prendre pour faire avancer les choses pour votre parti, en Ontario d'abord je suppose, et éventuellement dans l'Ouest?*

M. Trudeau: Je crois qu'au fond les gens dont on parle sont aussi canadiens que ceux qui ont voté pour nous aux dernières élections. Ce n'est pas une question de dire qu'ils sont moins intéressés par la survie du Canada. C'est plutôt une perception du danger qu'ils n'ont pas. C'est clair qu'ils ne voient pas le danger d'un Canada brisé d'aussi près que ceux qui se battent contre le séparatisme au Québec. Alors, c'est une première menace un peu plus éloignée. Mais, il y a quelque chose d'un peu plus subtil. On semble croire, et c'est peut-être le problème du néo-conservatisme qui atteint beaucoup d'esprits dans la démocratie de ce temps-ci, il y a une sorte de pensée que les gouvernements, les institutions ne sont pas aptes à résoudre les problèmes et donc une sorte d'abdication devant ces problèmes-là. Et cette abdication, moi je la vois comme temporaire. Je vois que les Canadiens se rendront compte encore une fois que le problème de l'énergie ne sera pas résolu en donnant simplement plus de pouvoir à Terre-Neuve ou en donnant plus de pouvoir à l'entreprise privée. Pas plus que le problème de l'inflation sera résolu en donnant plus de pouvoir au secteur privé. Et c'est la tendance actuelle du gouvernement Clark et, nous, nous allons dire non. Certainement que le gouvernement ne peut pas régler tous les problèmes. Il est certain que cette main visible dont parlait Adam Smith ne va pas résoudre les problèmes non plus. Que ce soit ceux de l'inflation, que ce soit ceux de l'énergie, que ce soit ceux de la décentralisation. Ce sont deux visions du gouvernement assez différentes. La nôtre, il faut le dire, celle d'un gouvernement sachant gouverner, n'est pas celle qui a la cote depuis peut-être une demi-douzaine d'années quand les problèmes mondiaux semblent écraser les gouvernements et les citoyens se disent, mon Dieu, il y a encore du chômage, mon Dieu, le pétrole a encore augmenté, etc. Alors, il y a une sorte de cynisme chez les uns ou de désespoir chez les autres de pouvoir régler le problème, parce que ces problèmes là ne se résoudront pas tout seuls. Il faut des hommes et des femmes y travaillant par l'appareil gouvernemental. Alors, ça on le comprend au Québec et peut-être pour une raison historique, c'est que ça nous a pris cent ans de retard dans le Québec pour comprendre que l'État pouvait effectivement servir de levier pour la population. Vous vous rappelez, l'ancienne attitude du conservatisme qui a trouvé à s'exprimer dans le Québec jusqu'à peut-être la révolution tranquille. Maintenant, on a compris ça dans le Québec mais on l'oublie un peu dans le reste du pays. C'est pourquoi les tempéraments dans différentes parties du pays évoluent à des rythmes historiques différents.

M. Racine: *D'une part, vous dites qu'il faut regénérer la pensée du Parti libéral et vous êtes en train de me redire en fait le discours de votre dernière campagne électorale. Qu'est-ce que vous voulez changer, pas les idées, si je comprends bien, mais la formulation ou la façon de les présenter?*

M. Trudeau: Non, quand j'ai parlé de renouveler, je parlais de redevenir encore davantage un parti de masse; de reprendre contact avec la population pour le député surtout, de retrouver, pour ceux qui l'avaient oublié, le rôle d'intermédiaire entre le citoyen et cette bureaucratie à plusieurs têtes, le rôle que je décrivais comme prophétique du député, de trouver ce qui, dans un coin, dans une situation historique donnée est nécessaire pour résoudre le problème, que ce soit de l'agriculture ou de l'énergie ou de l'économie, etc. Tout ça, ça ne veut pas dire tourner le dos aux solutions que nous avons prêchées: ça veut dire renouveler les programmes précis qui découlent d'une idéologie ou d'une politique ou d'une stratégie que j'espère libérale. Lorsqu'on parlait de mettre dans la constitution une déclaration des droits de l'homme et des citoyens il ne s'agit pas d'abdiquer cela mais il s'agit d'aller chez le citoyen comprendre les faits quotidiens qui rendent ça important pour lui. Comme dans le domaine de l'énergie, ce n'est pas suffisant de dire que Pétro-Canada, il faut le garder ou il faut l'abolir. Il faut lui faire comprendre que Pétro-Canada est important pour le citoyen en termes d'énergie qui sera disponible pour les Canadiens à des prix abordables. Si c'est juste une institution de plus ou de moins, ça lui est égal. Mais ce rôle du député dont je parle, c'est de faire comprendre l'impact d'une décision du gouvernement Clark, qu'il s'agisse de Pétro-Canada, qu'il s'agisse de l'ambassade à Jérusalem, etc. Faire comprendre qu'il ne s'agit uniquement de politiques abstraites, que ça a un impact direct dans le nombre d'emplois qu'on a, dans le prix qu'on paiera pour le pétrole, etc. Et c'est ce rôle-là que je voudrais voir jouer par le député dans l'Opposition.

M. Racine: *Pour parler un peu de tactiques, certains observateurs ont vu dans la forte représentation québécoise de votre parti un danger. Ils ont dit: ça va donner une image trop québécoise du parti et ce sera peut être nuisible à la renaissance du Parti au Canada anglais. Est-ce que vous voyez ce danger là?*

M. Trudeau: Oui, c'est un danger parce que la députation québécoise est extrêmement forte et, bien sûr, elle prend de la place. C'est d'ailleurs pourquoi on s'est présenté en politique fédérale, nous Québécois, pour prendre de la place à Ottawa. Et, c'est une sorte de paradoxe qu'au moment où on réussit, le Parti libéral des autres provinces ne prend pas autant de place, ne prend pas assez de place. Alors, le danger que vous signalez est réel, mais je pense que les députés québécois sont assez bons politiciens, pour savoir qu'ils agiront au sein du caucus national plutôt que d'essayer d'avoir l'air de faire bande à part. Certainement que l'accent qu'on a mis au Mont-Gabriel dans nos réunions sur toutes les questions économiques, l'énergie, l'industrie, le commerce, tout ça, était fait précisément pour faire comprendre au reste du pays que nous n'étions pas obsédés uniquement par la question nationale et la question de l'unité. Mais que nous étions là pour étudier tous ces autres problèmes aussi.

M. Racine: *Et c'est aussi une question importante, vous avez même dit que c'était une priorité que la question du référendum au Québec. On peut le comprendre. Mais de quelle façon allez-vous participer à ce débat sur le référendum? M. Ryan aura un rôle de premier plan, la loi le lui donne de toute façon et il est aussi le chef libéral au Québec en fait. De quelle façon allez-vous participer, par des discours, en écrivant, ou comment?*



M. Pierre Elliott Trudeau (Photolaser CP)

Trudeau: D'abord, la loi lui donne ce rôle, c'est entendu. C'est une loi faite par un gouvernement séparatiste, n'est-ce pas, la loi référendaire?

M. Racine: Oui, M. Ryan l'accepte.

M. Trudeau: Bien, il n'a pas de choix, c'est la loi québécoise. Mais nous, nous ne sommes pas obligés de l'accepter. C'est une loi qui est faite pour le référendum dans le Québec et dont le but est d'exclure les féféraux du débat. Alors, on arrive à ce paradoxe qu'il s'agit de se battre pour le fédéralisme mais les députés fédéraux ne peuvent pas se battre pour le fédéralisme. Alors nous n'accepterons pas ça, bien sûr. Nous allons continuer de nous battre pour le fédéralisme indépendamment de cette voie-là. Il n'y a aucune loi qui peut nous empêcher en tant que citoyens de parler à qui on veut, quand on le veut dans la province de Québec. Nous sommes des députés fédéraux, le Québec fait partie du Canada, et il n'y a pas de problème de ce côté-là.

M. Racine: *Alors, le comité parapluie de M. Ryan, vous ne vous sentez pas lié ou abrité par ce parapluie?*

M. Trudeau: Eh bien, il faut s'entendre. Ce comité parapluie, il n'existe que pendant la période référendaire. Il n'existe pas maintenant, il n'existera pas dans toute la période préréférendaire qui, si on en croit monsieur Lévesque qui retarde d'année en année le référendum, je dirai que je suis complètement d'accord. Pendant toute cette période, monsieur Ryan n'est pas forcé de porter un parapluie. Nous avons, dans des rencontres, lui et moi, décidé de collaborer le plus intimement possible parce que ce sera les mêmes troupes et les mêmes gens auxquels nous ferons appel. Mais il n'y a aucune espèce de parapluie qui va guider notre conduite pendant ce temps là. Pendant la période référendaire, c'est autre chose. La loi québécoise dit que le Chef de l'opposition au provincial, monsieur Ryan, sera à la tête des forces d'opposition. Je n'ai pas d'objection à ça. Mais je sais bien que, dans l'esprit de la population, si nous voulons, si je peux dire, écraser l'idée séparatiste, si nous voulons gagner massivement, il faudra que ce soit les fédéraux, les provinciaux, ensemble et de toute appartenance, disant non à monsieur Lévesque et à sa séparation. Monsieur Ryan tout seul peut certainement faire beaucoup de travail mais, encore une fois, il ne s'agit pas de gagner le référendum par 51 contre 49. Ça ne serait vraiment pas satisfaisant, non seulement personnellement, mais je trouverais ça aussi sur le plan sociologique assez dangereux. Alors, il faut que le non gagne massivement. Et je peux vous dire que si Trudeau et Ryan disent non à Lévesque, c'est beaucoup plus fort que tout simplement monsieur Ryan disant non à Lévesque.

M. Racine: *Comment allez-vous participer à cette campagne préréférendaire ou référendaire? Est-ce que vous allez écrire, est-ce que vous allez prononcer des discours, comment?*

M. Trudeau: Oui, oui, je serai présent, je ferai des discours. J'ai déjà accepté plusieurs présences dans le Québec. J'irai prêcher la bonne parole et expliquer les raisons pourquoi il faut dire non à toute question posée par le PQ.

M. Racine: *Monsieur Trudeau, on a dit que depuis que vous étiez devenu chef de l'opposition, vous étiez un homme transformé, votre barbe en était le symbole, est-ce que vous vous sentez transformé?*

M. Trudeau: Eh, vous vous rappelez le soir des élections ce que j'ai cité, « Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change »... Alors, je suis tel qu'en moi-même enfin l'éternité me change. Je ne suis pas transformé, je continue d'être le même homme mais en pleine évolution.

RÉPLIQUE

Une «Lettre aux Juifs» qui choque

par Raoul Roy

Ecrivain et journaliste, l'auteur a publié à son compte en avril 1979 un ouvrage intitulé Lettre aux Juifs de Montréal, *sous-titré* Le secret des Juifs, *qui a suscité une réaction vivement critique de M. Christian Dufour, publiée dans LE DEVOIR du samedi 10 septembre sous le titre «Des bâtards magnifiques». Beaucoup de lecteurs auront sans doute reconnu en Raoul Roy celui qui lança il y a plus de 20 ans un mouvement indépendantiste (on lui attribue la paternité du mot) à forte tendance socialiste. Il se prévaut ici de son droit de réplique.*

MON livre *Lettre aux Juifs de Montréal* suscite des remous. Je m'y attendais. Il suffit de parler des Juifs pour être accusé d'antisémitisme. Il m'est arrivé de souhaiter que je puisse téléguider, par télépathie ou autrement, des réactions à mon ouvrage. Mes sujets préférés: des personnages israélites éminents, honnêtes et lucides, et des Canadiens français apolitiques, de préférence provinciaux, incohérents et dans le vent suicidaire. Mes désirs se réalisent au-delà de mes espérances.

Pour les Juifs, c'est M. David Rome, l'archiviste en chef du *Canadian Jewish Congress* (organisme qui coiffe toutes les associations juives de la Confédération, dont plus de 600 au Québec seulement), qui a déclaré à Saskatoon, devant les membres de la *Canadian Jewish Historical Society* que, « sans déformer un mot », j'ai produit « un dossier totalement irréfutable sur les Juifs du Québec », et que lui, tout historien national des Juifs qu'il est, il ne « peut répondre à ce livre ». Et, comme pour confirmer l'une de mes affirmations que les Juifs forment en réalité une société misecrète, il a conseillé aux historiens de son auditoire de retirer de leurs archives les documents qui pourraient être compromettants pour la communauté juive avant de les remettre à des institutions accessibles au public gentil.

Pour ce qui est de M. Christian Dufour de Québec, il s'est conformé on ne peut mieux à mon portrait-robot d'un dénonciateur d'ici, en y ajoutant même d'autres caractéristiques: naïveté, sentimentalisme, pharisaïsme et bâtardise culturelle (LE DEVOIR 10-9-79). Voyons tout cela. Il me blâme, entre autres choses, d'avoir affirmé qu'il n'y a guère au monde de peuple plus doux, plus sociable, plus généreux, etc., que le nôtre et, du même souffle, il cite la « débonnarité » des hymnes officieux du Québec actuel pour prouver notre modernité. (La débonnaireté, nous dit Larousse, est « la bonté poussée jusqu'à la faiblesse ».)

Le souci de la grammaire ne l'embarrasse pas plus que l'exactitude de ses citations. Si j'ai dit qu'on a exploité notre intégrité et notre candeur, c'est aux colonisateurs britanniques que cette accusation s'adresse, non aux Juifs en tant que tels.

Ne pouvant réfuter un seul énoncé et un seul fait que j'expose, M. Dufour n'a pas résisté à la tentation de déformer mon texte. Par exemple, le titre du chapitre IV de ma *Lettre aux Juifs de Montréal* (page 79) est bien « Les attaques de financiers juifs contre l'indépendantisme » et non « DES financiers ». Ce qui fait, du point de vue politique, une énorme différence. Il est évident qu'il ne connaît rien de ce qui se passe à Montréal dans les relations entre francophones et anglophones. Comment un lecteur non averti peut-il deviner, puisqu'il n'en souffle mot, que c'est dans mon livre qu'il a appris que des périodiques américains ont accusé le PQ d'avoir adopté un chant nazi comme hymne patriotique, et que cette calomnie est le fait d'individus haut placés de la colonie juive de Montréal?

Mon contradicteur dit que je me réclame bien haut du nationalisme. Or, depuis plus de 30 ans que j'écris, j'ai toujours évité d'employer ce terme de « nationalisme » parce que je crois qu'il ne convient pas à un peuple colonisé. Je préfère parler de décolonisation, de socialisme et d'indépendantisme. (J'ai lancé ce dernier vocable en 1960.) Il m'accuse, par ailleurs, de ne pas parler qu'en mon nom personnel. Mais que fait-il lui-même lorsqu'il dit à Steinberg qu'il n'est pas nécessaire qu'il prenne un nom français parce que « nous » n'avons pas peur comme M. Roy. (J'affronte un tabou, il tremble. Qui a peur?)

M. Dufour fait le silence sur l'essentiel de mon livre: les problèmes lancinants que les Juifs doivent résoudre à cause de la situation critique où l'histoire les a placés au Québec, l'impossibilité de continuer à angliciser les Juifs francophones d'Afrique du Nord et leurs enfants et la nécessité pour eux de sortir du ghetto anglais où ils vivent en marge de la société au milieu de laquelle ils se sont établis.

M. Dufour souffre à l'évidence d'infantilisme politique. Ce qui explique le pharisaïsme dont il fait preuve. C'est raciste, selon lui, de poser des questions aux Juifs de Montréal, et de leur demander de faire le même effort pour s'intégrer à la société qui les a accueillis que celui que leurs congénères ont fait aux États-Unis pour devenir Américains: fréquentation des écoles étatsuniennes, adoption de noms anglais et du mode de vie du reste de la population. Le fond de l'affaire ne serait-il pas que nous formons un peuple qui ne mérite pas de vivre, puisque, notamment, il nous faudrait accepter de devenir des « bâtards culturels »? (Qui donc est débilitant?) Ainsi, demander aux Juifs de se joindre aux Canadiens français, ce serait aussi pire que de vouloir les faire passer au four crématoire! Pour ruminer des desseins aussi sinistres, il faut nourrir la « Bête immonde » du fascisme: « animal vigoureux », « chose noire » qui s'infiltre partout. Rien que ça! En fait de haine de soi masochiste, de racisme inversé, y a-t-il pire?

Un tout nouveau mode de placement à la Banque de Montréal.

11½%*

Les certificats de placement garantis par la Banque de Montréal

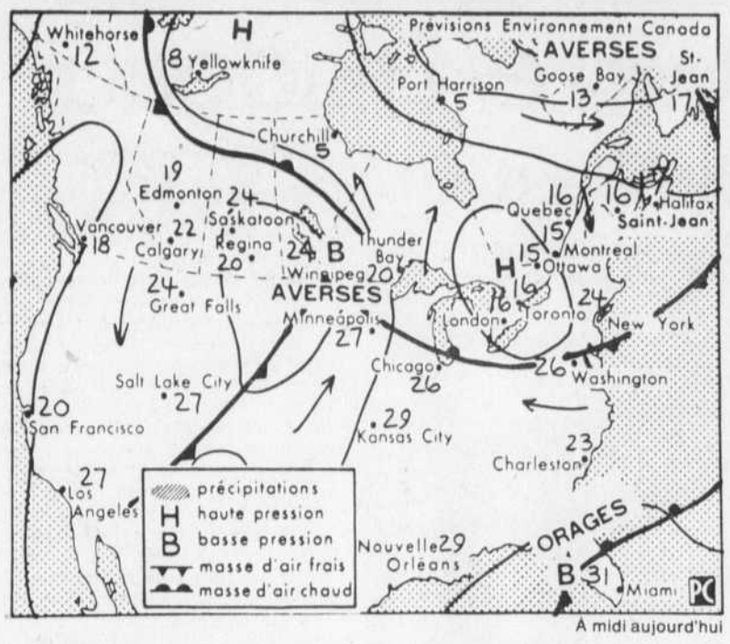
- Le capital et l'intérêt de ces certificats de placement à haut rendement sont **garantis** sans condition par la Banque de Montréal.
- Le placement **minimum** est de $5 000.
- Vous pouvez choisir une durée s'échelonnant de **un** à **cinq** ans.
- L'intérêt peut être versé, à votre choix, **une ou deux fois** par année.
- Le capital est remboursable **à l'échéance,** à toute succursale de la Banque de Montréal au Canada.

Vous pouvez vous procurer ces certificats et une brochure explicative à l'une de nos succursales.

Banque de Montréal

*Ce taux est établi pour un placement d'une durée de un an, avec paiement annuel des intérêts. Il est sujet à changement sans préavis.

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé, passages nuageux, vents modérés. Maximum 14. Aperçu pour jeudi: ennuagement venteux et moins frais.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux, vents modérés. Maximum 16. Apeçcu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux et moins frais.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 16. Aperçu pour jeudi: ensoleillé et moins frais.

Québec, Estrie-Beauce, Lac-Saint-Jean Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ciel variable, vents modérés. Maximum 14. Aperçu pour jeudi: ensoleillé et moins frais.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec averses en matinée. Maximum 14. Aperçu pour jeudi: ciel variable et venteux.

■

Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec averses plus frais. Maximum 10. Aperçu pour jeudi: venteux et frais.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mme MacDonald

Mme MacDonald a semblé vouloir ardemment convaincre ses collègues qu'il était temps de passer aux actes: « Il faut être en mesure d'agir avec efficacité sur-le-champ, a-t-elle soutenu, pour appuyer sa proposition, et non pas des années après que les droits de l'homme ont commencé à être battus en brèche ». Elle a d'ailleurs proposé que la Commission des droits de l'homme, qui existe déjà à l'intérieur des Nations unies, procède à des enquêtes sur les nombreuses disparitions politiques inexpliquées.

Avant de s'engager dans un long exposé sur les droits de la personne, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a voulu dire à l'Organisation, « avec franchise, ce que les Canadiens trouvent de troublant dans la façon dont évoluent depuis peu les relations internationales ».

« L'ONU d'aujourd'hui, a poursuivi Mme MacDonald, risque de sombrer dans l'inutilité face aux problèmes des peuples de la planète. L'examen des nombreuses questions épineuses dont l'Assemblée est saisie depuis des années semble nous avoir fait oublier la raison d'être de l'Organisation. Nous avons perdu de vue les besoins de la personne que l'ONU, par sa création, devait combler et les droits de la personne qu'elle devait protéger ».

En somme, le ministre canadien reproche à l'ONU d'être devenu « une organisation de gouvernements et de politiciens » et non des peuples qu'elle prétend représenter.

Contrastant avec le ton direct de son prédécesseur, M. Don Jamieson, le secrétaire d'État canadien n'a fait que quelques allusions fort discrètes à certains pays comme l'Ouganda et le Vietnam. M. Jamieson avait créé toute une sensation l'an dernier en s'en prenant directement, et en termes très durs, au régime Pol Pot de Kampuchea.

Quant aux droits à la sécurité, le ministre canadien a rappelé le grand intérêt que porte son pays aux accords sur le désarmement, accords signés par les présidents des États-Unis et de l'Union soviétique. Le Canada est en effet le seul pays à avoir une frontière commune avec ces deux voisins puissamment armés.

Mme MacDonald a de plus demandé à ses collègues de suivre l'exemple du Canada dans la diffusion de la technologie nucléaire, afin que cette technologie soit strictement limitée à son utilisation pacifique. Le ministre canadien a tout de même marqué son désappointement de voir que les discussions sur l'interdiction globale des essais nucléaires piétinent. « La patience de la population s'amenuise », a prévenu Mme MacDonald.

Enfin, sur les droits économiques des peuples, Mme MacDonald a une fois de plus déploré « l'incapacité singulière de la communauté internationale à résoudre le problème de la pauvreté ». Le ministre canadien a, bien sûr, renouvelé sa confiance dans le dialogue Nord-Sud mais, a-t-elle ajouté, « ce qui me préoccupe particulièrement c'est cette note toujours plus pessimiste qui semble s'infiltrer dans le dialogue Nord-Sud; cette prétention que rien n'a changé pour le mieux et qu'on ne peut vraisemblablement rien attendre d'autre pour l'avenir; le ton artificiel de ce débat issu d'un esprit de confrontation entre le Nord et le Sud ».

Mme MacDonald s'inquiète ainsi des répercussions qu'un tel négativisme pourrait avoir au Canada même. Rappelant les sommes considérables (plus d'un milliard de dollars) que le Canada consacre au développement international, Mme MacDonald suggère « qu'aucun gouvernement démocratique ne peut agir sans un certain appui populaire. Nous connaissons au Canada d'importants problèmes, a-t-elle poursuivi, et nous devons pouvoir prouver que nos programmes à l'étranger sont utiles et efficaces et qu'ils contribuent réellement au bien-être des populations qui ont besoin d'aide.

Se présentant en sorte en « Onusienne » un peu fatiguée de voir les choses progresser si lentement, le secrétaire d'État a lancé un appel à la générosité de ses collègues. C'est seulement prouvant que « cette session s'intéresse davantage aux droits de la personne qu'aux ambitions des politiciens » que l'ONU, selon Mme MacDonald, obtiendra l'appui de toute la communauté internationale.

◆ Montreal Star

a recommencé de paraître, soit depuis le 12 février, il aurait éprouvé des pertes supplémentaires de $10.4 millions, dont $2 millions pendant le seul mois d'août.

M. Wood a dit que les quatre derniers mois de l'année en cours auraient entraîné des pertes prévisibles de $6.9 millions, et une perte totale de $18.7 millions pour l'année 1979.

Dès vendredi dernier, LE DEVOIR avait eu vent de la fermeture éventuelle du *Star* pour jeudi de cette semaine. Interrogé alors le président de FP Publications, M. A. Currie de Toronto, niait absolument l'existence d'une pareille possibilité. Il reconnaissait néanmoins que le quotidien de Montréal éprouvait de sérieuses difficultés financières.

Le *Montreal Star* aura vécu 111 ans. Son tirage s'élevait, en août à 114,000 exemplaires vendus, contre 167,000 à la *Gazette*.

Les employés du *Star* on dû quitter leurs bureaux entre 16 et 17 heures hier, complètement estomaqués. Personne en effet n'avait été prévenu de l'hypothèse d'une fermeture du journal.

Le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, a dit que la fermeture du *Star* était inévitable, puisqu'il n'y a plus de place à Montréal pour deux quotidiens de langue anglaise. Il juge par ailleurs que les conditions financières que la direction du *Star* accorde à ses employés sont justes. Au fait, le ministre a rencontré lundi des représentants des deux quotidiens anglais de Montréal.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a remarqué pour sa part que la concurrence entre les deux quotidiens ne pouvait durer, que la disparition du *Star* était fort regrettable. Quant au chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, il a dit regretter « le vide intellectuel et politique irréparable » ainsi créé dans la vie de la métropole et du Québec. « L'équilibre général de la presse souffrira grandement de cette disparition », a-t-il ajouté.

Enfin, le président du Syndicat des journalistes de la *Gazette*, M. fred Reed, a déclaré hier que c'est le *Star* qui a voulu la grève en y forçant ses pressiers. « FP Publications se comporte comme Power Corporation dans la disparition de Montréal-Matin. C'est méprisant », a dit M. Reed. A La Gazette, l'éditeur, M. Robert McConnell, a demandé hier à tous ses employés de ne point commenter publiquement la disparition du quotidien rival.

◆ Bourdon

Les partisans de M. Bourdon ne pardonnent pas au chef du parti, M. René Lévesque, d'avoir brisé l'entente qu'avaient conclue les deux équipes de MM. Bourdon et Desmarais, suivant laquelle le premier ministre devait faire irruption dans l'assemblée seulement après les trois discours des candidats à l'investiture.

En fait, M. Lévesque a pénétré dans la salle au beau milieu du discours de M. Bourdon. Au lieu d'attendre que ce dernier termine son intervention, M. Lévesque traversa la salle sur toute sa longueur, accompagné de ses gardes du corps et de quelques personnalités, interrompant ainsi ostensiblement le candidat qui s'adressait à la foule.

Les partisans de M. Bourdon s'en prennent également au « show », mis au point lors du conseil national du Parti québécois à Chicoutimi le week-end dernier pour la convention de lundi soir: M. Robert Burns, député démissionnaire, passerait ostensiblement la soirée en compagnie de M. Desmarais; Mme Lise Payette, ministre, serait également de la partie pour montrer son appui à M. Desmarais (ceci n'avait pas été prévu au départ).

M. Bourdon reconnaît que l'assemblée de lundi était de toute évidence « paquetée d'avance » et il prétend que le spectacle des personnalités appuyant M. Desmarais n'y a rien changé: « les dés étaient pipés et je n'ai gagné qu'une seule personne de plus à ma cause avec mon discours ». Il faut dire que si le discours de M. Bourdon était flamboyant, celui de M. Desmarais fut entièrement raté par des trous de mémoire.

M. Bourdon juge que ses adversaires, bien dirigés par les « poteaux » de M. Robert Burns, qui avait pour mission, selon lui, de faire passer M. Desmarais, se sont appliqués à persuader les électeurs péquistes du comté d'abord que ce serait faire outrage à M. Burns que d'élire le candidat qu'il n'appuie pas, puisque les électeurs du comté membres de la Fédération des travailleurs du Québec n'appuieraient jamais M. Bourdon à l'élection partielle.

Interrogé par LE DEVOIR, M. Bourdon a déploré hier que les militants péquistes locaux des trois comtés où se tiennent des partielles en novembre n'ont pu faire élire leur candidat dans aucun cas, parce que, dit-il, M. René Lévesque en avait décidé autrement. On aurait d'abord fait pression sur Mme Jeannine Bourque, du comté de Beauce-Sud, pour que, contrairement à son désir, elle ne s'y présente pas: les grands stratèges du parti lui ont en effet préféré M. Raymond Boisvert, un péquiste infiniment moins « radical ». Scénario analogue dans Prévost et dans Maisonneuve. « Les militants n'ont eu leur mot à dire dans aucun des trois comtés », note M. Bourdon. La campagne péquiste de Maisonneuve, ajoute-t-il, sera dirigée comme celles de Jean-Talon et d'Argenteuil, « par des gens du cabinet ».

Plus tôt dans la journée, M. Bourdon avait déclaré sur les ondes de CFGL que la campagne menée par M. Desmarais et son groupe en avait été une « de peur » et que l'attitude du chef du parti en l'occurrence trahissait une nouvelle fois que « M. René Lévesque ne tolère aucune opposition ni aucune personne qui ne pense pas comme lui. La première des vertus qu'il exige, c'est l'obéissance ».

M. Bourdon estime enfin que les derniers gestes du chef du parti ne font que contribuer à nourrir et à étendre l'opposition qui surgissait à son endroit dans certains comtés de Montréal-Centre. « C'est une façon insoutenable d'approcher les choses », dit-il.

M. Bourdon prendra quelques semaines de vacances, puis tentera de revenir à l'action syndicale (et non au poste élu qu'il occupait comme président de la CSN-Construction).

« Je ferai de l'action politique au sein de la région de Montréal-Centre, je militerai pour le OUI au référendum », a-t-il conclu.

◆ Conservateurs

voir pendant une assez longue période.

Bref, à court terme la visite du gouvernement Clark à Québec n'avait d'autre but que de faire sentir cette présence, car aucune annonce importante n'a suivi ce séjour à Québec. Le premier ministre avait du reste indiqué dès le départ qu'il ne fallait pas en attendre. Le conseil des ministres s'est penché sur le menu parlementaire qu'il devra présenter à l'ouverture de la session le 9 octobre.

Il va sans dire que la nouvelle la plus percutante au cours de ces trois jours fut l'annonce de la défection du député de Lotbinière, M. Richard Janelle, qui a joint les rangs conservateurs. À partir de ce moment, ce fut un déferlement de rumeurs concernant d'autres défections possibles et des nominations de sénateurs.

De toute cette excitation il se dégage sérieusement que deux Québécois accéderont bientôt (peut-être aujourd'hui même) au Sénat. Il semble que l'un des deux causera une certaine surprise dans l'opinion publique.

D'autre part, il n'est aucunement question que de nouveaux ministres fassent leur entrée au cabinet par la voie du Sénat. Le premier ministre a été très clair sur ce point.

Les membres du gouvernement Clark ont profité de leur passage à Québec pour rencontrer divers groupes très représentatifs. Ainsi, hier après-midi, le premier ministre, accompagné de MM. LaSalle et de Cotret, se sont rendus à Lévis au centre coopératif Desjardins. À sa sortie, M. Clark a notamment déclaré qu'il était nécessaire d'impliquer le mouvement coopératif dans la planification de l'économie canadienne.

Évidemment, cette visite à Lévis a inévitablement fait surgir une nouvelle rumeur concernant M. Alfred Rouleau. Avait-il reçu une offre pour devenir sénateur? Après un instant d'hésitation, il a répondu avoir dans le passé reçu plusieurs offres pour une action en politique et qu'il a toujours jugé préférable de demeurer dans le mouvement Desjardins.

On lui a demandé également de dire ce qu'il pensait du gouvernement Clark et il a répondu qu'il n'avait pas à porter jugement sur le gouvernement. M. Rouleau a cependant qualifié d'excellente la réunion qu'il venait d'avoir. Il a dit s'attendre à une présence du mouvement coopératif lors des conférences économiques à venir à Ottawa.

Enfin, M. Rouleau a laissé savoir qu'il lui plairait bien de voir le gouvernement fédéral modifier la loi de l'impôt de manière à permettre à la Caisse centrale Desjardins de recevoir l'argent des impôts de ses sociétaires plutôt que de devoir les envoyer dans une banque comme le veut la loi présentement.

Lundi, des membres du gouvernement avaient eu des entretiens avec d'autres groupes bien connus du Québec, comme les Gens de l'air, qui en plus de parler de bilinguisme dans le ciel du Québec ont exprimé leur conviction de la nécessité d'un transporteur régional fort et efficace, en allusion directe au projet de Québecair et de Nordair.

La situation au port de Montréal a aussi fait l'objet de représentations de la part de groupes dans le secteur agro-alimentaire.

Le gouvernement Clark a évidemment tout intérêt à montrer sa bonne foi aux représentations sérieuses faites par les Québécois, mais dans l'entourage de M. Clark on croit que « le défi conservateur » au Québec est énorme et qu'il faudra de longs efforts pour le surmonter.

Quelques-uns parmi les plus proches collaborateurs du premier ministre pensent même qu'on ne parviendra jamais à relever ce défi sans la création d'un parti progressiste-conservateur provincial. « Nous ne sommes jamais présents dans les affaires quotidiennes du Québec », expliquent-ils.

◆ O'Neill

monisé et normal de la nation québécoise. Un Québec indépendant, c'est dans le contexte historique actuel, un Québec politiquement souverain, associé économiquement et d'égal à égal avec le Canada », a-t-il dit.

Rappel d'autos GM

DETROIT (AFP) — General Motors a rappelé lundi tous ses modèles à traction avant et transmission automatique introduits le 20 avril dernier, un défaut pouvant affecter le système de direction.

Cette mesure concerne quelque 225,000 voitures, Chevrolet Citation, Pontiac Phoenix, Oldsmobile Omega et Buick Skylark.

Les joyeux RASsemblés



Quant à ses collègues députés, M. O'Neill a affirmé avoir grandement apprécié leur travail au cours des trois dernières années et a ajouté que « ce qui est valable pour eux l'est aussi pour moi ».

Pour ce qui est de son avenir politique, l'ex-ministre a précisé ne pas avoir encore décidé s'il serait candidat ou non au prochaines élections générales. Pour l'instant, a-t-il dit, je me contente de travailler activement en vue du référendum.

La plupart des membres de l'exécutif péquiste du comté de Chauveau accompagnaient hier M. O'Neill et ils ont publié un communqié lui disant tout leur appui et leur estime.

Soulignant que son comté comptait 60,000 électeurs, ce qui en fait la troisième circonscription la plus populeuse du Québec, le député de Chauveau s'est réjoui de ce que sa nouvelle tâche lui permette de s'occuper davantage des problèmes immédiats de même que de la vie régionale et nationale du PQ.

M. O'Neill a enfin profité de cette conférence de presse pour tracer un long bilan de ses activités au ministère des Communications, et indiquer quels étaient les principaux dossiers qu'il reste encore à concrétiser.

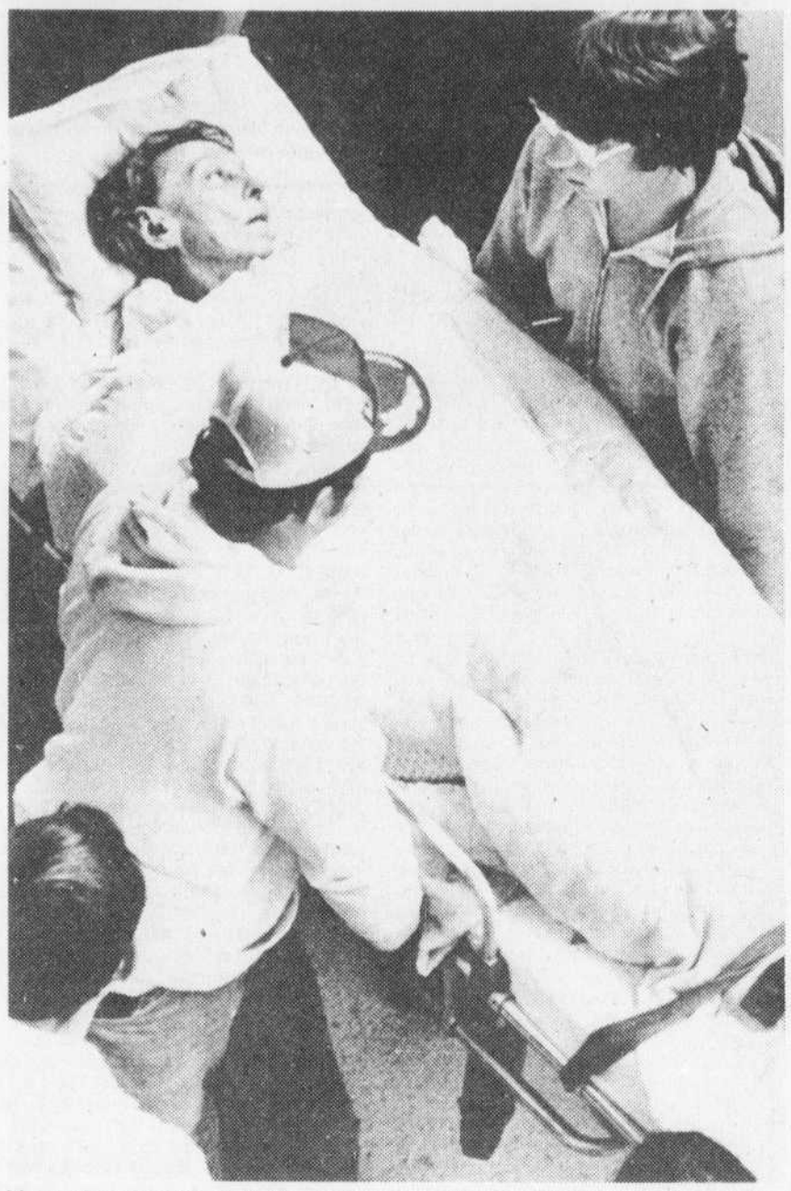
Au chapitre des réalisations, l'ex-ministre s'est dit particulièrement fier de la réorganisation administrative de son ministère, de même que l'adoption des lois assurant le développement de Radio-Québec et la mainmise du Québec sur la télévision éducative.

Il a également parlé du travail effectué à l'Institut du cinéma, de l'aide apportée aux médias communautaires, de tout le déblayage fait dans les services de téléphonie, des changements réalisés dans la publicité gouvernementale, etc...

« Au total, a-t-il estimé, ce bilan est loin d'être aussi négatif que certains ont pu le croire. »

M. O'Neill s'est dit heureux d'avoir participé directement à l'adoption de lois importantes comme la Charte de la langue française, la réforme de l'assurance-automobile, le financement des partis politiques et le zonage agricole.

Quant à l'avenir, la feuille de route laissée à son successeur, M. Denis Vaugeois, est substantielle et compte des projets comme l'extension du réseau de Communications-Québec, la mise en place de la nouvelle politique du cinéma et l'accessibilité des médias écrits dans les régions éloignées.



Mamie Eisenhower a dû être transportée d'urgence hier au centre médical militaire Walter Reed à Washington, après avoir apparemment été victime d'une crise cardiaque. La veuve de l'ancien président Dwight Eisenhower, qui aura 83 ans le 14 novembre, se trouvait dans sa résidence de Gettysburg, en Pennsylvanie, lorsqu'elle a été prise d'un malaise. (Photolaser AP)

Equipements communautaires: Tardif promet $100 millions

par Alain Duhamel

QUÉBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, n'avait pas aussitôt indiqué aux municipalités qu'elles pourraient souffler un peu, après trois ans de travail sur la réforme fiscale, qu'il leur annonçait hier l'octroi d'une somme de $100 millions pour les équipements communautaires.

Cette somme provient d'une entente conclue avec le gouvernement fédéral. Elle comprend cinq volets dont l'un, appelé programme d'amélioration des équipements communautaires, remplace le programme d'amélioration des quartiers.

Le ministre n'a pas donné plus amples détails sur cette entente, mais il a indiqué que les programmes, arrimés à la réforme fiscale qui entre en vigueur en janvier prochain, profiteront en priorité aux municipalités où les taxes demeurent les plus élevées en regard de leur indice de richesse.

« Vous ne devez pas vous attendre cette année à un flot de nouvelles initiatives du gouvernement en matière municipale », a dit M. Guy Tardif en ouvrant le congrès de l'Union des municipalités, hier à Québec. « Nous sommes conscients que, depuis trois ans, la pluie des politiques dans le domaine municipal est tombée plutôt drue: je pense que, chacune de ces mesures, qu'elle soit réalisée ou en voie de l'être, était nécessaire et attendue ».

Le ministère des Affaires municipales entend mettre l'accent sur « l'homo municipalus » avec lequel il souhaite, désormais, entretenir des rapports suivis et constants.

Les premières données d'un sondage commandé par le ministre des Affaires municipales décrivent ce personnage municipal comme étant un homme. Le maire a en moyenne 50 ans et une expérience en politique municipale depuis 11 ans. Il travaille 64 heures par mois tandis que le conseiller, âgé de 46 ans, ne consacre que 29 heures par mois à son travail. Dans 95% des cas, l'élu municipal est un propriétaire. Les femmes jouent un rôle marginal en politique municipale puisque seulement 3% des conseillers et moins de 1% des maires sont des femmes.

« Le monde municipal ne doit pas continuer à être presque exclusivement masculin, d'une part parce qu'il est juste et normal que les femmes y participent à part entière, mais aussi il en va de la santé du système municipal de se rebrancher sur cette moitié des citoyens qui en sont absents ».

Le sondage avait aussi pour but de recueillir des données sur la rémunération des élus municipaux à laquelle le ministre des Affaires municipales se propose de consacrer certains travaux au cours de l'année à venir.

Si le ministre des Affaires municipales entend favoriser les communications entre son ministère et les administrations municipales, notamment par l'ouverture de bureaux dans les régions, il ne se propose pas d'entreprendre immédiatement un programme d'ajustement et de corrections de la réforme fiscale.

Au cours des six prochains mois, l'essentiel des efforts du ministère se porteront sur la mise en place de la réforme fiscale. Les ajustements surviendront ensuite et dans les cas les plus difficiles, le gouvernement québécois entend examiner chaque situation et lui trouver des solutions ad hoc. « Pour le moment, a dit M. Tardif, il faut tester la réforme fiscale. Nous pensons que l'habit fera bien à la majorité des clients mais les tailleurs sont prêts à faire des retouches, allonger et raccourcir des manches et aussi nous savons qu'un habit, ce n'est pas pour la vie ».

Aux yeux de président de l'UMQ, M. Philippe Bernier, maire de Drummondville, la réforme fiscale ne répond pas à toutes les attentes, mais elle demeure satisfaisante. L'UMQ s'est particulièrement réjouie de la poursuite des travaux du comité conjoint Québec-municipalités au-delà de la troisième étape de ses travaux, la réforme fiscale appliquée aux communautés régionale et urbaines.

Le congrès de l'UMQ coïncide avec le 60ème anniversaire de l'union et doit se poursuivre aujourd'hui sur le thème de: « La municipalité, une volonté communautaire ».

L'ordinateur battra un jour le champion du monde d'échecs

PARIS (AFP) — L'ordinateur battra le champion du monde d'échecs du moment dans une période située entre 20 et 30 ans, estiment les experts réunis depuis lundi en symposium dans le cadre de la semaine « Informatique et société » qui se tient à Paris au Palais des congrès.

Au cours de ce symposium, les participants, parmi lesquels Françoise Giroud, ancien ministre français, les professeurs Benjamin Mittmann de la Northwestern University et Jacques Pitrat, directeur de recherche à l'Université de Paris VI, le Dr Michel Roos, de l'Université de Strasbourg, ainsi que Nicolas Giffard, ex-champion de France d'échecs et l'Américain Larry Atkin, co-auteurs du programme « Chess 4.8 », champion du monde d'échecs des ordinateurs, se sont penchés avec beaucoup de sérieux sur les problèmes de « l'intelligence artificielle ».

« Tout ce qui est dans le cerveau de l'homme est mécanisable » a déclaré le professeur Pitrat, qui ajoute que « toutefois, il manque à la machine la notion de conscience ».

Récemment, on a calculé que le nombre de parties jouées depuis le début de la création du jeu d'échecs est de 10 puissance 15, alors que le nombre de parties possibles est estimé par les spécialistes à 10 puissance 70.

Actuellement, l'ordinateur américain Cyber 176 donne dix millions d'instructions par seconde soit — pour les initiés — 10 mips ou encore 3,000 positions, examinées et enregistrées par seconde.

Quels sont donc, dans l'ensemble, les progrès techniques réalisés jusqu'ici? Il y a douze ans, au « checkers » (jeu de dames anglais) la machine a fait match nul avec le champion du monde de l'époque, alors qu'au jeu de « go », il n'existe actuellement aucun programme, car la connaissance indispensable à son élaboration n'existe pas et que la force « brute » qui est l'analyse de toutes les possibilités, n'est dans ce cas d'aucun secours.

À l'issue du symposium, l'ordinateur Cyber 176 situé à Minneapolis, relié par satellite au terminal installé à Paris au Palais des congrès, a disputé en premier deux parties « blitz », c'est-à-dire ultra-rapides. L'ordinateur a gagné la première en 47 coups contre Nicolas Giffard, et perdue l'autre en 60 coups contre le maître international français Aldo Haik. Ensuite eut lieu une séance de huit parties simultanées, à laquelle participaient notamment Alexandra Uzan, une fillette âgée de 9 ans et le chanteur Jo Dassin, grand amateur du jeu d'échecs.

Passage à l'Ouest

TRAVEMUNDE, Allemagne fédérale (Reuter) — Trois ressortissants est-allemands ont gagné l'Allemagne fédérale en s'enfuyant à bord d'un canot pneumatique.

Helmut G., ingénieur agronome, sa femme et son fils, ont traversé dans la nuit de lundi à mardi les quelque 75 km de mer qui séparent Wismar (RDA) de Travemunde. Les autorités ouest-allemandes ont refusé de révéler leur identité.

26 septembre

par la PC et l'AP

1977: Début des vols à prix réduits de la compagnie Laker entre Londres et New York, ce qui provoque des baisses de prix chez les autres compagnies;

1973: La Chambre des représentants américaine décide de ne pas accorder de facilités commerciales à l'URSS si elle n'assouplit pas sa politique d'émigration des Juifs et autres minorités;

1972: M. Henry Kissinger rencontre des représentants nord-vietnamiens à Paris;

1969: Une junte militaire de gauche renverse le gouvernement bolivien;

1961: M. Ahmed Ben Bella devient premier ministre d'Algérie;

1957: Réélection de M. Dag Hammarskjord au poste de secrétaire général de l'ONU;

1950: Les casques-bleus reprennent Séoul. L'OTAN décide de créer une union de défense européenne intégrée;

1918: Offensive des Alliés contre la ligne Hinderburg;

1850: La liberté de la presse est restreinte en France.

Il est né un 26 septembre: le pape Paul VI (1897-1978).

Passée l'euphorie du coup d'Etat, Paris craint des troubles à Bangui

PARIS (Reuter) — Après l'euphorie de la population centrafricaine consécutive à l'éviction de l'ex-empereur Bokassa, les sphères gouvernementales françaises semblent redouter que des troubles ne viennent tenir les acquis du coup d'État « en douceur » qui a substitué jeudi dernier la république à l'empire.

Le redéploiement, hier, vers certains centres du pays de plusieurs détachements prélevés sur les troupes envoyées par la France au moment du coup d'État confirme les craintes de Paris.

Le rôle de la France est « d'éviter les troubles » qui pourraient surgir, indiquait-on hier de source informée. La première tâche à laquelle doit maintenant s'atteler la France est d'aider à la reconstruction économique du pays, ajoute-t-on de même source.

Dans les prochains jours, le volume et les formes des premières aides françaises à la République centrafricaine devraient être arrêtés. En août, au lendemain de la révélation par une commission de juristes africains de massacres d'enfants auxquels l'ex-empereur aurait participé, la France avait suspendu son aide financière.

Les premières subventions pourraient servir à payer les fonctionnaires dont on redoute que, pour protester contre le retard au paiement de leurs traitements, ils descendent dans la rue, comme en janvier dernier. À cette date, et alors qu'ils n'avaient pas été payés depuis plusieurs mois, ils s'étaient solidarisés avec les étudiants et les lycéens qui protestaient contre le port obligatoire d'uniformes achetés dans les « magasins Bokassa ».

Des crédits d'entretien pour le millier de soldats français actuellement stationnés en Centrafrique, ainsi que ceux nécessaires à la réorganisation de l'armée et de la police centrafricaines, doivent également être dégagés.

Dans les milieux français concernés, on marque également un certain agacement à la suite des déclarations contradictoires et pour le moins inattendues du nouveau chef de l'État.

L'annonce lundi, au cours d'une conférence de presse, qu'il était prêt à renouer les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, a surpris. On aurait également souhaité à Paris une autre forme au démenti apporté hier par le chef de l'État lui-même à ses propos de la veille.

« C'était un jeu, un simple jeu et vous m'avez cru », a-t-il dit aux journalistes ajoutant: « Avec tout ce que l'on a connu dans ce pays depuis treize ans, on a bien le droit de s'amuser un peu ».

La « gaffe » du président qui a révélé lundi qu'il était arrivé jeudi dernier à Bangui, à bord d'un avion militaire français, n'a été que modérément appréciée ici.

On s'inquiète aussi de voir le président faire appel pour l'instant aux seuls représentants de son ethnie, les Mbakas, honnie parce qu'elle est celle de l'ex-empereur.

On se demande à Paris si M. Dacko pourra longtemps contenir un mécontentement qui semble de plus en plus se faire jour et qu'exacerberait la présence par trop voyante des troupes françaises.

L'opposition au régime Bokassa, qui s'est regroupée à Paris autour de M. Ange Patasse, veut faire entendre sa voix, en dépit des menaces du président Dacko de faire arrêter l'ancien premier ministre s'il mettait le pied à Bangui.

L'opposition, et l'Association des étudiants et des travailleurs centrafricains en France, exigent le retrait des troupes françaises dont la présence, a déclaré M. Patasse, est une « violation flagrante de notre souveraineté nationale ».

D'autre part, dans une interview à la télévision, M. Alain Peyrefitte, ministre de la Justice, a défendu la position du gouvernement dans l'« affaire d'Evreux ». « Est-ce imaginable que la France arrête un chef d'État africain et le juge en France pour des crimes qu'il a commis dans un État africain? » a-t-il demandé.

« Imaginez les accusations de colonialisme que l'on ne manquerait pas de faire si l'ancienne puissance coloniale prétendait juger sur son propre sol un chef d'État d'un pays devenu indépendant depuis vingt ans. Est-ce que ce serait raisonnable? Cela soulèverait d'indignation tous les Africains, cela détériorerait nos relations avec tous les États d'Afrique.

« Il faut respecter l'indépendance des Africains et, par conséquent, si Bokassa doit être jugé par un tribunal, par une cour, ce ne peut être qu'en Afrique et plus précisément, ce ne peut être qu'en République centrafricaine », a conclu M. Peyrefitte.

Muzorewa prêt pour un nouveau scrutin

LONDRES, (d'après Reuter et AFP) — Le premier ministre rhodésien, l'évêque Abel Muzorewa, a indiqué hier qu'il pourrait être disposé à accepter la tenue de nouvelles élections en Rhodésie, proposée par la Grande-Bretagne.

Dans un message à la nation rhodésienne publié à Londres, il a déclaré que les propositions britanniques à la conférence constitutionnelle de Londres conduirait le Zimbabwe-Rhodésie à l'« indépendance réelle par un processus démocratique ».

« Un tel processus conférerait à la majorité de notre peuple le pouvoir de se gouverner et de gouverner son pays en opérant son propre choix. C'est dans ce cadre qu'à mon avis, le Zimbabwe-Rhodésie deviendra la nation la plus démocratique du continent africain », a-t-il ajouté.

Il s'était jusqu'ici opposé à l'idée de nouvelles élections, ayant été porté au pouvoir par un scrutin en avril dans la colonie sécessionniste.

L'évêque Muzorewa a quitté Londres hier soir pour une brève visite en Autriche, où il doit rencontrer le chancelier Bruno Kreisky, vice-président de l'Internationale socialiste. Il regagne Londres aujourd'hui.

Par ailleurs les Rhodésiens blancs ont accepté à contre-coeur l'idée que leurs représentants au Parlement ne disposent plus de droit de veto et ils ont été surpris par la concession des nationalistes du Front patriotique acceptant que la minorité blanche dispose au Parlement de vingt pour cent des sièges, estimaient les observateurs, hier à Salisbury.

Depuis quelques temps déjà, les 212,000 Blancs rhodésiens se sont préparés psychologiquement à la diminution de leur rôle politique et la plupart d'entre eux semblent disposés à l'accepter pourvu qu'elle soit accompagnée de la paix et de la levée des sanctions économiques internationales contre leur pays.

La décision de la Grande-Bretagne de refuser, comme le lui demandait le premier ministre rhodésien, l'évêque Abel Muzorewa, de mettre fin à ces sanctions dès que son gouvernement aurait accepté le principe des changements constitutionnels, a été mal accueillie.

De nombreux Blancs estiment, comme l'ancien premier ministre Ian Smith, que la délégation de Salisbury à la conférence de Londres aurait dû faire preuve de plus de fermeté sur ce point.

Fin de l'épreuve de force entre Mexico et Washington

par
Brigitte Morissette
correspondance particulière

MEXICO — L'honneur est sauf! Par l'accord qui vient d'être signé avec les États-Unis pour la vente de 300 millions de pieds cubes de gaz par jour, le Mexique retrouve le pouvoir de négociation dont le pétrole l'a investi et qu'on avait pu croire terni par les débordements d'Ixtoc 1 et la marée noire qui s'étend depuis le golfe de Campeche jusqu'aux plages du Texas.

Mieux encore, cet accord survient à point, quelques jours avant le troisième sommet Carter-Lopez Portillo, à Washington, et l'important discours que le président mexicain doit prononcer à l'O.N.U. en tant que leader de la sixième puissance pétrolière mondiale actuelle, aujourd'hui et demain. Si l'on en juge par les efforts déployés ces derniers temps pour en arriver à une entente après deux ans de négociations houleuses, cet accord vient également renforcer la position passablement affaiblie tant du président américain que du président mexicain.

Depuis deux ans, les négociations sur la vente de gaz mexicain aux États-Unis étaient l'une des principales sources de frictions entre les deux voisins. Motif: le prix. Établissant le prix de leur gaz sur la base du prix du pétrole de type arabe léger no 2 et non de l'huile lourde, beaucoup moins chère, comme c'est le cas aux États-Unis, les Mexicains exigeaient l'an dernier $2.60 les 1,000 pieds cubes alors que le gaz canadien se vendait encore $2.16 et que le gaz américain plafonnait à $1.75. Avec un prix de $3.62 (soit 82 cents de plus que le prix actuel du gaz canadien), et une **clause de révision trimestrielle**, les Mexicains pensent avoir remporté une victoire, aussi bien financière que diplomatique; victoire dont le président, M. José Lopez Portillo, avait peut-être besoin sur le plan interne, après trois ans de présidence du Mexique.

En réalité, les Mexicains n'ont-ils pas dû, eux aussi, se plier à de douloureuses concessions, si l'on songe que le prix signé pour le 1er janvier 1980 est loin de représenter, par rapport au prix initial de $2.60, les augmentations successives du prix du pétrole, depuis deux ans? Là où le Mexique a le mieux soutenu son point de vue, c'est à propos de la clause de révision trimestrielle, une politique que les Mexicains appliquent, tout comme les pays de l'OPEP (dont le Mexique ne fait pas partie) lorsqu'il s'agit de fixer le prix de pétrole.

Cette négociation Etats-Unis-Mexique apparaît néanmoins, au Mexique, comme la victoire après une formidable partie d'échecs; la vente de gaz aux Etats-Unis au prix mexicain était devenue une affaire d'honneur, fortement soutenue par l'opinion publique; les Mexicains préféraient brûler leur gaz associé au pétrole qu'ils exploitent dans les Etats de Tabasco-Chiapas (1 million 800 mille barils quotidiennement) plutôt que de céder au chantage américain. On estime à trois millions 200 cent mille dollars la perte quotidienne qu'entrainait pour le Mexique ce manque à gagner. Sans parler des quelques milliards engagés dans la construction d'un gazoduc de quelque 1,200 km. et pour lequel le Mexique s'était vu refuser un prêt à l'Eximbank.

C'est alors que les Mexicains, sûrs d'eux et surtout sûrs des besoins américains, avaient joué une nouvelle carte en convertissant du pétrole au gaz une partie des installations industrielles du nord du pays, histoire de démontrer que le gazoduc n'allait pas devenir un éléphant blanc.

Moins d'une semaine avant de rencontrer son homologue américain, le président du Mexique, M. José Lopez Portillo, voit ses positions renforcées à un double point de vue auprès de la presse et de l'opinion mexicaines. La veille même de la signature des accords sur le gaz, l'un des principaux collaborateurs, ami et homme de confiance du Président Lopez Portillo, M. Jorge Diaz Serrano, président de Pemex (Petroleos mexicanos), le Yamani mexicain, s'était tiré avec les honneurs de la guerre d'une comparution de 8 heures et demie devant la Chambre des députés. Un événement rare au Mexique où les parlementaires étaient plutôt considérés jusqu'ici comme des marionnettes et le Parlement lui-même un masque pour donner au système politique toutes les apparences de la démocratie.

Avec l'habilete d'un vieux politicien, M. Diaz Serrano, ingénieur de formation, ancien actionnaire de Pergarmo — cette compagnie mexicaine qui, associée à Sedco (société texane appartenant au gouverneur Clements), terminait la perforation d'Ixtoc I, lorsque se produisit la catastrophe que l'on sait — M. Diaz Serrano donc a résisté durant plus de huit heures à l'Opposition. Accusations de corruption, conflit d'intérêt, négligence; mais cet homme que l'on croyait condamné politiquement il y a deux mois (autre victime d'Ixtoc I), rescapé par le Président et par son propre sang-froid semble avoir réussi à rétablir la confiance. D'ailleurs, les Mexicains sont si sceptiques à l'égard de Pemex (la seule société pétrolière à pouvoir perdre de l'argent, disait Paul Guetty il y a quelques années) mais si anxieux de voir le pétrole produire ses fruits qu'ils voudraient vite oublier Ixtoc, et paraissent pour la plupart disposés à considérer cette tragédie écologique et humaine comme un accident de parcours. Il faut dire aussi que les pouvoirs publics ont très habilement utilisé l'intérêt suscité par Ixtoc dans la presse internationale, de telle sorte qu'on a conclu ici à une nouvelle campagne de calomnies pour déstabiliser le Mexique! Et lorsque les premières menaces de poursuite ont été lancées aux États-Unis, l'orgueuil mexicain n'a fait qu'un tour.

Bref, l'argument lancé par M. Diaz Serrano, à savoir qu'Ixtoc, c'est le prix à payer pour le progrès, ne tourne pas à vide; surtout lorsqu'il ajoute que la Baie de Campeche, là où Ixtoc crache sa mauvaise humeur, contiendrait l'une des réserves de pétrole les plus importantes au monde, avec plus de 10 milliards de barils.

En renforçant sa position à la tête de Pemex, M. Diaz Serrano a par le fait même renforcer celle du président Lopez Portillo qui a déjà dû procéder à deux remaniements ministériels et opérer plusieurs mutations de hauts fonctionnaires, ce qui n'es pas courant au Mexique à l'intérieur d'un même *sexenio* (les six ans de pouvoir d'un président).

Mais la comparution du directeur de Pemex devant le Parlement mexicain a surtout démontré à bon nombre que la réforme politique, consommée le 1er juillet dernier avec l'élection de 100 députés d'opposition sur 400 (parmi lesquels 18 communistes), principal cheval de bataille de M. José Lopez Portillo, peut conduire à des spectacles aussi inusités que stimulants, comme la confrontation du puissant directeur de Pemex avec les questions et les accucations de la gauche comme de l'extrême-droite.

C'est pour toutes ces raisons que l'opinion mexicaine contemple avec le plus grand optimisme le prochain sommet Carter-Lopez Portillo où d'autres objets de litige reviendront sur le tapis: les *braceros* ou *indocumentados*, ces 700,000 travailleurs mexicains qui passent illégalement la frontière chaque année, pour fuit le chômage endémique dans leur pays, les mesures protectionnistes etc.

Mais ce qui paraît surtout intéresser le Mexique en ce moment, c'est le discours que prononcera M. José Lopez Portillo à l'O.N.U., discours qui pourrait relancer le leadership mexicain dans le tiers monde pour la création d'un nouvel ordre économique international.

Le Mexique pratique la thèse du « pétrole, héritage de l'humanité » et pourrait aller jusqu'à proposer la constitution d'un organisme, ou encore une charte des droits et des devoirs des pays producteurs et consommateurs de pétrole, pour stimuler la conscience que le pétrole est une ressource non renouvelable et qu'il faut l'économiser.

Les élections font 8 morts au Pakistan

ISLAMABAD (Reuter) — Huit personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées hier au Pakistan où se déroulaient les premières élections (cantonales et municipales) depuis la prise du pouvoir par les militaires en juillet 1977.

De violentes bagarres entre partisans de candidats rivaux ont éclaté dans les provinces de Sind et du Pendjab, régions les plus populeuses et politiquement volatiles du pays.

Au nombre des tués, figure un policier blessé mortellement à coups de bâtons alors qu'il essayait de séparer des électeurs. Dans plusieurs secteurs de Karachi, la police a dû faire usage de gaz lacrymogènes pour rétablir le calme.

Le général Zia-ul Haq, l'actuel chef de l'État, a interdit aux partis politiques de présenter des candidats à ces élections. Pour leur part, les partis redoutent que le général ne se serve des résultats pour se prévaloir d'un soutien populaire renforcé, et peut-être, reporter les élections législatives qu'il a promis d'organiser le 17 novembre, pour rendre le pays à un régime civil.

Il semble cependant que les partis aient discrètement fourni un bon nombre des candidats à ces élections, et que les électeurs en soient parfaitement conscients.

Au Québec,
faut se tenir...en santé

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D
MARC COSSETTE B.A.O.O.D
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

La presse face à la révolution de la télématique

ÎLE DE MAN, Grande-Bretagne (AFP) — La Fédération internationale des rédacteurs en chef, qui vient de tenir ses journées d'étude à l'île de Man, a publié lundi une résolution sur « la presse face à la révolution de la télématique » et qui définit les conditions « pour maîtriser l'outil nouveau et permettre à l'homme de conserver sa dignité de pensée et sa liberté d'expression ».

Les participants au nombre d'une soixantaine (RFA, Belgique, France, Italie, Argentine, Tunisie) estiment dans ce texte, adopté à l'unanimité, que « la révolution apportée par la télématique est irréversible ». Il est donc « vain, inutile et dangereux », selon eux, « d'envisager des adaptations plus ou moins poussées sur la base de situations anciennes déjà dépassées ».

Ils soulignent « la nécessité pour tous les professionnels de la presse de se préparer... et de se battre pour obtenir et au besoin exiger, tant sur le plan individuel qu'au niveau de la profession toute entière, la place qui doit être la leur afin de leur permettre de participer largement aux mutations vitales qui vont avoir lieu ».

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

SERVICES DE MARKETING
pour tous genres d'entreprises
LES ENTREPRISES P.B.
735-0352

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

RECENSEMENT ANNUEL DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC 1979

1, 2, 3, 4 OCTOBRE

35,000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 1, 2, 3, et 4 octobre afin de dresser les listes électorales. On vous demandera vos nom, prénom, adresse, profession et âge.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

La Loi électorale stipule que toute personne possède les qualités requises pour être électeur:
- lorsqu'elle est domiciliée au Québec depuis le 2 novembre 1978.
- lorsqu'elle est domiciliée dans une section de vote le 1er octobre 1979.
- lorsqu'elle est âgée de 18 ans accomplis le 3 novembre 1979.
- lorsqu'elle est de citoyenneté canadienne au moment de la demande d'inscription de son nom.
- lorsqu'elle n'est frappée d'aucune des incapacités de voter prévues par la Loi électorale.

Les recenseurs vous questionneront sur ces qualités d'électeurs. Vous devez répondre verbalement et de façon précise.

Les **1er, 2, 3 et 4 octobre,** soyez présent chez vous pour accueillir les recenseurs.

(En milieu urbain, deux recenseurs doivent visiter chaque foyer tandis qu'en milieu rural, un recenseur peut effectuer ce travail seul ou utiliser tout autre moyen jugé convenable pour recueillir les noms des électeurs.)

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

Poulets de grain: le mythe et la réalité

LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan



La supériorité des poulets de grain serait-elle un mythe? Serions-nous dupes, une fois de plus, de la publicité ou d'un engouement passager? Certains consommateurs qui se veulent fines gueules ou qui ont un penchant pour les produits dits « naturels » ne jurent plus que par le poulet de grain, connu aussi sous le nom de poulet « fermier ». Ils n'hésitent pas à payer deux fois le prix, convaincus que ces poulets sont plus savoureux. Cette importante différence de prix en vaut-elle la peine?

Si on se fie au rapport d'expertise préparé par une firme spécialisée pour le compte de l'émission radiophonique *La vie quotidienne*, à Radio-Canada, la réponse est non. Et, si l'on ne tient compte que de la saveur, il serait révélateur, croyons-nous, de faire un test en servant sur une même assiette des morceaux de poulet de grain et de poulet aux hormones comme on se plaît encore à tort à nommer le poulet vendu généralement dans le commerce. À notre avis, très peu de gens pourraient, sans un coup de chance, passer ce test, même en cuisant les deux volailles sans assaisonnement ni fines herbes.

Précisons dès maintenant que la vente de poulets nourris aux hormones est interdite au Canada en vertu des règlements d'Aliments et Drogues du ministère national de la Santé. Par contre, certains médicaments sont ajoutés à la moulée pour prévenir des maladies courantes chez les volailles. « Sans ces médicaments, explique le directeur de district de la Division de l'aviculture d'Agriculture Canada à Montréal, M. François Plantin, il y aurait un fort pourcentage de perte pour l'éleveur. »

Les poulets achetés régulièrement dans le commerce sont nourris avec des moulées balancées au point de vue protéines et sels minéraux tandis que les poulets de grain, comme l'appellation même l'indique, sont nourris exclusivement aux grains. Et comme il s'agit de grains de maïs, c'est ce qui explique la couleur jaune du gras comparativement à la couleur blanche ou crème du gras des poulets ordinaires.

L'étude faite par une firme spécialisée est basée sur l'analyse en laboratoire de six poulets frais de catégorie A et six poulets de grain. Les premiers ont été achetés dans un Cooprix à $1.05 la livre et les autres chez un épicier-boucher de l'est de la ville à $1.79 la livre. Ils pesaient, en moyenne, entre trois et quatre livres. Fait à noter: les poulets vendus généralement dans le commerce peuvent coûter beaucoup moins que $1.05 la livre tandis que les poulets de grain peuvent coûter plus selon qu'ils sont achetés dans l'est ou l'ouest de la ville.

Les poulets de catégorie A sont placés sur un petit plat en plastique mousseux et sur un coussinet absorbant, puis enveloppés dans du papier plastique tandis que les poulets «fermier» ou de grain sont également vendus sur un plat de plastique, mais sans coussinet.



Photo Jacques Grenier

Selon le rapport d'expertise, les poulets de catégorie A ont une apparence plutôt blanche et la texture est « mouillée ». Le coussinet est imbibé d'eau. La peau est parfaite et le cou enlevé. Les abats sont placés dans un sac de papier à l'intérieur de la volaille. Au dépeçage, la chair est adhérante aux os. Il s'écoule de l'eau, la graisse est « mouillée », la peau et la viande ont une couleur plutôt blanche. Aucune odeur anormale ne s'en dégage.

Les poulets « fermier » sont jaunes d'apparence et on note des déchirures de la peau sur la poitrine de cinq des six poulets. La couleur jaune du gras et de la peau est prononcée. Il n'y a pas d'eau qui s'écoule de la viande et celle-ci semble moins adhérer aux os. La graisse jaune est épaisse, collante. À l'analyse, on a relevé une odeur désagréable de début de décomposition ou de faisandé, cela pour quatre poulets. Le cou n'est pas coupé et les abats sont placés dans un sac. Les poulets de grain, à cause des déchirures devraient en fait être classés dans la catégorie « utilité »; ces poulets, rappelons-le, se vendent moins cher que ceux de la catégorie A.

Les poulets vendus généralement dans le commerce pesaient en moyenne 0.07 livre de moins que le poids marqué; le support de plastique 0.01 lb et le coussinet mouillé environ 0.04 livre, ce qui représente en général 0.13 lb de moins. Les poulets « fermier » pesaient 0.01 lb de plus que le poids marqué, ce qui tient compte du support de plastique (sans coussinet). Probablement que lors de l'emballage des poulets de catégorie A, le poids chargé est juste, mais lorsque le consommateur déballe le poulet à la maison, il a déjà perdu en moyenne 0.13 lb en eau écoulée, soit 4% ou 14 cents à $1.05 la livre.

La perte de poids à la cuisson est en moyenne de 30% pour le poulet de catégorie A et de 27% pour le poulet de grain. La différence n'est pas significative, mais le prix du poulet sur l'assiette du consommateur en est d'autant augmenté.

Une fois la peux, le gras et les os enlevés, il reste pour le poulet de catégorie A, avant cuisson, 40% de « viande » et pour le poulet fermier, 41% ce qui ramène le prix du poulet de catégorie A à $2.63 la livre et celui du poulet fermier à $4.48 la livre.

Même si les valeurs nutritives étaient différentes, ce qui est loin d'être prouvé, les différences observées entre les deux variétés de poulet ne justifie pas la différence de prix. La quantité d'eau pour la chair de poulet seulement, pour le poulet cru, est de 75.5% pour la catégorie A et de 74.5% pour le poulet de grain et, lorsque le poulet est cuit, ces pourcentages sont respectivement de 69.8% et de 67.4%; la proportion de gras, une fois la volaille cuite, est respectivement de 4.5 et de 3% tandis que le pourcentage de protéines est de 26.7 et de 30.3%.

Tout ceci nous amène à conclure que la différence de prix n'en vaut certainement pas la peine, surtout lorsque le poulet est assaisonné comme dans le cas d'un poulet aux herbes ou un poulet au citron par exemple, ou qu'il est utilisé en sauce ou pour en faire un poulet chasseur ou cacciatore. Si vous n'en démordez pas, convaincus que la saveur est meilleure, alors ne cédez à la tentation que si le poulet est rôti et le goût masqué par d'autres assaisonnements. Mais encore, ça devient un luxe qui se paie le gros prix. Il faut s'en rendre compte.

■

Au marché Atwater — Un tour rapide au marché Atwater, hier, nous a permis de nous rendre compte qu'il y a encore de bons achats à y faire, surtout si vous achetez d'assez bonnes quantités pour la congélation ou pour faire des conserves et des marinades. Mais prenez le temps de « magasiner », d'aller d'un éventaire à l'autre.

Ainsi, par exemple, nous avons vu des poireaux à trois pour $1 et, encore plus avantageux, à $3, $3.50 et $4 la douzaine selon la grosseur. Les piments, les aubergines, les betteraves, les carottes et les petits oignons à mariner sont d'autres achats intéressants cette semaine; nous avons noté des concombres à trois pour 50 cents ou à sept pour $1 ainsi que des radis à quatre paquets pour $1.

Quant aux choux-fleurs et aux brocolis, cela vaut la peine de comparer les prix avec les spéciaux annoncés par certaines chaînes de supermarchés. Souvent, ils sont dans les marchés en plein air plus frais, plus fermes et aussi plus gros. À vous de juger. Les tomates vendues à la boîte tirent à leur fin et les prix varient énormément d'un producteur à l'autre: nous en avons vu à $2, $3.50 et même $5 la boîte.

Lors de notre visite, hier, au marché, nous avons rencontré deux classes d'enfants de première année de l'école Rabeau, à Saint-Lambert. On y faisait une visite pédagogique pour apprendre aux jeunes à reconnaître fruits et légumes; certains n'avaient jamais vu d'aubergines tandis que d'autres se sont émerveillés devant un « petit arbre » de choux de Bruxelles. Les producteurs se sont prêtés de bonne grâce à toutes les questions, même les plus saugrenues, et ont répondu avec beaucoup de sérieux. Bravo pour cette excellente façon d'initier tôt les enfants à une saine alimentation.

Les bons achats

(À moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

A & P: dindes surgelées Butterball, 6 à 14 lb, $1.08; rôti de boeuf désossé de palette, bout des coûtes ou de l'épaule, $2.18; épaule de porc « picnic », fumée, 5 à 7 lb, $1.19; foie de boeuf frais, tranché, 99 cents; cuisse de jambon, partie du soc ou moitié de jarret, $1.39; poulet en morceaux, 15 morceaux dans un paquet, 69 cents; quarts de poulet frais, avant ou arrière, 99 cents; poulets frais, cat. A, environ 3 à 3½, 89 cents; hauts de cuisses de poulet surgelés, 99 cents. Poisson: filets de sole surgelés, $2.39.

■

AVA: jambon dans la fesse, prêt-à-manger, $1.08; jambon mignon Hygrade, $2.28. Poisson: filets de morue surgelés, $1.48. Fruits et légumes: raisins bleus de l'Ont., panier de 4 pintes, $1.95; tomates roses, culture du Qué., 33 cents; carottes lavées du Qué., cello de 5 lb, 47 cents.

■

Cooprix (prix réguliers considérés comme de bons achats cette semaine): bifteck de côte, $3.17; bifteck d'aloyau, $3.27; coupe budget de boeuf, $1.47; rôti extérieur de croupe, $2.17; rôti intérieur de croupe, $2.27; jambon de soc roulé, $1.78; gigot d'agneau surgelé, entier ou demi, de la N.-Z., $1.57; lapin frais, $1.98. Fromage: cheddar doux, blanc ou coloré, $2.08. Fruits et légumes: chou-fleur du Qué., 48 cents ch., toutes les grosseurs: oignons jaunes du Qué., sac de 10 lb, 88 cents; laitue chinoise du Qué., 28 cents ch.; betteraves du Qué., sac de 25 lb, $2.98; carottes du Qué., sac de 25 lb, $1.98; raisins bleus de l'Ont., panier de 4 pintes, $2.48.

■

Dominion: poulets surgelés, cat. « utilité », 2 à 4 lb, 64 cents; fesse de porc frais, 98 cents; pattes de porc surgelées, 39 cents; porc haché, $1.38. Poisson: filets d'aiglefin frais, $1.88. Fruits et légumes: raisins bleus Concord de l'Ont., panier de 4 pintes, $1.98; chou-fleur du Qué., 69 cents ch.; pommes de terre lavées du Qué., sac de 10 lb, 69 cents; avocats de la Flor., gros. 28, 88 cents; melons Honey Dew de la Cal., gros. 8, $1.28; canneberges de marque Ocean Spray, cello de 16 on, 58 cents.

■

Hypermarché: rôti de palette, coupe régulière, $1.38; bifteck de palette, coupe régulière, $1.48; rôti de palette désossé et roulé, $1.68; bouts des côtes à braiser, $1.68; bifteck de côtes de choix, $3.18; rôti de côtes de choix, 5 premières côtes, $2.88. poisson: morue fraîche complète, sans tête, 99 cents; filets d'aiglefin frais, $2.39; perche fraîche de mer, 89 cents. Fruits et légumes: raisins rouges Empereur de Cal., 68 cents; choux verts, prod. du Qué., gros. 16, 18 cents ch.; carottes, prod. du Qué., cello de 5 lb, 48 cents; poires Bartlett de la C.-B., gros. 135, 48 cents; avocats de la Flor., gros. 32, 68 cents.

■

IGA/Boniprix: bifteck de ronde, désossé, tranche complète, ou rôti extérieur de croupe, $2.28; bifteck ou rôti d'aloyau, $3.38; surlonge complète, pour le congélateur, environ 28 lb, $2.18; jarrets de porc, déjà congelés, 49 cents; foie de boeuf tranché, surgelé, emballé sous vide, env. 12 on, $1.99. Poisson: truites arc-en-ciel, surgelées, $2.59; filets d'aiglefin, surgelés, $1.99. Fruits et légumes: pommes McIntosh du Qué., sac de 5 lb, $1.19; poires Bartlett de C.-B., 49 cents; navets du Qué., 10 cents; raisins rouges Empereur de Cal., 68 cents; maïs en épis du Qué., 69 cents la douz.; oignons jaunes du Qué., sac de 10 lb, 89 cents.

■

Métro: poulets à frire ou à rôti, surgelés, moins de 5 lb, 59 cents; soc de porc roulé, fumé, $1.68. Fruits et légumes: pommes de terre, cult. locale, sac de 20 lb, 79 cents; oignons jaunes, gr. petits, cult. locale, sac de 10 lb, 79 cents; ananas Dôle, prod. du Honduras, gros. 12, 69 cents ch.; raisins Tokay de Cal., 57 cents; pommes McIntosh du Qué., cello de 5 lb, $1.17.

Provibec: cuisses de poulet frais avec dos, 88 cents; poitrines de poulet frais avec dos, $1.08. Fruits et légumes: pommes de terre du Qué., sac de 20 lb. 79 cents; raisins rouges Tokay des E.-U., 65 cents; carottes du Qué., sac de 20 lb, 49 cents.

■

Richelieu: longe de porc frais, bout de côte, environ 3 lb, $1.18; longe de porc frais, bout du filet, environ 3 lb, $1.38; jambon désossé, prêt-à-manger, style québécois, demi, $1.79; côtes de flanc de porc surgelées, $1.49. Poisson: truites arc-en-ciel surgelées, $2.19. Fruits et légumes: raisins bleus Concord, prod. de l'Ont., panier de 2 pintes, $1.29; bananes Dôle, gros fruits, 24 cents carottes, cult. locale, cello de 5 lb, 47 cents; oranges Outspan, prod. de l'Af. du Sud, gros. 112, $1.59; brocoli, prod. du Qué., gros. 14, 65 cents ch.

■

Provigain: rôti de porc frais, partie des côtes, $1.18; côtelettes de porc, partie de la longe, $1.78; rôti de porc frais, partie du filet, $1.38. Fruits et légumes: raisins bleus de l'Ont., panier de 4 pintes, $1.95; bananes, 23 cents; petits et gros fruits; oranges Outspan Valence de l'Af. du Sud, gros. 112, $1.59.

■

Steinberg: jeunes surgelées Flamingo de moins de 12 lb, cat. A, 88 cents; jambon désossé, Sugar Plum de Swift, en quart, $2.18; gigot d'agneau surgelé de la N.-Z., entier ou en demi, $1.58; bacon Lazy Maple de Swift, 16 on, $1.28; jambon désossé Old Fashion de Schneider. $3.18 (dans les comptoirs de charcuterie seulement). Poisson: filets de morue sans arête, surgelés, High Liner, pqt de 14 on, $1.38. Fruits et légumes: chou-fleur du Qué., gros. 12, 59 cents ch.; raisins bleus Concord de l'Ont., panier de 4 pintes, $1.88; oignons à bouillir du Qué., sac de 10 lbs, 79 cents; radis du Qué., cello de 16 on, 38 cents; rutabagas du Qué., 10 cents; piments verts du Canada, 38 cents; raisins secs Sun Maid, pqt de 14½ on, $1.31.

La turbine d'un DC-9 explose en vol

MADRID (AFP) — La turbine d'un moteur d'un DC-9 de la compagnie espagnole Iberia, qui transportait 56 passagers entre Madrid et Barcelone, a fait explosion en vol mardi matin.

L'avion a dû faire un atterrissage d'urgence sur l'aéroport militaire de Saragosse. Les passagers et les membres de l'équipage sont indemnes. En revanche, l'appareil a été fortement endommagé au cours de l'atterrissage. On ignore encore les causes de l'explosion.

Transmission des pouvoirs au cardinal Bertoli

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a reçu mardi le cardinal Paolo Bertoli, camerlingue de l'Église pour lui confier, par un document, la charge de gérer les affaires ordinaires du Saint-Siège pendant son absence, lors de son voyage en Irlande et aux Etats-Unis du 29 septembre au 7 octobre.

Grâce à ce mandat, le cardinal Bertoli pourra prendre des décisions pour l'Église dans les cas d'extrême urgence. Le camerlingue restera en contact avec le souverain pontife par l'intermédiaire de la nonciature à Dublin et de la Délégation apostolique à Washington.

pour Fins Gourmets seulement

Publicité
Robert Campeau
844-3361

GEORGE'S STEAK HOUSE
la maison du bifteck
située au Café du Nord
Fruits de mer • Diners d'affaires
• Stationnement gratuit
en spécial tous les jours $8.95 LA CÔTE DE RÔTI DE BOEUF AU JUS
Servie avec soupe à l'oignon gratinée, pommes de terre au four ou frites, salade verte et café
10,715 boul. Pie-IX (Montréal-Nord) 322-2020

Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal
Tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q.
Tél.: 277-5275
Fort Lauderdale

enfin ré-ouvert!
l'ancien «Brokers»
la bonne cuisine d'autrefois...
Au vieux Carrefour
440, St-François-Xavier
(845-7727)
réceptions

A la Marie Galante
le petit coin des artistes où la cuisine est à son meilleur
table d'hôte à partir de $8.00
Ouvert de 11 h 30 à 23 h 30
1488 Ste-Catherine, Est
réservations: 527-4591

DINER POUR DEUX
INCLUANT UNE BOUTEILLE DE VIN $32.50
DINER DE GOURMET COMPLET
Surf 'n Turf
• NOTRE SUCCULENTE BISQUE D'HOMARD
• ½ HOMARD DU NOUVEAU BRUNSWICK
• FILET MIGNON SUR LE GRILL. POMMES DE TERRE SAVOYARD
• NOTRE FAMEUSE SALADE. COMME DESSERT NOTRE FABULEUSE BAGATELLE AU GRAND MARNIER. CAFE ou THE
★★★ GRILLADIN
COMPLEXE DESJARDINS
BASILLAIRE 1
NOUS NOUS DISTINGUONS PAR UN RICHE MENU CONTINENTAL A LA CARTE AUSSI TABLE D'HOTE A PARTIR DE 9.75
STATIONNEMENT GRATUIT APRES 6 PM
RESERVATIONS: 284-1104 284-0297

LA PAMPA
GASTRONOMIE ARGENTINE
RÉSERVATIONS: 282-9177
2051, RUE ST-DENIS MONTRÉAL (ENTRE SHERBROOKE ET ONTARIO)

heures d'ouverture: du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit • Fermé le dimanche
la sila
n'oubliez pas de réserver!
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal 844-5083

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

la cuisse de velours
• venez goûter à nos spécialités québécoises, françaises et végétariennes.
• apportez votre vin préféré
• musique classique en sourdine
ouvert de 11:30 à 15:00 et de 17:00 à 21:00
fermé lundi soir et dimanche
1277 rue panet, Montréal, rés: 525-2521

Des mets raffinés comme le veut la plus haute tradition française...
Le Vert Galant
1425 rue Crescent— 844-4155
Stationnement gratuit — Ouvert le dimanche
Repas d'affaires tous les jours

un petit restaurant francais qu'il faut découvrir ...
AUX DEUX CHAÎNES
1218 EST, STE-CATHERINE (métro Beaudry)
522-4882 Fermé le dimanche

La Lucarne
Restaurant Français
Salons privés sur réservation
Spécialité de poissons frais selon arrivages
1030 ouest, rue Laurier, Outremont • 279-7355

Beaucoup de gens connaissent le COUSCOUS...
Très peu en connaissent la vraie saveur..
ouvert de 17 h 30 à 24 h tous les jours
Spécialités marocaines authentiques
la Medina
3464 rue St-Denis
Tél.: 282-0359

RESTAURANT
Un coin de soleil au coeur de Montréal...
El Morocco II
La Cuisine Orientale par excellence
Fermé vendredi soir
3450 Drummond, Montréal
(au nord de Sherbrooke)
844-6888

Benihana 日本
GRILLADES JAPONAISES
Spectaculinaire !
Changez votre ordinaire, passez une soirée spectaculinaire au Benihana Steak House de Bill Wong!
À peine assis à votre table, le chef armé de tout son attirail culinaire commence le spectacle. En un tour de main, votre table se transforme en scène de théâtre. Vos yeux sont éblouis. Votre palais est ravi.
Steak Hibachi, succulentes crevettes, poulet teriyaki... pourquoi pas ce soir
Au deuxième étage
BILL WONG'S
7965 boul. Décarie
Réservations:
731-8202
Ouvert pour le lunch et le diner.

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Déjeuners d'hommes d'affaires de $3.25 à $6.50
Table d'hôte tous les soirs • groupes acceptés
361 est, rue St-Paul - 861-5337

Souper de fin de soirée
Après le théâtre ou le concert, la meilleure tradition veut que l'on soupe. Quiche lorraine, raclette, assiette de fruits frais avec yogourt, ou fabuleuse fondue au fromage pour deux. Quoi encore? Venez et vous verrez.
LA PETITE HALLE
1425, rue Bishop
Au téléphone 849-1294
les mardi et mercredi, de 11h45 à 23h30
le jeudi, de 11h45 à minuit
le vendredi, de 11h45 à 1h
le samedi, de midi à 1h
le dimanche, de midi à 22h
le lundi, fermé

Changer de sexe: opération inutile?

Les spécialistes américains doutent chaque jour davantage de l'utilité des interventions chirurgicales destinées à changer le sexe d'une personne.

Cette remise en question va si loin que l'hôpital John Hopkins, haut-lieu de ce genre de chirurgie corrective, a cessé ses opérations de changement de sexe au printemps dernier et démantelé son comité d'experts chargé de sélectionner les candidats admissibles à la chirurgie, rapporte la revue américaine *Science*.

Il semble en effet que les personnes qui ont bénéficié de psychotérapie se tirent beaucoup mieux d'affaire que ceux qui ont « bénéficié » d'altérations chirurgicales plus radicales.

Telle est en tous cas la conclusion à laquelle arrive le directeur de l'unité de consultation sur les comportements sexuels de l'hôpital John Hopkins, M. Jon Meyer, après avoir suivi depuis 1971 l'évolution de 15 personnes ayant subi un changement de sexe et de 35 autres qui n'avaient suivi que de la psychothérapie. Dans l'un et l'autre groupe, il s'agissait généralement d'hommes qui désiraient devenir des femmes (quatre cas sur cinq).

M. Meyer est arrivé à ce verdict en se fondant sur quatre indices objectifs: l'amélioration de l'emploi, le dossier judiciaire, le mariage et la cohabitation (homosexuelle ou hétérosexuelle) ainsi que l'hospitalisation pour des traitements psychiatriques.

Toujours selon M. Meyer, la majorité des personnes qui sollicitent un changement de sexe sont des jeunes qui n'arrivent pas à s'adapter à la vie adulte (quitter le foyer familial, trouver un compagnon, se trouver un emploi et se trouver une place dans le monde). Beaucoup d'autres sont plutôt des gens d'âge mûr qui n'arrivent pas à accepter la maladie, la mort, la retraite ou une perte financière et qui cherchent une issue dans un changement d'identité sexuelle.

En outre, les recherches récentes tendant à montrer que l'identité sexuelle des humains est avant tout déterminée par l'éducation même si des anomalies hormonales au stade foetal peuvent causer des changements physiques et psychologiques clairement identifiables. Par exemple, certaines anomalies hormonales peuvent provoquer une allure et des comportements plus « virils » chez des fillettes ou plus « efféminés » chez des garçons mais elles n'amènent pas une remise en question de l'identité sexuelle.

De même, rien ne permet de penser pour l'instant que l'homosexualité serait d'origine hormonale.

Maurice Champagne-Gilbert réclame une enquête

Les Apôtres de l'amour infini accusés de séquestration et de lavage de cerveau

par André Tardif

Une commission d'enquête spéciale devrait être mise sur pied au Québec pour étudier le problème des sectes, notamment celle des Apôtres de l'amour infini, un « ghetto omnipuissant » et un Jonestown en puissance, et tenter de corriger ce qui peut l'être, a déclaré hier M. Maurice Champagne-Gilbert, ex-président de la Ligue des droits et libertés et ancien vice-président de la Commission des droits de la personne du Québec.

« Il ne s'agit pas de viser l'inquisition et l'étalage public de tout ce que l'on pourrait observer de négatif, mais d'abord d'étudier le fonctionnement d'une secte, de chercher à le comprendre dans ce qu'il vise de positif, et de proposer à la secte des mesures correctives à l'égard de tout ce qui est susceptible de compromettre à court terme comme à long terme des droits fondamentaux et d'en rendre le contrôle social possible. »

C'est en ces termes que M. Champagne-Gilbert a défini hier, au cours d'une conférence de presse convoquée à titre individuel, le mandat de cette commission d'enquête, précisant qu'il fallait d'abord éviter « une panique qui déclencherait dans la secte des comportements de défense et de culpabilisation extrême ».

Car il n'écarte pas la possibilité que face à la situation « scandaleuse » qui y prévaut depuis plusieurs années, il ne se produise au sein des Apôtres de l'amour infini un éclatement comparable au suicide collectif des adeptes du Temple du peuple, survenu l'an dernier à Jonestown en Guyana.

Il affirme en effet qu'à partir de documents de la secte même ainsi que de témoignages d'ex-membres, il a pu établir qu'on y séquestre des enfants, et qu'adultes et enfants sont soumis à de mauvais traitements, à l'isolement total, au lavage de cerveau et à une programmation systématique en vue de les amener à se soumettre totalement au pouvoir du chef, le père Jean Grégoire de la Trinité aussi appelé le page Jean.

Selon M. Champagne-Gilbert, les Apôtres regroupent une trentaine de propriétés au Québec, au Canada et dans d'autres pays, d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Les lieux stratégiques, notamment le monastère de Saint-Jovite, sont équipés d'une tour de contrôle, de détecteurs, de souterrains et de murailles.

« À plusieurs reprises, la secte a mis en échec la justice, refusant d'exécuter des jugements et des ordres des tribunaux, a-t-il dit. Elle tourne en ridicule plus d'une vingtaine de juges qui ont statué sur elle et déjoue la police comme elle le veut, à un point tel que la Sûreté du Québec ne semble plus avoir la volonté d'appliquer la loi lorsqu'elle implique des dirigeants des Apôtres ».

Il attribue leur puissance, et en même temps leur marginalité, au statut légal privilégié que leur confèrent trois chartes, dont une du gouvernement québécois qui en fait une corporation religieuse, « statut que toute organisation secrète qui voudrait contester la société rêverait d'avoir, le tout sous le couvert de la liberté religieuse ».

« Bien que la secte défie les tribunaux et déjoue la police, séquestre des enfants et en maltraite d'autres, se moque des lois et donne de l'enseignement, par exemple, sans permis du ministère de l'Éducation, bien qu'on sache que c'est un ghetto ou bien plus d'enfants que d'adultes qu'on ne croit peuvent être en péril et privés de droits fondamentaux, les gouvernements demeurent passifs ».

À son avis, au moins six ministères tant fédéraux que provinciaux n'y exercent pas le contrôle qu'ils devraient, et cette passivité ainsi que les délais ne font qu'aggraver la situation.

Un travailleur pénalisé pour son adhésion à la CSD sera indemnisé

par Louis-Gilles Francoeur

La Cour d'appel du Québec vient de reconnaître le droit à une compensation financière à un syndiqué de la construction, membre de la CSD, qui s'est vu privé d'un emploi, il y a plus de deux ans, parce qu'il n'appartenait pas à la FTQ-Construction.

Le syndiqué en question, M. Mario Bouchard, de Sept-Îles, postulait un emploi sur un chantier de construction de Port-Cartier auprès de la compagnie A.P. Green Refractories Canada Ltd.

Les tribunaux inférieurs ont reconnu que ce travailleur avait été victime de discrimination et d'intimidation à cause de son allégeance à la CSD. Or les lois de la construction préservent en principe la liberté d'allégeance syndicale et interdisent toute discrimination sur cette base. Mais si ces instances inférieures ont reconnu que M. Bouchard avait été victime de discrimination, elles lui ont refusé le droit à des dommages et intérêts en privilégiant une interprétation restrictive de l'article 44 de la loi régissant cette industrie, qui permet à un arbitre de réintégrer un salarié dans son emploi et de lui payer une indemnité pour les préjudices subis.

L'arbitre qui fut saisi de ce cas a en effet conclu que M. Bouchard, n'ayant été ni déplacé, ni congédié ou encore mis à pied, ne pouvait par conséquent être « réintégré » dans ses fonctions. Il s'est dit d'avis d'autre part que personne ne pouvait déterminer précisément l'indemnité à laquelle le syndiqué avait droit, parce qu'il est impossible de savoir la durée de travail dont il aurait bénéficié.

La Cour d'appel a plutôt jugé qu'en raisonnant de cette façon l'arbitre refusait d'exercer pleinement ses responsabilités.

Le tribunal a d'autre part conclu que les décisions des instances inférieures dans ce dossier étaient contraires à l'esprit du législateur, au bon sens et à l'équité.

La Cour n'a toutefois pas déterminé elle-même le montant de l'indemnité, qui devra être versée à ce travailleur, et c'est l'arbitre qui devra dans ce domaine vraisemblablement compléter son premier jugement.

Quant à la compagnie, ses procureurs ont fait savoir qu'ils pourraient porter la cause devant la Cour suprême. Son droit d'appel est valide jusqu'au 15 octobre.

La direction de la CSD a qualifié de « fondamental » l'enjeu de cette bataille juridique parce que la timidité de la jurisprudence dans ce domaine, dit-elle, pourrait empêcher bien des travailleurs de faire valoir leurs droits et ouvrir une porte à la discrimination que la loi prétend justement réprimer.

Selon la CSD, « l'origine de toute cette affaire repose sur le problème de la collusion connue qui existe entre la FTQ-Construction et les employeurs ». Cette centrale cite à titre d'exemple un extrait du jugement en première instance où le contremaître du travailleur injustement pénalisé lui a déclaré: « Je serai pas bon pour le rentrer avec l'union dans laquelle tu te trouves... Si tu étais dans la FTQ, tu n'aurais pas de problème: c'est la FTQ qui engage. »

Le syndiqué en cause avait déjà été embauché par AP Green Refractories alors qu'il était syndiqué à la FTQ.

Pour la CSD, cette « affaire témoigne de la façon dont la FTQ maintient son quasi-monopole dans la construction ».

L'Hôtel-Dieu de St-Jérôme vit sa 2e journée de grève

par Marie Laurier

L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme a vécu hier sa deuxième journée de débrayage de la part des employés généraux auxquels se sont joints plusieurs travailleurs de soutien et des techniciens en radiologie.

Le mouvement de grève a donc pris de l'ampleur et l'on tentait hier après-midi d'en arriver à une solution, la direction et le Syndicat des employés généraux du Centre hospitalier de Saint-Jérôme ayant amorcé le dialogue au moment où l'on recueillait ces informations.

Le conflit a commencé lundi matin à la buanderie générale, les employés se jugeant victimes d'un surcroît de travail en raison du non-remplacement de travailleurs absents. Ils se sont réunis dans la cafétéria de l'hôpital, où les ont rejoints des dizaines d'autres employés généraux.

Selon M. Pierre Lavallée, vice-président du syndicat qui regroupe 550 membres CSN, la participation des employés au mouvement de débrayage a été encore plus massive hier. Les services essentiels ont cependant été maintenus et les cadres ont été de nouveau mobilisés pour effectuer le travail laissé en plan dans les différents départements.

Pour sa part, M. Amédée Michaud, directeur des services hospitaliers de l'Hôtel-Dieu, a souligné au DEVOIR que l'hôpital a fonctionné à peu près normalement hier mais que l'on s'en est tenu à s'occuper des cas d'urgence seulement dans les laboratoires et les cliniques externes.

Le Conseil du maintien des services essentiels se tient au courant de l'évolution du conflit.

Fisc: $11,000 d'amendes

Un homme d'affaires bien connu de Sainte-Anne-de-Sabrevois, Roland Lefort, a reçu hier des amendes totalisant $11,046.80, pour avoir caché au fisc québécois des revenus de $41,321.13, entre les années 1973 et 1975, éludant ainsi des impôts de $8,357.51.

Le juge Jean Frédérick, de la Cour des sessions, lui a imposé trois amendes de $200 chacune, en plus de lui demander une autre amende qui équivaut à 12½% de l'impôt dont il a voulu éviter le paiement, soit $10,446.80. À défaut de paiement, Roland Lefort devrait purger un emprisonnement de six mois.

En vertu de la loi, l'inculpé devra en outre acquitter les droits impayés et les intérêts s'y rapportant.

Ça se passe chez «Bill Wong»



On aperçoit ici le chef cuisinier qui offre un spectacle des plus inusités à la table de ses invités comme le veut la traditionnelle cuisine "Teppanyaki".

Etabli au même endroit depuis près de vingt ans, le restaurant Bill Wong s'est taillé une réputation des plus enviables dans la gastronomie japonaise au Québec.
Dans l'imposante bâtisse que l'on reconnaît facilement à l'angle des rue Ferrier et boul. Décarie, le « Benihana » occupe un étage au-dessus de trois autres salles de spécialités différentes dont le fameux bar « Hawai Kai ».
On peut y déguster un repas complet, arrosé de saké, ce vin de riz japonais servi chaud et qui s'apprête exclusivement à ce genre de cuisine, tout cela dans une ambiance des plus typiques et pour un prix fort raisonnable. (Stationnement gratuit à l'arrière). *(publi-reportage)*

Canadian Tire et Stanley se sont-ils serrés la pince au Loews Westbury?

Toutes sortes de compagnies choisissent la Ville Reine pour discuter affaires, une fois qu'elles ont découvert les salles de réunions ultra-modernes du nouveau Loews Westbury.

Dans un grand hôtel, les gens d'affaires sont entre bonnes compagnies.

HÔTEL LOEWS WESTBURY
TORONTO (416) 924-0611

Pub Krokin

L'amour n'est pas un sentiment, c'est un art

Henri de Montherlant (1896-1973)

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar

6/36

Gouvernement du Québec
Commission du salaire minimum

AVIS AUX ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

À titre de service à la clientèle, la Commission du salaire minimum du Québec désire aviser les enseignants, qui ne sont pas régis par une convention collective et croient ne pas avoir reçu ce qui est prévu à l'ordonnance 3-1972, (Indemnité de vacances), que ceux-ci peuvent porter plainte par écrit et ce, autant que possible avant le 15 octobre 1979, le droit étant éteint le 1er novembre 1979.

Ces plaintes seront reçues à l'un de nos bureaux régionaux.

MONTRÉAL	C.P. 730 Succursale Desjardins Montréal, Qué. H5B 1B8	873-7061
QUÉBEC	210 est, boul. Charest Québec G1K 3H1	643-4940
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE CANTONS-DE-L'EST	235, ave. St-Jérôme Matane, Qué. G4W 3A7	562-2010
	112, rue Wellington sud Sherbrooke, Qué. J1H 5C7	565-0441
CHAUDIÈRE-RIVIÈRE-DU-LOUP CÔTE-NORD	2, Place Tanguay Lévis, Qué. G6V 6X8	833-6194
	782, rue Bossé Hauterive, Qué. G5C 1L6	589-9931
LAC ST-JEAN	690, Sacré-Coeur ouest Plaza 3 Alma G8B 1L9	662-3975
MAURICIE	140 rue St-Antoine Trois-Rivières, Qué. G9A 5N6	374-4661
NORD-OUEST	33 ouest, rue Gamble Rouyn, Qué. J9X 2R3	762-0867
OUTAOUAIS	717, boul. St-Joseph C.P. 144, Succ. "A" Hull, Qué. H8Y 6M8	771-6259
SAGUENAY	50 est, boul. Harvey Jonquière, Qué. G7X 8L6	547-6689

guérin



Isabelle Delisle Lapierre
À L'ÉCOUTE DE SA VIE / Concept Santé
238 pages / **$8.95**
Ouvrage primé par le ministère de l'Éducation, Québec



Jurgen Pesot
SILENCE ON PARLE (introduction à la sémiotique)
Collection: *Langue et société dirigée par Guy Connolly*
156 pages — **$4.95**

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU/CANADA
Édition annotée
Jacques Larichellière, c.a.
3,500 pages / **$29.00**
(Service annuel de mises à jour $15.00/an)

Albert Mayrand
DICTIONNAIRE
de maximes et locutions latines utilisées en droit québécois
235 pages / **$10.95**

Claudette Grégoire
LA CLÉ DE LA CORRESPONDANCE
(les outils du secrétariat)
82 pages — **$6.95**

Roland Godin
DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS (1)
(mots de 2, 3 et 4 lettres)
242 pages / **$6.95**
C'est triste pour les autres, mais c'est le meilleur et le plus universel!

Y. Renaud & J.L. Baudoin
LA CONSTITUTION CANADIENNE
530 pages / **$14.95**

J.-M. Samson
L'ÉDUCATION SEXUELLE À L'ÉCOLE
327 pages / **$7.95**

R. Lauzon & S. B.-Lauzon
C'EST BON LA SEXUALITÉ
315 pages / **$4.50**

Anne-Marie Connolly
FRANÇAIS LANGUE SECONDE PAR OBJECTIFS
(3 cahiers de disponibles)
134 pages **$4.50**

Guy Connolly
LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE
Questions, Problèmes et Exercices
176 pages **$8.00**

Serge Beaulé
(conseiller d'orientation)
GUIDE DES COURS ET CARRIÈRES
675 pages **$10.95**

L'ASTROLOGIE CHINOISE
151 pages / **$7.95**



Gilles Brodeur, Pierre Jodoin
Jacques Labelle, Pierre Lemyre
Kevin Spraggett
LE TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS/ MONTRÉAL 1979
353 pages / **$10.00**



Normand G. Robidoux et Léon A. Robidoux
L'ALMANACH DES CURIOSITÉS
121 pages / **$5.95**

Alain Hénot
COMMUNICATION 589-101-75
Le processus de la communication
Collection: SARP
419 pages / **$12.95**

Georges Chassé
INITIATION À L'INFORMATIQUE
Collection: SARP
483 pages / **$12.95**
Nous accordons aux étudiants et aux professeurs des collèges, cégeps et universités, une remise de 10% jusqu'au 24 octobre 1979, à notre **succursale** du 4560 St-Denis, Montréal.

Voyez M. Albert Duchesne (849-1112)

guérin
éditeur imprimeur libraire
4574 Saint-Denis Montréal, Québec H2J 2L3

Gromyko dénonce la «question imaginaire» de Cuba

NATIONS UNIES (AFP) — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a conseillé, hier, au gouvernement américain de « clore la question imaginaire » de Cuba, tout en réaffirmant le désir de son pays d'avoir des relations « amicales » avec les États-Unis.

Le chef de la diplomatie soviétique a ainsi répondu, au cours de son intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, aux protestations américaines relatives à la présence à Cuba d'une brigade de combat soviétique de 2,000 à 3,000 hommes.

Dans ses déclarations officielles, l'URSS a, jusqu'à présent, rejeté les indications récemment données par le président Jimmy Carter et les plus hautes autorités américaines à propos de cette unité, et affirmé que seuls des conseillers mulitaires soviétiques se trouvaient à Cuba.

M. Gromyko a, toutefois, saisi l'occasion de son discours à l'ONU pour renouveler l'assurance que le Kremlin désirait « entretenir des relations normales et même amicales avec les États-Unis ».

Le ministre soviétique a cherché, en revanche, à mobiliser l'ONU contre la Chine en demandant l'inscription à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée générale d'une question intitulée « inadmissibilité de la politique d'hégémonie dans les relations internationales », et en laissant entendre que l'URSS poserait aussi la question devant le Conseil de sécurité.

Sans mentionner directement Pékin, M. Gromyko a dénoncé ceux qui « manipulent le terme 'hégémonie', et demandé à l'Assemblée d'adopter une résolution qui déclarerait que « nul État ou groupe d'États, dans quelques circonstances et pour quelques motifs que ce soit, ne doivent prétendre à l'hégémonie par rapport à d'autres États ou groupe d'États ». La Chine s'en prend régulièrement aux « visées géhémonistes » qu'elle attribue aux dirigeants de Moscou.

M. Gromyko a réitéré un certain nombre de suggestions de Moscou sur le désarmement: l'URSS propose des négociations avec toutes les puissances nucléaires en vue d'aboutir à un accord sur l'interdiction progressive des stocks des armes nucléaires. Elle préconise des efforts accrus pour empêcher la prolifération de ces armes. Elle propose, à nouveau, la convocation d'une conférence des pays européens, des États-Unis et du Canada pour diminuer la confrontation militaire et abaisser le niveau des armements en présence en Europe.

M. Gromyko a estimé qu'une telle conférence serait « complémentaire » à celle de Madrid qui doit se dérouler l'an prochain, et qui devrait, a-t-il dit, « concentrer son attention sur les problèmes réellement urgents de la détente européenne ». La conférence de Madrid est destinée à faire le point des résultats obtenus à la suite de la conférence d'Helsinki de 1975 sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Gromyko a placé la coopération soviéto-française, « qui suit une ligne ascendante », en tête de liste dans son exposé sur l'amélioration des relations de Moscou avec les pays européens. Il existe avec la France, a-t-il déclaré, « un degré important de compréhension mutuelle et d'entente sur les grands problèmes de la politique européenne et mondiale, et, par conséquent, la possibilité d'étendre cette coopération fructueuse ».

Entre-temps, les négociations entre l'URSS et les États-Unis sur la présence d'une brigade de combat soviétique à Cuba ne semblent pas avoir fait de progrès réels, malgré une rencontre lundi à New York entre le secrétaire d'État Cyrus Vance et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, la première à ce niveau depuis le début de l'affaire, estiment les observateurs.

« Il est toujours difficile de prédire quand nous parviendrons à résoudre ce problème », a déclaré lundi soir le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter, ajoutant que les États-Unis « prendront le temps qu'il faudra » pour aboutir à un compromis satisfaisant.

Il a indiqué que MM. Vance et Gromyko se retrouveront à nouveau demain et qu'il n'était pas exclu qu'ils aient d'autres séances de travail durant leur séjour à New York. Il a refusé de donner toute indication sur la teneur de ce premier entretien. On croit savoir cependant que M. Vance a lancé une sérieuse mise en garde à l'URSS et averti son homologue soviétique qu'un refus de transiger entraînerait des conséquences graves pour les relations entre Washington et Moscou.

Les États-Unis ont préparé, en cas de rejet par Moscou de tout compromis, des plans de représailles, incluant un développement accéléré des relations américano-chinoises et l'ajournement pour une période indéfinie de l'octroi à l'URSS de la clause commerciale dite de la nation la plus favorisée, a-t-on indiqué il y a déjà quelques jours de sources proches du président Carter.

NOUS LISONS POUR VOUS!

Tous les jours se produisent des événements et se font des déclarations pouvant toucher directement votre marché ou votre milieu.

Notre service de lecture de presse, le seul du genre au Québec, vous permet de savoir rapidement ce que l'on publie sur tout sujet vous intéressant, sans que vous ayez à lire des centaines de publications.

Notre personnel expérimenté **lit pour vous,** en moyenne chaque mois, quelque 40,000 pages de publications, recherche les coupures de presse de votre choix et vous les fait parvenir.

clipinc.

centre de lecture des informations de presse
1030, rue Cherrier, 4e étage, Montréal, Québec, H2L 1H9
INFORMATION: ROLAND GRAVEL (514) 527-9391

L'OLP prête à négocier avec Israël pour une parcelle de la Palestine

ROME (d'après Reuter et AFP) — L'organisation de libération de la Palestine serait prête à ouvrir des négociations avec Israël si ce dernier était prêt à lui accorder une parcelle de ce qui était autrefois la Palestine à titre d'État indépendant, a déclaré hier M. Sedki el Dajani, chargé des relations publiques de l'OLP en Europe.

Lors de la conférence sur les droits des Palestiniens, qui se tient à Rome il a précisé que l'OLP était disposée à créer un État dans une partie de ce qui était autrefois la Palestine. Pour les observateurs, ces propos semblent refléter un assouplissement de la position palestinienne à l'égard de l'existence d'Israël.

Quand on lui a demandé si, dans cette éventualité, l'OLP reconnaitrait Israël, M. el Dasani a répondu: « Évidemment, cela implique quelque chose du genre ».

Lundi, des responsables palestiniens et des députés israéliens s'étaient rencontrés pour la première fois en public à l'occasion de cette conférence.

D'autre part, l'Égypte aurait récemment proposé à Israël un nouveau plan destiné à résoudre l'épineux problème de Jérusalem.

Selon le journal israélien Haaretz, Le Caire aurait suggéré la création de quartiers distincts possédant chacun leur propre administration, coiffés par un conseil municipal suprême. Une proposition semblable avait été faite par le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollex, en 1967.

Israël a réaffirmé à de nombreuses reprises que Jérusalem était la capitale historique de l'État hébreu. L'Égypte estime en revanche que les habitants de la partie est de la ville, jusqu'en 1967 sous administration jordanienne, devaient participer au processus d'autonomie mis en place en Cisjordanie.

De leur côté, les neufs pays de la Communauté européenne ont proposé hier soir devant l'Assemblée générale de l'ONU que toutes les parties au conflit du Proche-Orient acceptent les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, auxquelles seraient ajoutés quatre principes.

Les nouveaux principes proposés par les pays de la CEE sont les suivants: 1) inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force; 2) nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis 1967; 3) respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque État de la région et de leur droit de vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues; 4) reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens.

Les Neuf, dont la proposition a été énoncée à la tribune de l'Assemblée par le ministre irlandais des Affaires étrangères, M. Michael O'Kennedy, précisent que les droits légitimes du peuple palestinien comprennent « le droit à une patrie et le droit de jouer pleinement son rôle, par l'intermédiaire de ses représentants, dans la négociation d'un règlement global ».

Les neuf déclarent que les deux résolutions précitées et les principes énoncés forment ensemble « le cadre essentiel d'un règlement de paix », qui répondrait aux droits et intérêts légitimes de toutes les parties.

Entre-temps, Israël a opéré, hier, son troisième retrait du Sinaï depuis la signature du traité de paix avec l'Égypte, le 26 mars, à Washington.

Pékin n'a jamais contesté le droit à l'existence d'Israël

PÉKIN (d'après Reuter et AFP) — Pékin ne conteste pas l'existence d'Israël, et « comprend » que l'Égypte ait signé un accord de paix avec l'État juif, a notamment déclaré le vice-premier ministre chinois Deng Xiaoping, au cours d'un entretien à bâtons rompus avec l'ancien premier ministre canadien, M. Pierre Elliot Trudeau.

M. Deng n'a pas caché son pessimisme à l'égard des négociations sino-soviétiques, qui doivent s'ouvrir cette semaine à Moscou, et a regretté que la Chine n'ait pas, en temps utile, pris position contre les excès du régime Pol Pot au Cambodge.

Parlant à des journalistes étrangers hier, M. Trudeau a déclaré que M. Deng avait parlé abondamment du Proche-Orient, et avait réaffirmé que la Chine soutient le camp arabe, et spécialement les Palestiniens.

Il a estimé, à ce propos, que la meilleure manière pour les Américains de contrer l'influence soviétique dans cette région serait de modifier son attitude à l'égard d'Israël, et de comprendre que de bonnes relations avec les pays arabes éliminerait les dangers de l'« impérialisme soviétique » dans cette région du monde.

M. Deng a rappelé que la Chine n'a jamais contesté le droit d'Israël à l'existence, et ne suggérait pas que Washington abandonne l'État juif. Il suffirait, a-t-il estimé, que Washington modifie son attitude sur la rive occidentale (du Jourdain) et sur la création d'une entité palestinienne. Israël suivrait, et le problème du Proche-Orient serait résolu. Les Arabes ne demandent rien d'autre, a encore dit le dirigeant chinois, d'après M. Trudeau.

M. Trudeau a encore déclaré que M. Deng avait « beaucoup » parlé du Cambodge. Il a expliqué que la Chine (en soutenant le régime Pol Pot) défendait en fait le principe de l'inviolabilité des frontières et qu'elle n'approuvait pas tous les actes du régime Pol Pot. Il a insisté sur le principe, et a même donné l'impression qu'il regrettait ne pas avoir exprimé, en temps utiles, des réserves ou même des critiques à l'encontre des excès de ce régime, a encore rapporté l'ancien premier ministre canadien.

M. Deng avait cependant confié que la Chine avait dressé à Pol Pot « quelques avertissements concernant certains excès... » Le vice-premier ministre a encore déclaré que la solution du problème cambodgien était « l'indépendance », mais n'a pas précisé sa pensée.

Enfin, être optimiste: telle est la recette que le vice-premier ministre chinois donne aux hommes politiques déchus qui veulent regagner leur pouvoir.

M. Trudeau avait relevé qu'au cours des derniers jours trois anciens chefs de gouvernement, l'ancien président des États-Unis Richard Nixon, l'ancien premier britannique Edward Heath et lui-même, étaient venus en visite privée en Chine et que peut-être, lui, Deng Xiaoping, possédait la recette du « come-back » politique: « Soyez optimiste », lui a répondu l'homme d'État chinois en souriant.

M. Deng Xiaoping est orfèvre en la matière, puisqu'il fut limogé à deux reprises, la première fois pendant la Révolution culturelle, la seconde en 1976, sous l'influence de la « bande des quatre », ce qui ne l'empêche pas aujourd'hui d'être l'homme fort de la Chine.



IL A BESOIN DE VOTRE AIDE...

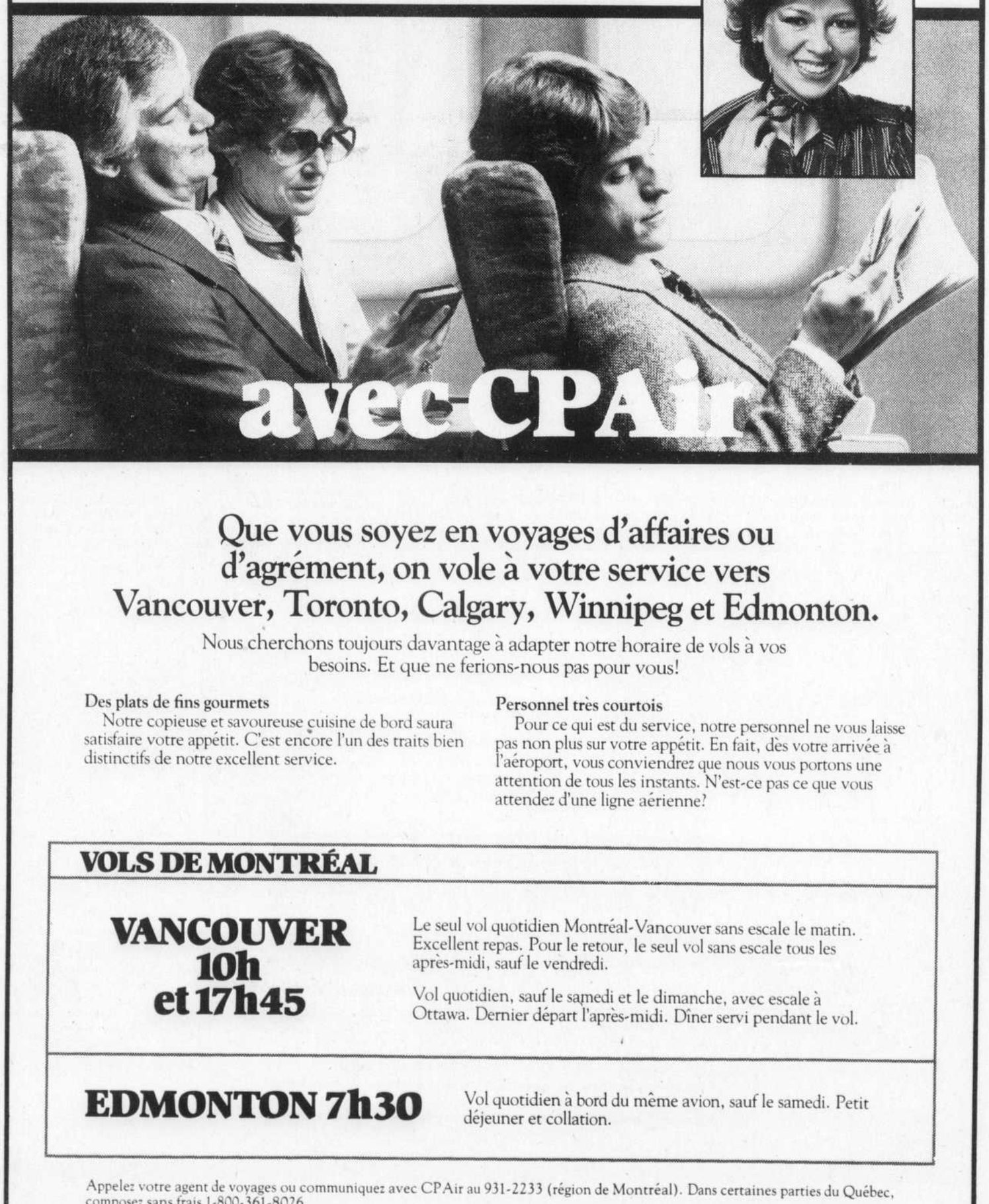
Ce n'est qu'un des milliers d'animaux abandonnés chez nous; l'une des malheureuses victimes de la surpopulation animale.

Si son sort vous tient à coeur;

- Collaborez à notre programme de stérilisation
- Aidez-nous à éduquer le grand public
- Venez en aide à la SCPA

Oui je veux collaborer
CANADIAN SPCA CANADIENNE
La Société Canadienne de Protection des Animaux
5215 ouest, Jean-Talon, Montréal, Qué. H4P 1X4
(EN MAJUSCULES, S.V.P.)
Nom
Adresse
Ville Code
Contribution ci-jointe
N.B. Les dons sont déductibles d'impôt.
79-7

Laissez-vous aller avec CPAir



Que vous soyez en voyages d'affaires ou d'agrément, on vole à votre service vers Vancouver, Toronto, Calgary, Winnipeg et Edmonton.

Nous cherchons toujours davantage à adapter notre horaire de vols à vos besoins. Et que ne ferions-nous pas pour vous!

Des plats de fins gourmets
Notre copieuse et savoureuse cuisine de bord saura satisfaire votre appétit. C'est encore l'un des traits bien distinctifs de notre excellent service.

Personnel très courtois
Pour ce qui est du service, notre personnel ne vous laisse pas non plus sur votre appétit. En fait, dès votre arrivée à l'aéroport, vous conviendrez que nous vous portons une attention de tous les instants. N'est-ce pas ce que vous attendez d'une ligne aérienne?

VOLS DE MONTRÉAL

VANCOUVER 10h et 17h45
Le seul vol quotidien Montréal-Vancouver sans escale le matin. Excellent repas. Pour le retour, le seul vol sans escale tous les après-midi, sauf le vendredi.
Vol quotidien, sauf le samedi et le dimanche, avec escale à Ottawa. Dernier départ l'après-midi. Dîner servi pendant le vol.

EDMONTON 7h30
Vol quotidien à bord du même avion, sauf le samedi. Petit déjeuner et collation.

Appelez votre agent de voyages ou communiquez avec CPAir au 931-2233 (région de Montréal). Dans certaines parties du Québec, composez sans frais 1-800-361-8026.

CPAir
De plus en plus au pays, on vole à votre service.

CP et ◀ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

LE DEVOIR

CAHIER 7

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 26 septembre 1979

Inauguration de la deuxième usine: $100 millions

CIL compte utiliser le sel des Iles à Bécancour

par Françoy Roberge

L'usine de chloralcalis de la Canadian Industries Limitée (CIL) inaugurée hier à Bécancour, utilisera prochainement comme matière première le sel extrait des Îles de la Madeleine.

C'est ce qu'a déclaré un responsable de l'usine en ajoutant que le quai en eau profonde du parc industriel permettrait le transport à coût économique de cette matière première.

Les mines pourraient entrer en production dans deux ans, si le gouvernement fédéral accepte de financer une partie de l'infrastructure nécessaire à l'expédition du sel. Entretemps l'usine continuera de s'approvisionner surtout en sel provenant de la région de Windsor en Ontario.

L'usine de $100 millions inaugurée hier en présence de représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement québécois complète le programme de CIL dans le Parc Industriel du Centre du Québec.

La première phase du projet de la CIL comprenait une première série de cuves de traitement de sel par procédé électrolytique. Entreprise en 1974, cette phase avait mené à l'inauguration d'une première usine en 1975.

La seconde phase porte l'investissement total à $150 millions et la capacité du complexe chimique à 255,000 tonnes métriques de chlore liquide, 280,000 tonnes de soude caustique et 40,000 tonnes d'acide chlorhydrique (ou muriatique).

Le complexe de Bécancour emploie 200 personnes. Il s'agit en effet d'un procédé de traitement automatisé qui ne nécessite pas une main-d'oeuvre très abondante, mais demande une certaine spécialisation du personnel.

La production est principalement destinée au marché de l'Est canadien et américain. Près de 40% de la production actuelle est exportée.

Le chlore est destiné d'abord à l'industrie des pâtes et papiers qui l'utilise dans le blanchiment des pâtes, ce qui constitue près de 60% du marché.

Le reste sert de base à la fabrication de chlorure de vinyle et de solvants chlorés pour le nettoyage et le dégraissage des métaux.

Quant à la soude caustique, elle est employée notamment dans la préparation des pâtes de papier, le raffinage du pétrole, la fabrication de l'aluminium, des savons et détergents et la récupération des métaux.

L'usine de Bécancour utilise environ 100 mégawatts d'électricité pour l'ensemble de son processus d'électrolyse (un peu comparable à l'électrolyse de l'alumine et de la bauxite) et selon les responsables de l'usine, les tarifs pratiqués depuis l'inauguration, indexés au rythme de l'inflation, ne sont pas proprement préférentiels.

Au cours de la cérémonie d'inauguration de l'usine à Bécancour, le ministre d'État responsable du Développement économique du Québec, M. Bernard Landry, a déclaré que cette usine d'électrochimie représentait exactement le genre d'industrie que le Québec voulait favoriser en utilisant son immense potentiel hydro-électrique.

M. Landry a évalué à 62,000 mégawatts le total des ressources hydro-électriques disponibles au Québec à moyen terme.

De son côté, le représentant du gouvernement fédéral, le ministre responsable de l'ACDI, M. Martial Asselin, a profité de l'inauguration de CIL à Bécancour pour souhaiter la bienvenue aux investisseurs américains. Cette déclaration n'a pas manqué de faire sourire un auditoire composé de Québécois, de Canadiens et d'un ou deux Britanniques venus assister à l'ouverture de l'usine, propriété de CIL, une filiale du groupe britannique Imperial Chemicals (ICI).

CIL a un chiffre d'affaires au Canada de près de $600 millions et se range parmi les 35 corporations industrielles les plus importantes du pays.

Quant à l'usine de Bécancour, sa production annuelle atteint approximativement $50 millions. Au total la société de produits chimiques produit pour au-delà de $100 millions de biens au Québec.

L'usine de Bécancour ne fonctionne actuellement qu'à 70% de sa capacité. Selon le directeur des opérations de l'usine, M. Georges Messier, le marché est assez « régional », les produits ne pouvant se vendre de façon économiquement rentable au-delà d'un rayon de 600 milles.

Le marché serait actuellement saturé et la concurrence est très vive au chapitre des prix entre les grands fabricants de chloralcalis, notamment Dow Chemicals, Wyands, Allied, etc.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'usine de Bécancour effectue en ce moment le gros de sa production à partir de la deuxième série de cuves d'électrolyse installées cette année et dotées du nouveau procédé comprenant des cellules à diaphragme ICI-Solvay.

Ces cuves sont plus productives de 20% à 30% que les « anciennes » pourtant très modernes, installées en 1975.

L'usine fonctionne entièrement en français.

Selon la direction, une partie importante de l'investissement dans ce projet consiste en des dispositifs de sécurité à haut niveau contre les fuites de produits corrosifs.

Dollar: retour au calme

PARIS (AFP) — Le calme est revenu hier sur l'ensemble des marchés des changes et dans les transactions sur l'or. La remise en ordre opérée dans le système monétaire européen et des interventions assez limitées de banques centrales, ont produit leurs effets.

Le dollar, en proie depuis dix jours a de fortes attaques spéculatrices, s'est légèrement redressé sur la plupart des places. Il s'est inscrit à 4.157 F à Paris contre 4.150 F la veille, à 1.7693 contre 1.7653 mark à Francfort, et à 222.45 contre 211.40 yens à Tokyo.

La livre sterling, qui ne fait pas partie de mécanisme monétaire de la C.E.E. s'est encore affaiblie par rapport à la plupart des devises. Son repli a été limité à Paris, avec un cours de 8.960 F contre 8.962 F lundi.

Sur le marché de l'or, la folle ascension des cours observée la semaine dernière s'est interrompue. À Londres, le cours de l'once de métal précieux (31.1 grammes) s'est inscrit à 375 dollars, soit $3.5 de moins que la veille.

D'autre part, la hausse des prix à la consommation a atteint 1.1% au mois d'août aux Etats-Unis, a indiqué hier le gouvernement américain.

C'est le huitième mois consécutif que le taux d'inflation des prix à la consommation atteint ou dépasse la barre des un pour cent aux Etats-Unis.

Si rien ne vient modifier cette tendance d'ici la fin de l'année, les Etats-Unis connaîtront une inflation de 13% cette année et le résultat le plus mauvais depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

IBM va emprunter $1 milliard

La no 1 mondial des ordinateurs, IBM (International Business Machines) a annoncé hier qu'elle lançait sur le marché un programme de financement public de $1 milliard. Il s'agit du plus important emprunt jamais réalisé par une compagnie.

IBM émettra $500 millions de billets financiers échéant en 1986 et $500 millions de débentures échéant en 2004. Selon des analystes du marché new-yorkais, les billets porteront intérêt à 9.4% et les débentures à 9.2%, soit à peine plus, dans les deux cas, que les obligations du trésor américain.

IBM s'était vue récemment ouvrir par des banques américaines une ligne de crédit de $1.5 milliard sur laquelle elle n'a rien emprunté. Le taux privilégié des banque américaines est actuellement de 13%.

La société américaine ne possède aucune dette à long terme et possède des actifs de $3.35 milliards, sous forme de liquidités et de valeurs garanties.

IBM a cependant besoin de fonds considérables pour financer sa production à moyen terme. Après avoir piétiné durant quelques années, au profit d'entreprises de plus petite taille qui ont lancé des produits plus sophistiqués, la société a finalement réagi en lançant toute une gamme d'ordinateurs de troisième génération beaucoup moins coûteux à l'achat et beaucoup moins dispendieux à l'usage.

La venue sur le marché de ces ordinateurs a provoqué une désuétude rapide des ordinateurs des générations précédentes. Des milliers de nouveaux clients se sont littéralement rués sur les nouveaux systèmes. Mais IBM a été débordée et à dû procéder à des tirages au sort pour déterminer les clients qui seront servis les premiers. Certains clients devront attendre jusqu'à trois ou quatre ans avant de recevoir leur nouveau système.

Et, comme ces clients ne veulent pas acheter les anciens modèles plus lourds et plus coûteux, ils ont recours à la location, en attendant les nouveaux produits.

À LOUER

aux entreprises et aux professionnels dans le prestigieux édifice de la

Canada Steamship Lines

(trois entrées: au 751 et au 759 Square Victoria et au 400, rue St-Antoine)

huit espaces à bureaux, sur cinq étages différents à des prix variant de $7 à $9.50 du pied carré.

1er étage	11,900 pieds carrés	2 espaces
3ième étage	330 pieds carrés	1 espace
4ième étage	4,800 pieds carrés	1 espace
5ième étage	2,660 pieds carrés	2 espaces
6ième étage	1,660 pieds carrés	2 espaces

un édifice prestigieux au coeur de la ville, près du métro, des autobus et facilement accessible de la gare du CN

Les services institutionnels de CSL

téléphone: (514) 288-0231 (Ext. 368)

OGILVY, RENAULT

AVOCATS

1 PLACE VILLE-MARIE

TÉLÉPHONE (514) 875-5424
TELECOP. (514) 875-5498
TELEX 05-25362

F. Campbell Cope, c.r.
Thomas H. Montgomery, c.r.
Brock F. Clarke, c.r.
Frank B. Common, Jr., c.r.
William A. Grant, c.r.
Matthew S. Hannon, c.r.
P. Wilbrod Gauthier, c.r.
John Bishop, c.r.
Julian C.C. Chipman, c.r.
Peter D. Walsh, c.r.
Pierre Legrand, c.r.
Robert L. Munro
John G. Chamberland
A. Derek Guthrie
Raymond Crevier
Antoine J. Chagnon
Thomas S. Gillespie
Malcolm E. McLeod
Bernard A. Roy
Jean A. Savard
John J. O'Connor
Casper M. Bloom
William Hesler
Gilles Touchette
Douglas H. Tees
Robert Monette
Lise Bergeron
Pierre Pronovost
Céline April
André Papillon
Paul Chaput
Marcel Savard
Pierre-Yves Châtillon
J. David Holmested
Michel Goudreau
Norman M. Steinberg
Louis-Paul Cullen
Ann Phillips
Louis H. Renault
Christine A. Carron
Louise Laplante

John G. Porteous, c.r.
Paul F. Renault, c.r.
John G. Kirkpatrick, c.r.
William S. Tyndale, c.r.
Kenneth S. Howard, c.r.
John H. Tennant, c.r.
J. Claude Couture, c.r.
Marius G. Bergeron, c.r.
John A. Ogilvy, c.r.
Joan Clark, c.r.
L. Yves Fortier, c.r.
Donald F. Cope
Terrence P. O'Connor
Robert J. Cowling
Michel A. Gagnon
Claude Fontaine
Paul M. Amos
Donald A. Riendeau
Philip R. Matthews
Yves W. Brunet
Gérard Rochon
Arthur H. Campeau
G.B. Maughan
J. Nelson Landry
Pierre G. Côté
Daniel I. Lack
Donald H. Bunker
Pierre Hébert
Pierre Y. Lamarre
Réal Favreau
Louis J. Gouin
Robert P. Charlton
Andrew Fleming
Simon V. Potter
Rémi Gagnon
Robert Brouillette
Olivier F. Kott
Suzanne Renault
Yves V. Raic
Marc Duquette
Jacques Dussault

AVOCATS-CONSEILS

J. Leigh Bishop, c.r.
John de M. Marler, c.r.
Hazen Hansard, c.r.
Robert E. Morrow, c.r.

Expansion de Birks aux USA

BOSTON (AP) — La bijouterie Shreve, Crump and Low, de Boston, va devenir une filiale américaine de Henry Birks and Sons, de Montréal.

En annonçant la fusion, M. Richard Shreve n'a pas fourni les détails financiers de la transaction, qui doit d'ailleurs être approuvée par les actionnaires de Shreve.

C'est la première acquisition de Birks aux Etats-Unis.

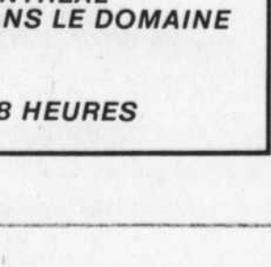
Le président de Shreve a signalé que les deux bijouteries partageaient « la même philosophie de vieilles entreprises familiales ».

Shreve existe depuis 1800 et Birks depuis 1879.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

Déjeuner-causerie
Le Jeudi
27 Septembre 1979
à midi

au Salon Ovale de l'Hôtel Ritz-Carlton



Conférencier invité d'honneur.
• Serge LOSIQUE

Président du Festival des Films du Monde dont l'exposé aura pour thème:
"LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU FESTIVAL DU FILM DE MONTRÉAL"

Réservations **866-2797**

MIMI 79 MONTREAL

NEUVIÈME SYMPOSIUM ET EXPOSITION INTERNATIONALE

HOTEL LE REINE ÉLISABETH
LES 26-27-28 SEPTEMBRE 1979

POUR LA PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL
VOYEZ LA TECHNOLOGIE DE POINTE DANS LE DOMAINE DES ORDINATEURS

EXPOSITION OUVERTE DE 10 À 18 HEURES

Obligations d'épargne du Canada

Pour tout renseignement, téléphonez à Dominion Securities
861-2581

INVESTIR avec la CUM



«Nous avons trouvé cet édifice grâce à l'Office d'expansion économique. Cet organisme possède des données sur tous les locaux industriels disponibles dans le Grand Montréal... C'est un service efficace et rapide».

Lorne Trottier, vice-président opérations
Systèmes électroniques
Matrox Ltée, Ville Mont-Royal.



«Dans le cadre de nos projets d'expansion, nous avons commandé une étude de faisabilité: elle a démontré la nécessité de nous installer ici. Le Grand Montréal, c'est le noeud des affaires: nous avons pris la bonne décision».

Rock Cloutier, président
Laboratoire Dr Renaud Inc.
Outremont.

«Notre industrie fonctionne très souvent par à-coups. Soudain ça tourne à plein rendement! On doit pouvoir compter sur une main-d'oeuvre abondante; à Montréal, on est très bien servi à ce sujet».



Fergus J. Ryan, directeur
de la commercialisation
Compagnie de fabrication d'accessoires électriques Temco.
Montréal-Nord.

«Pour convaincre la compagnie mère de nous confier en exclusivité toutes les exportations de la corporation, nous avons fait valoir deux choses: — le bilinguisme de nos représentants; — la proximité du port de Montréal; et nous avons réussi!»

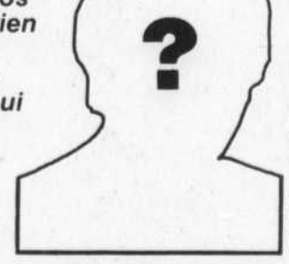


Brian Clarke, président
Coleco (Canada) Limitée
Montréal.



«Rapidité, efficacité! Grâce à nos moyens de communication aérien et routier, je reste en liaison étroite avec mes clients et mes fournisseurs. Pour quelqu'un qui veut bouger, Montréal, c'est l'idéal».

Roger Rougier, président
Roger Rougier Inc.
Montréal.



Et vous?

Si vous songez à investir, surtout dans le secteur de la fabrication ou de la transformation, ne faites rien avant d'avoir consulté les spécialistes de l'Office d'expansion économique. Ils vous démontreront qu'il est avantageux pour votre entreprise de s'installer sur le territoire de la CUM. Nos services sont gratuits et disponibles en tout temps.

Appelez-nous à 872-6996
ou écrivez-nous à:
Tour de la Bourse, C.P. 55
Porte 4130, Montréal H4Z 1A8

Office d'Expansion Économique

Un lien essentiel

Communauté urbaine de Montréal

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Légère progression

La Bourse de Toronto a clôturé sur une note irrégulière mais l'indice composé finit avec une avance de 1.28 à 1,736.92, après avoir perdu près de 10 points au début de la séance.

L'indice des hydrocarbures récupère une perte de plus de 30 points et termine inchangé. Les minières montent de 9.33 et atteignent un record haut de 1,537.39. Falconbridge Nickel prend la tête, avec une hausse de 4 3-4 à $77 3-4.

Les pertes l'emportent sur les gains par 244 contre 198 et 279 titres sont stables. Il s'est échangé 6.07 millions d'actions dans le marché et 5,936 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les industrielles échangées, Gulf prend 1 3-4 à $100, Whonnock A 1 3-8 à 19, Banister 1 1-4 à 14 1-4, Weldhood 1 1-8 à 24 1-2 et Nonsco Well 1 à 41.

Husky Oil prend 1 1-4 à $72, Seagram 1 1-8 à 41 1-4, General Motors 1 à 74 3-4, Imperial Oil A 7-8 à 43 3-8 et Canadian Pacific 1-8 à 38 3-4.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines monte de 2 1-2 à $6 1-2, Afton Mines de 2 à 20 et Sherritt Gordon de 5-8 à 12 3-8. Dome Mines descend de 1 1-8 à $53 1-2 et Giant Yellowknife de 1-2 à 15.

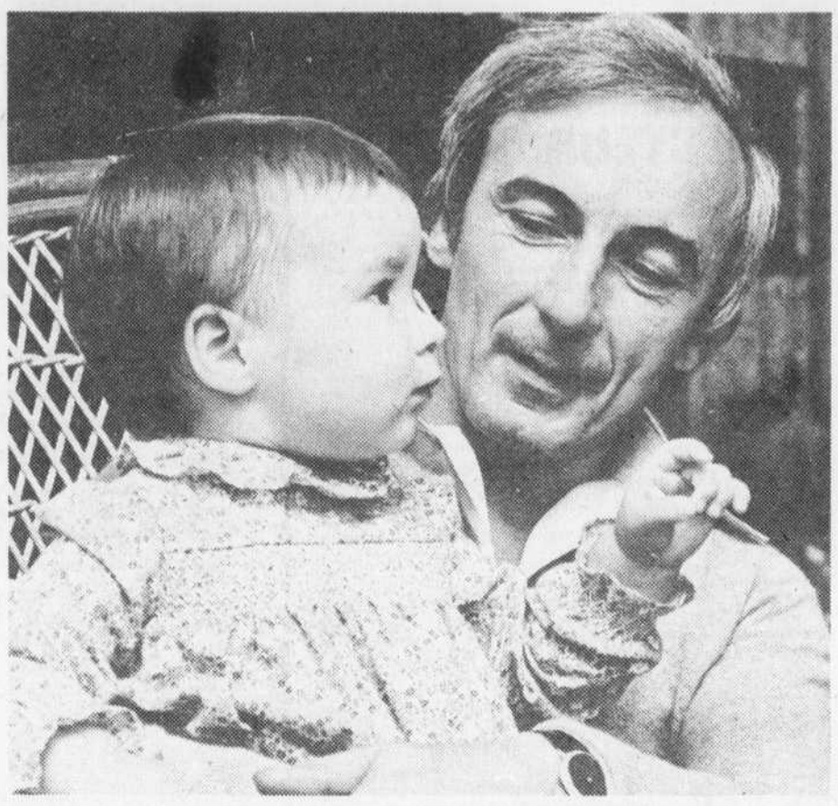
Parmi les pétroles, Merland Exploration progresse de 1 1-8 à $17 1-4, Homestead Oils de 1-2 à 23 et Quasar Pete de 1-2 à 16 1-2. Superior Oil abandonne 1 1-2 à $167 et Chieftain 1 1-8 à 30 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	8854	265	260	260	
Aby Gin w	400	$7	7	7	
Abitibi	11136	$20⅝	20¼	20⅝	— ¼
Abitbi 7½p	360	$48	48	48	
Abitbi 10	198	$52¾	52¾	52¾	+ ½
Action Trd	11700	69	62	69	+ 7
AdanacM	12660	450	415	450	+20
Advocate	200	250	250	250	
Afton Min	3050	$20	18⅛	20	+ 2
AgnicoE	8850	$8⅜	8⅜	8¾	— ⅛
Agra Ind A	2520	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
AhedC	100	125	125	125	
Akaitcho	2000	102	102	102	— 9
Albany	23600	128	125	126	— 1
AltEnergy	6415	$37½	36⅞	37¼	+ ½
AltaGasA	16225	$27¼	26¾	27¼	+ ¾
Alta G F	220	$26½	26½	26½	— ⅛
AltaG9.76	1430	$26⅞	26½	26½	— ⅛
AltaG7.60	200	$24	24	24	+ ¼
Alta G 6⅜	3915	$37½	37	37½	+ ½
Alta Nat	300	68	68	68	— 2
Alcan	13195	$46⅝	46¼	46⅜	— ⅛
Alcan pr	231	$27¾	27¾	27¾	
AlgoCent	610	$22½	22⅜	22½	
AlgomaSt	627	$29⅜	29⅛	29⅜	— ⅛
AStel p	4000	$25½	25	25	— ¼
AllarcoDv	100	$52¼	52¼	52¼	— ½
Almin 4½p	200	$40	40	40	
Alum 3rd p	3700	$26	25⅛	25⅛	— ⅜
AmLarder	23000	39	36	36	— 3
Am Eagle	24750	405	380	395	— 5
AmLeduc	12200	50	46	46	—3½
AndresWA	1225	$12½	12⅜	12½	— ¼
AndresWB	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Ang CT 4½	210	$27¼	27¼	27¼	
Ang CT 290	210	$34¼	34¼	34¼	
Ang CT 315	450	$37½	36¼	37½	+1½
Ang D Gld	2631	245	245	245	
Ang UDev	500	450	450	450	—15
AnthesBp	225	$84	84	84	
Aquitaine	13395	$44	42¼	43½	
Arbor C	200	100	100	100	— 5
Argosy	2000	43	42	42	— 1
Argus	225	$16¾	16¾	16¾	
ArgusBpr	210	$31⅛	31⅛	31⅛	
ArgusCpr	2100	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Asamera	17130	$19⅞	19⅜	19¾	
Asbestos	1107	$41½	41¼	41½	+ ½
AsocPorc	273	168	168	168	+ 3
AtcoA	3600	$20¼	19¾	20	
AtlCCop	3785	82	82	82	+ 2
Atlas Yk	16000	93	90	93	+ 1
AtoHard A	1300	$15¾	15¾	15¾	
BC Sugar A	275	$41	41	41	
BP Can	24435	$38½	36½	37½	+ ½
Banister C	15650	$14¼	13	14¼	+1¼
Bank BC	1145	$32½	31¾	32½	+ ¾
Bank Mtl	18489	$24⅜	24	24⅜	+ ⅜
Bank NS	8234	$24½	24⅛	24¼	— ⅛
Bankeno	15500	485	455	485	+20
BCdn Nat	4314	$14½	14⅜	14⅜	
Bary Expl	3300	145	140	145	
Baton B	30600	$14	13¾	14	— ¼
Bay Mills	500	$22	22	22	+ 1
Becker B p	250	$7¾	7¾	7¾	
Bell Canad	35489	$21	20¾	20⅞	— ⅛
BellApr	100	$62	62	62	— 6
BellCpr	150	$29½	29½	29½	
Bell Dpr	200	$62⅜	62⅜	62⅜	+ ⅛
Bell 2.28	400	$31½	31½	31½	
Bell 1.80	700	$22⅜	22¼	22¼	
Bell 1.96	5700	$26⅛	25¾	25¾	— ⅜
BethCop	1004	$18½	18¼	18½	+ ½
BI Hawk	500	33	33	33	— 2
Blakwod A	2200	$5⅞	5¾	5¾	
Bonza O	71455	$10	9⅛	9¾	+ ⅜
Border C	300	400	400	400	
Bow Valy	16765	$40	38¼	39¾	+ ¾
Bow-m pr	210	$42⅛	42⅛	42⅛	
Bralor Res	3200	$17	17	17	+ ¼
Bramalea	1800	$19½	19½	19½	+ ⅜
Brascan A	23536	$26⅜	26	26¼	
Brscn 8½	600	$27⅝	27½	27½	— ½
Brenda M	400	$21½	21	21½	+ ½
Bright A	100	$17⅛	17⅛	17⅛	
Brinco	8700	$8¾	8½	8½	— ⅛
BrAmBnk	166	$42½	42½	42½	+ ½
BCFP	160	$27	27	27	
BCFP pr	230	$37¾	37¾	37¾	
BCPackB	100	$62	62	62	+ 2
BCRIC	42185	$8	7⅞	8	
BC Phone	8700	$17¼	17	17	
BCPh 43¼p	250	$54	54	54	
BCPh 1956	210	$53¾	53¾	53¾	
BCPh 4.84	250	$14½	14½	14½	
BCPh 6.80	500	$20	20	20	+ 1
BCP 7.04p	700	$20½	20	20	— ½
BCP 10.16p	214	$26⅜	26⅜	26⅜	
BrouiReef	800	68	68	68	— 1
Brunswk	6245	$10⅜	10	10¼	+ ¼
BuddCan	1800	$7⅞	7½	7½	
CAE	5300	$13⅛	12½	13⅛	+ ⅜
CadFrv	700	$22½	22	22	— ½
Cad Frv A	290	$9¾	9¾	9¾	
Cal Pow A	2405	$44¾	44½	44¾	+ ¼
Cal P 7 p	e20	$90	90	90	
CalP10p	30	$110	107	107	— 3
CalP2.36	z50	$26⅝	26⅝	26⅝	
CalP8¼	130	$103¾	103¾	103¾	
Calvert	91215	105	95	99	+ 1
CamMine	6000	33	31½	33	
Camflo	3475	$17	16⅜	16⅜	— ⅜
CChibA	5300	$12⅛	11⅞	11⅞	— ¼
Camp RL	4185	$27¾	27¼	27¼	— ⅜
CanCem	8500	$13	12⅞	13	+ ⅛
CDCpr B	9009	$128	127¾	127¾	— ¼
CanMalt A	300	$33¾	32¼	33¾	+ ½
C Nor West	7100	$15½	15¼	15½	+ ¼
CPackrs	3875	$31½	30⅝	31½	+ 1
CanPerm	468	$18¼	18	18¼	+ ⅛
CPerm 6¾	1150	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
CS Pete	8900	$6	5¾	5⅞	
Can Trust	3900	$25¼	25	25¼	+ ⅜
Can Trstr	15204	47	45	45	— 5
C Trust 7¼	400	$19½	19¼	19½	+ ¼
CTung	1100	$24½	24	24½	+ ¼
CdnArrow	2000	110	110	110	
CCablesy A	42562	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ¼
CCablew	18710	172	165	172	+ 2
CdnCel	700	$9¼	9⅛	9¼	
CCurtis	500	80	80	80	
CFormost	4010	$8¼	7⅜	8¼	+ ½
CGE	400	$33	33	33	
CG Invest	450	$23	23	23	
CHidrogas	8000	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
C Homestd	10891	$23⅛	22½	23	+ ½
CIBkCom	12974	$26¾	26⅛	26¾	+ ⅜
CIL	100	$23	23	23	
CILpr	z6	$47¼	47¼	47¼	
CLencour	16000	34	32	34	+ 2
CManoir	200	$6	6	6	
CMarconi	375	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
CMerrill	420	$22½	22½	22½	
CNat R	6275	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
COcdental	5100	$48¼	47⅝	48	— ½
COcdntl p	400	$26¼	26	26	— ½
CP Inve	29706	$35¼	34¾	34⅞	— ¼
CP Ltd	78837	$38⅞	38⅝	38¾	— ⅛
CPL A p	450	$9⅝	9⅝	9⅝	
CPL 4p	200	$7¾	7¾	7¾	
CReserve	6300	$21⅜	20¾	21	— ⅛
CdnSupO	6316	$167	167	167	—1½
CdnTire	z10	$25¼	25¼	25¼	
CdnTireA	7769	$28½	28⅛	28⅛	
CUilties	200	$19	19	19	— ¼
CU 10¼	400	$26½	26½	26½	+ ⅜
CUtil 9.24	1250	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
CWN G 4 pr	308	$10	10	10	
CWN 5½ p	310	$14	14	14	+ ½
CandelOil	758	$53¼	53¼	53¼	— ½
Canray	4300	290	285	290	— 5
CanronA	4350	$13½	13¼	13½	
Cara	1450	$16½	16⅛	16½	+ ⅜
CarlOK	30765	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
CarlAp	z10	$26¾	26¾	26¾	
CarlBp	z75	$31¾	31¾	31¾	
CarmaA	800	$17⅛	17	17	
Cassiar	210	$12¼	12	12	— ⅜
Celanese	14550	$5½	5⅜	5½	
Cenex	34600	140	116	121	—21
CtlEstA	895	$12	11¾	12	+ ⅛
CtlFundA	400	$6½	6½	6½	
CentPat	500	250	245	250	
Chnclr	16950	$5½	495	5	— ¼
CharterOl	7800	310	300	300	—20
Cherokee	16225	$11¾	11⅜	11½	+ ⅛
ChibKay	10500	22	21	21	
ChibM	2000	85	83	85	
ChieftanD	3452	$30¼	29½	30¼	—1⅛
Chimo	1200	195	195	195	
Chrysler	2275	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
Coch-Dun	300	$10	10	10	
Cockfield	100	435	435	435	—10
Coin Lake	4200	35	30	30	— 5
Cmplx	8400	$5⅝	5⅛	5½	
CombMet	26000	44	42	42	+ ½
Cominco	2306	$44¾	44½	44⅝	— ⅜
ComincoA	600	$26½	26½	26½	+ ⅜
ComrclOG	10300	365	355	355	
Coniagas	8100	150	145	150	
ConBathA	16206	$14¼	14	14¼	+ ¼
ConBathp	100	$19	19	19	+ ⅛
ConFardy	300	365	365	365	—10
CDurham	4400	180	175	180	
C Marben	26900	310	275	310	+30
C Morisn	2500	252	240	240	—19
Cons Prof	51483	105	75	93	+18
C Rexspar	1000	64	64	64	— 4
Con Textle	200	$7	7	7	— ¼
ConDistrb	32910	$13⅜	12⅞	13	— ½
ConsGas	21797	$27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅜
Con Gas A	z25	$73½	73½	73½	
Con Gas B	z25	$74¼	74¼	74¼	
Con Gas D	200	$36	36	36	— ⅜
Control F	200	$5	5	5	
ConucoLtd	12020	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Conventrs	11760	$9¾	9½	9⅝	— ¼
Conwest	2600	$7	6⅜	6¾	
CopFields	4550	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Corbyvt	820	$30	30	30	
CorbyB	z72	$27¾	27¾	27¾	
CrFoodA	z25	$31	31	31	
CosekaR	24425	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
CostainLtd	4780	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Courvan	54700	80	75	78	— 2
Craigmt	18950	$8⅛	7⅞	8	
CrainRL	600	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ⅜
Crestbrk	7050	$20	19½	20	+ 1
Crwn Life	923	$67	66½	67	
CrwnTrst	100	$33	33	33	+ ⅛
Crown 8¾	500	$19⅞	19¾	19¾	
CrushIntl	640	$14¾	14½	14½	— ¼
CuvierM	3500	59	56	59	+ 4
Cygnus B	z50	$23	23	23	
Cyprus	23150	$15½	15	15	— ½
Czar Res	10805	$14⅞	14⅜	14¾	+ ⅛
Czar Resp	850	$37¼	37	37¼	— ¼
DRG Ltd A	800	$5¾	5¾	5¾	
Dale-R	100	$14½	14½	14½	— 1
DalmyA	700	$8¾	8⅝	8¾	
Daon Dev	21750	$18½	18¼	18⅜	+ ⅜
DaonA	310	$7	7	7	
Daon 8⅜ p	600	$9	8¾	8¾	— ⅛
DEldona	7100	126	125	125	— 1
Delhi Pac	11650	64	63	64	— 1
Denison	13340	$32¾	32⅜	32½	
Dicknsn	6890	$10⅜	9⅞	9⅞	— ⅜
Digtech	600	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Discovry	1000	112	112	112	
DomanI	1800	$8⅜	8	8⅛	+ ¼
DomeMine	6150	$55	52¾	53½	—1⅛
DBridge	2988	$43½	42½	43½	
DCitrsA	1000	$5¼	5⅛	5¼	
DExplor	87500	59	52	56	+ 1
DofascoA	4884	$34⅝	34½	34½	— ¼
Dom Store	2500	$20	19⅞	20	
D Textie	6125	$14⅛	13¾	14	+ ⅛
Domtar	3109	$26½	26¼	26⅜	— ½
Domtar pr	180	$11½	11½	11½	— ½
Dunde Pal	8500	60	56	60	— 2
DuPont A	1456	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
Dynamar	10500	275	272	273	— 2
EstMirtic	1026	195	195	195	
East Sul A	330	241	241	241	— 9
EgoRes	9000	235	227	230	
Elhm A	2435	475	470	475	
ElksStors	100	$7	7	7	
Emco	4700	$12¼	12	12	— ¼
Emcow	600	440	425	425	
EquiTrust	2850	390	390	390	
Exquisite	200	415	410	415	+15
Extd A	z44	$8⅜	8⅜	8⅜	
FalconC	10525	$8½	8⅛	8½	+ ⅜
FibrgNikA	31775	$78	72½	77¾	+4¾
FedIndA	600	$7	7	7	
FedPion	1600	$36	36	36	
Fidelity Tr	700	400	400	400	—10
FideltyTrp	100	$19¼	19¼	19¼	
Finning T	110	$38	38	38	
FirecoSA	2500	210	210	210	— 5
FCalgary	1600	360	350	355	—15
F City Tr A	700	$10¾	10⅝	10⅝	
F City Tr C	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
FMar	9100	165	165	165	+10
Foodex p	600	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Ford Cnda	560	$71½	71½	71½	
Francana	1000	$12½	12⅜	12½	
Fraser	150	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
G&H Steel	800	180	180	180	—20
G M Res	4150	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
GSWCIA	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Galveston	6000	365	325	345	—35
GazMetr	z24	$5⅝	5⅝	5⅝	
Gaz5.40p	z50	$59¾	59¾	59¾	
G Distrb A	460	$8	8	8	+ ¼
GMC	2459	$75½	74½	74¾	— 1
Genstar L	11935	$26¾	26⅜	26½	— ¼
Gerinlstp	600	$8⅝	8⅝	8⅝	
GiantYk	1118	$14	13½	13½	— ½
Gibraltar	12700	$8¾	8½	8¾	
GlbeRltyp	200	$24	24	24	
Goldale A	1500	$6¾	6¼	6¼	— ⅜
GoldundM	23300	375	360	370	— 5
GraftG	203	$16⅞	16⅞	16⅞	
GraftGp	580	$33½	33½	33½	
Granduc	4100	230	223	225	
GL Nicki	1700	85	85	85	+ 2
GL Forest	400	$50	49⅜	50	+ ¾
GNFln	300	250	250	250	
GtWestS	2200	290	280	290	+ 6
GGoose 9¾	300	$10⅜	10¼	10¼	— ½
GreyhndC	z25	275	275	275	
Greyhnd	1685	$23¾	23⅜	23¾	+ ½
GuarTrp	100	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
GuardCap	z60	$7⅞	7⅞	7⅞	
GulfCan	70721	$101¼	96½	108	
Gulfstr	261646	490	450	490	+15
H Group A	500	450	425	450	+30
Hard Crp A	2300	295	292	292	
Harlequin	23800	$18	17⅜	18	+ ⅜
Harris J A	100	$7	7	7	— ⅛
HWood	200	175	175	175	
Hatleigh A	620	$6	5¾	6	+ ¼
Hatleigh B	z30	$6	6	6	
Hawker	3410	$17	16⅞	17	
Hawker pr	z10	$64½	64½	64½	
Hayes D	300	$10	9⅞	10	
Highfield	2800	300	290	300	
Highmont	20276	$10⅞	10¾	10⅞	
Holinger A	1050	$45	45	45	— ⅛
Home A	650	$82¼	82¼	82¼	
Home B	z75	$82½	82	82	
HowdnDH	100	$11	11	11	— ⅛
H Bay Mng	13694	$26⅛	25¾	25⅞	— ⅛
H Bay Co	6717	$27½	27¼	27⅜	— ⅛
HBC pr	1073	$21⅜	21¼	21⅜	
HB Oil Gas	14975	$87¾	87¼	87¾	
Hu-Pam	3500	47	47	47	
Husky Oil	6155	$72	71	72	—1¼
Hydra Ex	11300	67	65	65	— 3
IAC	5275	$15¾	15½	15¾	
ITL Ind	z50	345	345	345	
IU Intl	13450	$15⅛	14⅞	15	
Imasco	5570	$45¼	44¾	44¾	— ¼
Imasco A p	z46	385	385	385	
ImpOil A	58291	$43⅜	42⅝	43⅜	— ⅜
Inco	201998	$26¾	26	26⅜	+ ⅛
Inco 7.85	953	$24⅞	24⅜	24½	
Indal	1900	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Indusmin	z40	$18⅛	18⅛	18⅛	
Inglis	800	$16	15½	16	+ ⅜
InlandGas	530	$13⅞	13½	13¾	
Inland G p	200	$11½	10¾	10¾	— 1
Inter-City	12900	$19⅛	18¾	18¾	— ⅜
Inter C B w	200	$15¼	15	15¼	— ¾
Intrmetco	650	$15½	15½	15½	
IBM	438	$79	79	79	— 2
IntMogul	8668	$6⅛	6	6	— ⅛
IMogulA	100	$14	14	14	— ⅛
IntprPipe	8000	$18¼	17⅞	17⅞	— ⅜
Ipsco	9639	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
IronBayT	100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Irwin Toy	1250	340	335	335	— 5
Island Tel	200	$16¼	16¼	16¼	
ISO	46100	375	360	370	+ 5
Ivaco	10200	$16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
JQRes	4400	135	132	135	+ 4
Jannock	1650	$13	12¾	13	
Jannock 8	370	$13¾	13⅜	13¾	
Jannock w	500	$7	7	7	+ ¼
Jorex Ltd	14000	50	49	49½	— ½
Joutel	22400	140	135	135	
Kaiser Re	54470	$31	30¼	31	
Kam Kotia	3500	$5¾	5⅝	5¾	
Kaps Tran	8750	157	151	157	+ 2
Keeprite	200	$14¼	14¼	14¼	
KelseyH	100	$24¼	24¼	24¼	
K Anacon	7623	57	56	57	
LabattA	9232	$24¼	23⅞	24¼	+ ⅜
Labatt A p	z20	$23¾	23¾	23¾	
Lacana	16390	$7¼	7	7⅛	— ⅛
Lacanaw	400	450	435	445	— 5
LaidlawA	15170	$9⅜	9	9⅛	— ⅛
LaidlawB	1900	$8⅜	8⅜	8⅜	
Ldl 9¾	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
LOnt Cem	7400	$5¾	5½	5½	
LShore	700	465	460	460	—20
LambdM	200	150	150	150	—15
Lamb M A	200	165	165	165	
LasitrKm	700	136	130	130	—10
Laurasia	3725	65	63	65	+ 1
LauFinp	254	$13	13	13	
LavaCap	3600	320	310	320	— 5
L & J A	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
LeighInst	7900	$9½	9½	9½	+ ⅛
Liberian	200	$8	8	8	
LLLac	2700	455	435	455	— 5
LobCo A	741	410	410	410	
LobCo B	19660	410	410	410	
LobCopr	200	$29	29	29	— ⅜
LobLtd Bp	310	$18	18	18	
Lochiel	9000	470	460	470	+25
Logistec	500	425	425	425	—25
LyftonM	4000	47	44	45	+4½
MDS Health	1200	$12	11⅞	11⅞	— ⅜
MICC	500	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
MICC 8⅝	250	$22½	22½	22½	— ½
Micc 8p	100	$28¼	28¼	28¼	
Micc Inv r	1600	64	64	64	— 4
MTS Inter	4050	82	82	82	— 3
Maclarn A	400	$21	21	21	
Mclan H A	1600	$22¾	22½	22½	+ ¼
MB Ltd	21935	$28	27½	27¾	+ ¼
Madeline	2800	176	176	176	+ 1
Madsen	3000	169	165	165	
Magna A	1000	$13½	13½	13½	+ ⅛
Magnetcs	2700	174	172	174	
Maislin I	100	$5	5	5	— ⅛
Majstc Wil	13600	475	460	460	— 5
Malartic	1050	115	115	115	
Man Bar	16600	68	65	68	— 1
M L f Gard	z60	$28¼	27¾	27¾	
Maplex M	z4	$10¼	10¼	10¼	
MntmeEIA	600	$13	13	13	
Maritime	1372	$24½	24½	24½	
MarT940	100	$11	11	11	
MarkelF	1400	$6¾	6⅜	6¾	+ ⅜
MarkSpnc	2400	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
MassFer	4685	$12⅝	12½	12⅝	
Mas F A	950	$23	22¾	23	
Mas F B	1500	$23½	23¼	23¼	— ⅜
Matchan	3500	34	33	34	
McGraw H	400	$9⅜	9⅜	9⅜	
McIntyre	3980	$68½	65¼	68½	+ 2½
McLaghln	2500	$7½	7¼	7¼	— ⅜
McLghl10p	1110	$15	15	15	
McLghl w	850	$5¾	5¾	5¾	
Melcor	310	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Mentor	500	355	355	355	
Mercantil	3041	$16⅛	15⅝	16⅛	— ⅛
MerlandE	45725	$17½	16⅛	17¼	+1⅛
Midcon	1400	259	255	259	+ 3
MikesSubs	1000	200	200	200	
Minri-Res	2680	380	375	375	— 5
MitelCorp	10455	$13½	13¼	13¼	
MolsonA	4455	$26¾	26	26¾	— ⅛
MolsonB	498	$24	24	24	
MonarcW	1000	67	67	67	+22
MonencoA	400	$11	11	11	— ½
MonetaP	6050	90	90	90	— 1
MtlTrust	300	$19¾	19¾	19¾	
Moore	13425	$37⅜	37⅜	37⅝	
MtnStates	9500	$11⅛	10⅞	11	— ⅛
MSL p	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Murphy	3624	$30	29¾	30	
N B Cook	2000	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
NBU Mine	9611	370	360	365	
Nat Drugp	100	$12	12	12	
Nat Pete	1500	117	115	115	
Nat Sea A	250	$17⅞	17⅞	17⅞	
Nat Trust	850	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Nemco	23720	294	275	294	+14
Neomar	1500	270	265	265	— 5
N B Tel	2333	$21½	21¼	21¼	— ½
N Kelore	29000	27½	25	25	— 3
N Provid D	20500	65	60	60	— 1
N Que Ragl	4000	265	265	265	
N Senator	8100	25	24	25	— 1
N York Oil	8400	299	286	290	— 9
Nfld L P A	160	$19½	19½	19½	— ¼
Nfld Tel	700	$11	11	11	— ⅜
Nfld Te 975	839	$20	20	20	+ ¼
Nfld Te 885	550	$20½	20	20½	+ ½
Newnor	24000	21	19	19	— 1
Nick Rim	10500	31½	30	31½	+ ½
NobleM	5300	150	142	148	+13
Nor Acme	2500	34	33	33	
Noranda	59176	$18½	18½	18½	+ ¼
Norcen	51267	$28¾	28⅜	28¾	
Norcen B	z60	$23¾	23¾	23¾	
Norcn 288	5975	$53¾	53	53⅛	— ⅛
Norlex	15500	20	20	20	— ½
NC Oils	3628

Yvon Deschamps, un obsédé chanceux

par Nathalie Petrowski



Annie et Yvon Deschamps, ou si on avait le choix on serait tous heureux..
(Photo Jacques Grenier)

La maison de briques brunes fait le coin juste en haut d'une longue côte à la limite symbolique entre Montréal et Westmount. Yvon Deschamps, habillé en gris clair des cheveux jusqu'aux chaussures, vient répondre à la porte. Cette année, il a décidé de recevoir les journalistes chez lui, entre sa femme Judi et sa fille Annie. Le salon est cossu et confortable, des poupées traînent un peu partout dans les coins tandis que le premier Félix de la maison, celui que Judi a gagné avec le groupe Toulouse, repose calmement sur la cheminée.

Yvon Deschamps aime le confort, il ne s'en cache pas, mais il n'aime pas l'argent. Il n'a jamais aimé l'argent même quand il n'en avait pas et qu'il volait des paquets de cigarettes et des voitures à Saint-Henri. Aujourd'hui l'argent ne manque pas et c'est le problème. Quand on est né pour un petit pain et qu'on s'est fait ami avec la misère, quand on n'a pas voulu s'en sortir mais qu'on s'en est sorti pareil, comment faire pour oublier ceux qui sont restés en arrière.

Yvon Deschamps a une bonne mémoire et le sens de l'humour de son père; ça lui permet à l'occasion de passer le rouleau compresseur sur le terrain accidenté de sa conscience. Quand son humour vient à faire défaut, il ne lui reste plus alors que la culpabilité et l'acte de contrition. C'est dans ce temps-là qu'il se prend d'affection pour une cause.

Yvon Deschamps ne fume pas, boit à peine. Il est un mari fidèle et un père exemplaire. Il n'a qu'une idée fixe, le malheur de l'humanité dont il se fait le fervent détracteur. Oxfam, les prisonniers politiques, les femmes battues, peu de causes lui ont échappé: « Il y a 690 causes que tu peux défendre. S'il fallait choisir, on n'en finirait plus. Les causes que j'entreprends de supporter me sont venues au hasard de la vie et de ses rencontres. »

Aujourd'hui, Deschamps s'intéresse plus particulièrement à la cause des femmes en détresse et vient tout juste de lancer la campagne de souscription du Chaînon. Quand on sait que parmi les monologues qui ont le plus suscité de controverses, celui de la libération des femmes figurait au haut de la liste, on se demande si Deschamps n'essaye pas de régler un cas de conscience avec lui-même au détriment des femmes qu'il prétend défendre: « C'est un peu cela, les femmes sont les êtres les plus exploités sur terre. Le progrès social dans ce domaine-là est sans doute le plus lent. J'en ai pris conscience un jour quand Judi me l'a envoyé en pleine face, je me suis rendu compte que je n'étais pas plus fin que les autres. Même aujourd'hui, je suis obligé de me convaincre tous les jours que je ne suis pas misogyne et je sais que je ne suis pas tout seul. Je pense dans le fond que « je suis toute une gang ». Ça remonte aussi loin qu'à la bible, avec le gars qui a écrit qu'il fallait qu'on soit à l'image et à la ressemblance de Dieu. Dieu c'est évidemment un homme. »

Curieusement, le monologue sur la libération des femmes et celui sur les femmes battues, dans lesquels Deschamps incarnait le masochisme et l'égoïsme mâle d'une façon éclatante, furent très mal accueillis dans les milieux féministes. Deschamps a son explication: « L'humour ne se comprend pas, ne s'intellectualise pas. Ça marche à coups de sensations et d'émotions.

Dans l'humour tu blesses toujours quelqu'un et pas toujours celui ou celle que tu vises. Les femmes ont été choquées par le monologue parce que c'était trop douloureux, ça touchait un fond de vérité qu'elles n'étaient pas capables d'accepter. Mais la communication se fait toujours à plusieurs niveaux. Certaines personnes ne voient pas de différence entre moi et Claude Blanchard, c'est leur affaire. Peu importe si les gens ne saisissent pas précisément ce que j'ai voulu dire, l'important c'est qu'ils interprètent selon leurs propres références. S'il y a un gars ou une fille dans la salle que j'ai fait réfléchir ça me suffit, je ne prétends quand même pas changer le monde. Ce que je cherche avant c'est de passer par un éventail d'émotions humaines. »

Deschamps avoue cependant qu'il lui est arrivé quelques fois d'aller trop loin et de s'en rendre compte après. C'est pour cela que le spectacle qu'il présentera au mois d'octobre, à la Place des Arts, a dû être complètement remanié. « Le spectacle se terminait sur une note très raide. Les gens sortaient de la salle complètement à terre. Je me suis rendu compte que je n'avais pas le droit de fesser dessus comme ça et puis de les renvoyer chez eux sans commentaire. J'ai décidé d'intervertir l'ordre des monologues. Maintenant je commence raide mais je termine sur une note d'espoir parce que j'ai beau être fataliste et croire que dans la vie personne n'a le choix, je crois quand même qu'il y a moyen de changer certaines choses. »

La question du choix est d'ailleurs, après les causes sociales, la deuxième obsession de Deschamps qui persiste à croire qu'il n'a jamais vraiment choisi d'être ce qu'il est: « Si on avait le choix, on serait tous riches, intelligents, et heureux, mais ce n'est pas le cas. On est les victimes de circonstances qui sont heureuses ou malheureuses. Je n'ai pas choisi le milieu d'où je viens, tout comme je n'ai pas choisi d'en sortir, mais j'ai été chanceux en maudit, le hasard n'a pas arrêté de me mettre sur la bonne voie. L'absence de choix est valable pour tout, même pour le référendum. Si la question du pays est une question viscérale, émotive, alors on n'a pas le choix, on est tous rendus trop loin pour dire non. On est un grand pays avec de grandes richesses. Il est temps qu'on se fasse une économie pour nous et pas pour les autres. Dans quelques années, on va tous manger notre claque de toute façon, les Américains, les Canadiens, les Québécois. Aussi bien profiter de l'occasion pour régler la question du Québec une fois pour toutes, tout le monde attend après nous autres. Et c'est pour ça qu'on a pas le choix. »

Chaque homme connaît dans sa vie un grand amour...
ou deux...ou trois...ou quatre... POUR TOUS



UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
L'AMOUR EN FUITE
JEAN-PIERRE LEAUD . MARIE-FRANCE PISIER
CLAUDE JADE . DANI . DOROTHEE
CRÉ.: 7.20 - 9.20.
CREMAZIE
ST-DENIS . CREMAZIE 388-4210
NEIGES: Sous-titres anglais
7.25 - 9.25.
COTE-DES-NEIGES 2
PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527
STATIONNEMENT GRATUIT

gilles vigneault



PROLONGATIONS 4-5-6 OCTOBRE
THÉÂTRE ST-DENIS

...Gilles Vigneault peut-être son meilleur spectacle ... Hoyer, Le Devoir

...Gilles broke all records by an outpouring of song unrivalled ...ontreal history
After all these years, I found myself listening as though I were meeting a supremely gifted artist for the first time and being enchanted all over again. Lawrence Sabbath, The Montreal Star

«Vigneault un etrange et contagieux regain de jeunesse» Claire Caron, Journal de Montreal

«Vigneault spectacle impeccable un spectacle a voir encore une fois Même si c'etait la quinzieme» Pierre Beaulieu, La Presse

Théâtre St-Denis
Berri
1594, rue St-Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente:
Magasins Simpsons
Théâtre St Denis, 12 h. a 21 h.

L'Orchestre de chambre McGill inaugure la saison musicale

Bach admirablement servi par Brott

par Gilles Potvin

C'est à l'Orchestre de chambre McGill qu'est revenue l'honneur d'avoir inauguré officiellement la saison musicale 1979-80, saison qui s'annonce particulièrement riche et substantielle. Le théâtre Maisonneuve affichait de nouveau « complet » lundi soir pour cette série. L'on a même ajouté quelques fauteuils sur la scène afin d'accueillir le plus grand nombre d'auditeurs venus entendre *L'Art de la fugue* de Johann Sebastian Bach, version du musicien britannique Leonard Isaacs que Brott avait fait connaître ici en 1954.

La présente saison de l'Orchestre de chambre McGill est vraiment spectaculaire, voulant ainsi marquer, comme il se doit, ses 40 années d'existence. Etant donné le caractère particulier de l'histoire de cet orchestre, il convient d'en rappeler les principaux jalons. C'est en 1939 qu'Alexander Brott, violoniste montréalais âgé de 24 ans, fondait avec trois collègues — Edwin Sherrard, second violon; Joseph Oriold, alto et Jean Belland, violoncelle — un quatuor qui prit le nom de McGill en raison de l'affiliation de ses membres à l'université du même nom. Trois concerts furent donnés au printemps de 1940 au Moyse Hall suivis de manifestations dans les Laurentides l'été suivant.

Les Festivals de Montréal allaient ensuite parrainer les concerts du quatuor au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor, de 1940 à 1946. Il y eut des changements dans l'ensemble: Stephen Kondaks en devint l'altiste pour quelques concerts et Sherrard, cidevant second violon, lui succéda alors que Mildred Goodman prit la place de Sherrard. Lotte Goetzel, plus tard Mme Alexandre Brott, succéda à Jean Belland au violoncelle. En 1946, le Quatuor McGill comprenait, outre M. et Mme Brott, Lionel Renaud, second violon et Lucien Robert, alto.

A l'invitation des Festivals de Montréal, Brott réunit des instrumentistes montréalais en octobre 1945 et en mars 1946 afin de présenter, à la salle de l'Ermitage, les six *Concertos brandebourgeois* de Bach. C'est à ce moment que naquit l'Orchestre de chambre McGill, lequel n'allait cependant prendre ce nom que beaucoup plus tard. La Société de musique de chambre McGill fut fondée en 1947 pour présenter les concerts du quatuor et ceux d'un ensemble de chambre anonyme que Brott dirigeait, ces concerts devenant de plus en plus nombreux chaque saison jusqu'à disparition du quatuor en 1953.

C'est sous le nom de McGill Chamber Ensemble que fut présenté *L'Art de la fugue* à l'été de 1954. Le nom d'Orchestre de chambre McGill fut peu après adopté définitivement. Ainsi se résume l'histoire d'une formation qui a joué un rôle important dans la vie musicale montréalaise et qui a droit aujourd'hui à un hommage collectif de la population, surtout à l'endroit de son premier fondateur, Alexander Brott.

Brott fut le premier à présenter ici l'oeuvre monumentale de Bach bien que les pianistes Heinz et Robert Scholz l'ait fait entendre au Ladies' Morning Musical Club durant la saison 1938-39. Ce monument du cantor de Leipzig est le fruit des deux dernières années de sa vie et la cécité l'empêcha même de l'achever. L'oeuvre demeure l'une des grandes énigmes de l'histoire de la musique.

Dans ce monument élevé à la gloire de la fugue, il faut voir l'aboutissement des recherches théoriques d'une forme dont Bach était et demeure le maître absolu. Mais l'auteur, pourtant grand connaisseur des timbres instrumentaux, n'a laissé aucune indication en vue d'une exécution éventuelle. C'est pourquoi des puristes, dont le musicologue Norbert Dufourcq, considèrent que toute tentative d'exécution de *L'Art de la fugue* va ipso facto à l'encontre de la volonté de Bach qui aurait voulu — faire de cette oeuvre un simple traité pratique de polyphonie ou un manuel de contrepoint et de fugue.

Il reste que les exécutions et arrangements de toutes sortes de *L'Art de la fugue* ont commencé à se multiplier à partir de 1927. On a joué l'oeuvre au piano et à l'orgue et dans des versions allant du quatuor à cordes à l'orchestre symphonique. La version de Leonard Isaacs date de 1950 et demande un complément de 12 instruments, à savoir deux violons, un alto, deux violoncelles, une contrebasse, un piano, une flûte et une flûte alto, jouées par le même exécutant, un hautbois, un cor anglais et deux bassons. Le musicien a réparti de façon judicieuse les différentes voix des canons et fugues afin d'assurer la plus grande variété de coloris instrumental. Sa version s'apparente à celle de Samuel Baron, présentée à Pro Musica au début de l'année par le Quatuor à cordes Orford et les York Winds, un quintette à vent. La version Isaacs supprime cependant la quadruple fugue inachevée et reporte à la toute fin le Contrapunctus XI, une triple fugue à quatre voix, laquelle couronne efficacement l'oeuvre.

Les instrumentistes réunis par Brott ont joué avec application et respect cette oeuvre exigeante. Des flottements passagers dans la coordination des voix et la tendance chez certains à abuser du vibrato n'ont pas indûment terni une exécution par ailleurs souvent remarquable. On notait la présence de quatre des musiciens ayant participé à l'exécution de 1954, Mario Duschenes, Stephen Kondaks, Lotte Brott et John Newmark. Dans l'ensemble, on peut dire que Bach a été une fois de plus, admirablement servi par Alexander Brott et son équipe.

KEBEC SPEC PRÉSENTE



Billets en vente
Enrico Macias
du 11 au 14 oct.
à 20h30
EN VENTE AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

kébec spec présente



julien clerc
24 au 27 octobre
20 h. 30
Billets en vente
Théâtre St-Denis
Berri
1594, rue St Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente:
Magasins Simpsons
Théâtre St Denis, 12 h a 21 h

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
POUR TOUS
A VOIR ABSOLUMENT!
7:15
9:30
Allonsanfan
Paolo et Vittorio Taviani
Musique MORRICONE

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
PAOLO PIETRANGELI 18 ANS
si les porcs avaient des ailes...
7:30
9:30
un film événement
un film choc

Harold et Maude
CAT STEVENS
HAL ASHBY
PLUS
"Jonathan Livingston le goéland"
TOUS
JONATHAN 7:30 - HAROLD 9:15
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BÉLANGER

Les Films René Malo présentent
Vous avez aimé "l'Animal"...vous adorerez... POUR TOUS



BELMONDO
PLUS DRÔLE! PLUS CASCADEUR!
FLIC ou VOYOU
un film de GEORGES LAUTNER
dialogues MICHEL AUDIARD
avec MARIE LAFORET MICHEL GALABRU
AUX 5 CINÉS!
Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866-3856
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

MOURIR A TUE-TÊTE
14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
Sem.: 7.30 - 9.30. Sam. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060



POUR TOUS
A NOUS DEUX
UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS!
CATHERINE DENEUVE
JACQUES DUTRONC
LAVAL: SEM. 7.00, 9.00. PARISIEN: 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10. RIVOLI: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25. PLACE VILLE MARIE: (en français avec sous-titres anglais) 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00
Le PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE O 866-3856
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-2644

LOUISE MARLEAU
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
POUR TOUS
L'arrache Coeur
Un film de Mireille Dansereau
LOUISE MARLEAU FRANCOISE FAUCHER
Produit par Robert Ménard
Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O 866-3856
1.30, 3.20, 5.15, 7.05, 9.00

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
19 h 30 & 21 h 30
LA FICTION NUCLÉAIRE
de Jean Chabot

UNIVERSITÉ CONCORDIA
Orchestre de Chambre Concordia
Au programme:
Reicha: Quintette pour bois en mi bémol
Janacek: Trois danses moraves
*Belkin: Introduction et fugue pour double quatuor à vent
Sweelinck: Variations sur une chanson de folklore
Badings: Quintette pour instrument à vent
*Première canadienne
Le jeudi 27 septembre, 1979 20h30
Auditorium des anciens
1455 ouest, bd de Maisonneuve

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
SAISON 79-80
Avec:

Gilles PELLETIER
Janine SUTTO
Pierre THERIAULT
Françoise GRATON
Gisèle SCHMIDT
Roger GARAND
Edgar FRUITIER
Anne VILLENEUVE
Michèle DESLAURIERS
Réjean GUENETTE
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
4353 est Ste Catherine
Tél.: 253-8974

Au théâtre on voyage...
d'octobre à décembre
au Kentucky en 18.. un western fantaisiste
DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS
de
RENE DE OBALDIA
mise en scène: Yvan Canuel
de janvier à mars
au Québec en 19.. un vieux couple arrive à ses noces d'or.
ENCORE UN PEU
de
SERGE MERCIER
mise en scène: Jean-Luc Bastien
de mars à mai
à Venise en 17.. de l'amour, de l'amour et toute la fantaisie du théâtre vu des coulisses.
L'AMOUR DES TROIS ORANGES
de
ALEXANDRE ARNOUX
mise en scène: Gilles Pelletier

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

La division de produits de plastique, BOMBARDIER LIMITÉE, située à Richmond, qui oeuvre dans la transformation des thermos-plastique par procédé d'injections, est à la recherche d'un:

INGÉNIEUR DE PROJETS

Le/la titulaire sera responsable de la mise en marche des travaux et l'amélioration des coûts de production. Le/la candidat(e) possèdera un diplôme universitaire en génie et aura plusieurs années d'expérience pertinente.

Le salaire sera fonction des qualifications et l'expérience.

Pour soumettre votre candidature, faire parvenir votre curriculum vitae, en toute discrétion à:

M. Gilles Godet, Adm. A.
BOMBARDIER LIMITÉE
Division de produits de plastique
Casier postal 1070
Richmond, Québec J0B 2H0

La Commission Scolaire de Schefferville

recherche un

Professeur qualifié en adaptation scolaire

Poste:
Classe 3e année comprenant des élèves réguliers et des élèves en adaptation scolaire (troubles légers d'apprentissage).

Critères:
— Posséder au moins un an d'expérience dans l'enseignement;
— Être capable de travailler en équipe;
— Être ouvert aux changements.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur du personnel
C.P. 189
Schefferville, P.Q. G0G 2T0
Tél: (418) 585-2203 ou 3458

Une organisation juive nationale

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une importante organisation juive canadienne est à la recherche d'un cadre supérieur pour diriger ses activités à travers le pays.
Relevant du conseil d'administration, le directeur est responsable du personnel, du budget et des projets de l'organisation, notamment des programmes de recherche, de sensibilisation et de relations avec la communauté et les gouvernements. Le candidat doit être en mesure de diriger le personnel, de contrôler les budgets et de coordonner un programme de participation volontaire.
Le candidat doit être bilingue et détenir un diplôme universitaire avec expérience dans le domaine des sciences sociales, du droit et/ou de la communication. Il doit aussi posséder une connaissance approfondie du fonctionnement des organismes gouvernementaux et communautaires. Une solide connaissance de la conjoncture politique canadienne actuelle et un fort engagement dans la cause du Judaïsme et d'Israël sont essentiels, de même qu'une très grande facilité d'expression orale et écrite.
Nous offrons une excellente rémunération et un programme d'avantages sociaux intéressant.

Lieu de travail: Ottawa
Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature par écrit en faisant parvenir un curriculum vitae détaillé à l'attention de: **M. Ted Greenfield, c.a.,** en mentionnant le numéro de dossier 3111.

Craimer et Associés
conseillers en administration
management consultants
1450, rue City Councillors, Montréal (Québec) H3A 2E6

La Fédération Canadienne des Sciences Sociales et la Fédération Canadienne des Études Humaines recherchent un

AGENT(E)

pour leur programme d'aide à l'édition savante.

Endroit: Ottawa

Fonctions:
Dans le cadre du programme d'aide à l'édition savante, géré par les deux Fédérations, le titulaire de ce poste devra s'occuper des candidatures soumises aux Fédérations dans le but d'obtenir une subvention d'aide à l'édition. Il devra également s'occuper de faire évaluer les manuscrits soumis aux Fédérations et entretiendra des relations étroites avec les différents comités des Fédérations, les auteurs, les universitaires et les éditeurs.

Exigences:
Le candidat devra au moins posséder une maîtrise universitaire, avoir de bonnes aptitudes administratives ainsi que la maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Salaire: entre $15,750 et $25,200.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que les noms de trois répondants avant le 30 septembre 1979 à l'adresse suivante:

Philip J. Cercone, directeur
Programme d'aide à l'édition Savante
FCSS/FCEH
151 Slater,
Ottawa, Canada K1P 5H3

Voir autres Carrières et Professions, en page 15

PROFESSEUR SUBSTITUT AU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre des enseignements et des recherches au programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF), le département des sciences de l'éducation recherche un spécialiste en didactique du français.

EXIGENCES:
— Doctorat
— Connaissance du milieu et expérience d'enseignement

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 1er octobre 1979 à:

M. Michel Allard, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

PROFESSEUR SUBSTITUT EN PÉDAGOGIE MUSICALE

FONCTIONS:
Dans le cadre du programme d'Enseignement en Musique, le Regroupement Musique recherche un professeur à temps complet en Pédagogie musicale pour une période s'échelonnant du 1er décembre 1979 au 30 mai 1980. Le candidat devra pouvoir enseigner des méthodes actives en éducation musicale et superviser des stages d'enseignement au primaire ou au secondaire. Il devra aider à la formation des futurs enseignants en Éducation musicale.

EXIGENCES:
- Qualifications académiques: Ph D ou équivalent
- Connaissance des méthodes actives en éducation musicale
- Expérience pédagogique pertinente dans l'enseignement au primaire et au secondaire

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur

Les candidats devront faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 20 octobre 1979, 17h00. Les candidats ayant déjà un dossier à l'UQAM, doivent quand même soumettre à nouveau leur candidature à:

Marcelle Corneille
Directrice intérimaire
Regroupement Musique
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. A
Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

Bénéfices/assurance

Directeur de la planification — bilingue

Une entreprise de Toronto spécialisée en services, recherche une personne très compétente en communications, qui peut présenter des programmes et gammes de bénéfices de haute qualité pour soins professionnels de santé bien spécifiques au niveau national.

Les programmes de groupe sont incontestablement les meilleurs dans l'industrie et exigeront des qualités d'un innovateur/créateur qui possède de solides connaissances dans l'industrie de l'assurance incluant les investissements et valeur de bénéfices.

Comme Directeur de la planification, le candidat choisi se rapportera au Directeur Général avec excellentes chances d'avancement dans la suppléance et la possibilité d'accéder à un poste supérieur dans les huit prochaines années.
Aussi, une gamme de bénéfices marginaux et un salaire initial attrayant seront offerts aux candidats possédant des connaissances en communications dans les deux langues officielles.
Si vous êtes apte à saisir cette occasion intéressante, contacter M. B.J. McManus ou M. J.A. Compton, avec référence au concours # 1984B.

Service de recrutement des cadres
Hickling-Johnston
Hickling-Johnston Limitée. Conseillers en administration
415, rue Yonge. Toronto M5B 2E7
Téléphone (416) 366-2811

TORONTO
MONTRÉAL
OTTAWA
EDMONTON

Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

---

P.M.E. Dynamique, secteur culturel

Directeur financier

Relevant directement du Président directeur général vous serez responsable de toutes les opérations financières et vous devrez à court terme optimiser la qualité de l'information de gestion. Vous agirez comme aviseur financier du P.D.G., et vous serez impliqué dans des études spéciales.

Membres d'une corporation comptable professionnelle vous possédez environ 5 ans d'expérience pertinente à la gestion financière dans un contexte informatique. En plus des exigences reliées à l'expérience, le rôle du titulaire et le milieu dans lequel il travaille exigent une capacité supérieure d'organisation, des aptitudes exceptionnelles aux relations humaines de même qu'un intérêt marqué du domaine culturel.
Vous êtes invité à soumettre votre curriculum vitae à Aline Courchesne en vous référant au numéro de dossier 2083. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Woods, Gordon & Cie
Conseillers en administration

Suite 2000, 630 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec H3B 1T9

Membre de l'association canadienne des conseillers en administration

---

COMPTABLES AGRÉÉS

Poursuivant son essor, **Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés** a plusieurs postes à combler. Étant un des plus importants et prestigieux bureaux d'experts-comptables au Québec, nous recherchons des gens dynamiques, conscients des besoins de la profession et possédant un minimum de trois (3) ans d'expérience en pratique publique.

Recherche: réf. no.: 79-09-01
a) Assurer la qualité de la documentation de la bibliothèque.
b) Effectuer des recherches spécifiques, soit pour le perfectionnement du personnel professionnel, soit pour régler certains problèmes rencontrés chez les clients;
c) Collaboration au contrôle de la qualité de notre cabinet.

Travaux spéciaux: réf. no.: 79-09-02
Les mandats confiés comprendront:
a) Des évaluations de contrôles internes chez différents clients;
b) Des études et des analyses de systèmes et de procédures ainsi que des études d'évaluation d'entreprises.

Gestion par intérim: réf. no.: 79-09-03
a) Participe à la conception et à la mise en place de plans de réorganisation pour des entreprises en difficulté;
b) Gère les entreprises dans le but de les remettre rapidement sur pied.

Les candidats ont une expérience de gestion éprouvée dans l'entreprise. Ils possèdent un esprit analytique, peuvent évaluer rapidement une situation et lui donner une orientation. Ils font preuve d'un leadership sûr.

Chefs d'équipe en vérification: réf. no.: 79-09-04
Candidats ont de cinq (5) à six (6) ans d'expérience en pratique publique. Planifient, organisent et dirigent le travail d'une équipe de vérification. Agissent comme lien entre l'associé, les employés et les clients.

Pour tous ces postes la rémunération est établie en fonction des qualifications et de l'expérience. Gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance en mentionnant le numéro de référence correspondant à:

Michel Bonneville
Directeur des ressources humaines
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
C.P. 301, Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1G9
Téléphone: (514) 878-2691
Bureaux à Montréal — Québec — Ottawa

HYDRO-QUÉBEC
Bureau d'emploi
C.P. 6106
Montréal, Québec

CONSEILLER EN GESTION DE PROJETS

CONCOURS: 78-0478-11-J-1
LE DÉFI:
Se joindre à une équipe de consultants internes en gestion de projets informatiques et participer à son développement et à ses activités.
FONCTIONS:
— Développer, proposer et implanter une philosophie, une orientation et des politiques en matière de gestion des projets informatiques, et en faire la promotion et le suivi à travers ses interventions auprès des gestionnaires de l'Informatique.
— Conseiller les gestionnaires de l'Informatique sur la façon de gérer les projets et leur fournir l'expertise nécessaire à la satisfaction de leurs besoins en ce domaine.
— Établir avec les gestionnaires de la direction Informatique un programme et une stratégie d'intervention et agir comme responsable des contrats de consultation qui lui sont assignés.
— Analyser les mandats et les plans de travail des projets informatiques, négocier avec les gestionnaires les points de contrôle requis pour s'assurer que les projets sont contrôlables en matière de délai, de coût et de contenu, et faire les recommandations requises.
EXIGENCES:
— Posséder une très bonne expérience pratique dans la gestion des projets ou une expérience de consultant en gestion de projets.
— Posséder un diplôme universitaire de 1er ou de 2e cycle en administration.
— Posséder des aptitudes évidentes à la consultation et au travail en équipe.
— Parler et écrire le français correctement.
LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

INGÉNIEUR (automatisme)

CONCOURS: 79-0408-09-J-1
FONCTIONS:
— Élaborer, selon le programme et le coût établi, des projets et avant-projets de commande, mesure et protection:
a) de nouvelles centrales automatiques (incluant celles de la Baie James)
b) de centrales existantes afin de les automatiser et/ou les télécommander
— Élaborer des projets d'automatismes locaux requis pour la conduite et l'automatisation des centrales.
— Coordonner la partie commande électrique de l'équipement mécanique et hydraulique acheté par la direction Projets de centrales.
— Coordonner, au niveau de la direction, le travail d'autres projeteurs oeuvrant dans d'autres disciplines, ainsi que les dessinateurs assignés à ses projets.
EXIGENCES:
— Détenir un diplôme en génie électrique, option automatisme de préférence, et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.).
— Posséder de préférence une bonne expérience dans le domaine pertinent ou dans des domaines connexes.
LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

INGÉNIEUR (télécommunications)

CONCOURS: 79-0407-09-J-1
FONCTIONS:
— Effectuer la planification de liaisons de télécommunications s'intégrant dans le réseau existant, particulièrement dans le domaine de la téléphonie et de la radiophonie.
— Obtenir et établir les données de base de futurs projets en les complétant de comparaisons économiques tenant compte du rendement des solutions envisagées.
— Préparer des rapports détaillés de ces travaux.
EXIGENCES:
— Détenir un diplôme en génie électrique (télécommunications) et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (O.I.Q.).
— De préférence, posséder une expérience variée dans les différentes spécialités du domaine des télécommunications.
— Avoir des aptitudes marquées pour la rédaction de rapports et comptes rendus ainsi que pour le travail en équipe.
— Posséder des aptitudes particulières de conception, de synthèse et d'élaboration de systèmes.
LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

N.B.: Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ainsi que le numéro du concours avant le 15 octobre 1979.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Hot Stuff": 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Breaking away" 17 h 15, 19 h 15 21 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Frisco Kid": 18 h 50, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Sweet Cakes": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Relatives are Coming": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 50.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "L'ouragan de Navarone" 19 h 20 "Le roman d'Elvis" 21 h 20.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Les acharnées du sexe" 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 35, 22 h 05 "Julia et les hommes" 13 h 10, 15 h 40, 18 h 10, 20 h 40.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The seduction of Joe Tynan" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "Cité en feu" 17 h 00, 20 h 45 "La petite fille au bout du chemin" 19 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Même heure l'année prochaine" 19 h 30 et "Collège américain": 17 h 10, 21 h 15.
BROSSARD II, "Drôle de séducteur" 19 h 45. "Norma Rae" 21 h 25.
BROSSARD III, — "Cité en feu": 18 h 05, 21 h 30 et "À bout de nerf" 19 h 50.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Collège américain": 17 h 30, 21 h 40 et "Même heure l'année prochaine": 19 h 30.
CHAMPLAIN II, — "Norma Rae" 17 h 50, 21 h 20 "Drôle de séducteur" 19 h 45.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Survivre": 12 h 40, 16 h 00, 19 h 25 et "Guerriers de la nuit": 14 h 20, 17 h 45, 21 h 05.
CHATEAU II, "Voyage dans l'au-delà" 12 h 55, 16 h 55, 20 h 55 "Frissons" 15 h 00, 19 h 00.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Good guys wear black" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est Mont-Royal (521-7870) — "Cité en feu" 12 h 00, 15 h 25, 19 h 00, 22 h 30 "À bout de nerfs" 13 h 45, 17 h 10, 20 h 45.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Harold et Maude": 21 h 15 et "Jonathan Livingston le goéland": 19 h 30.
CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Cinéma d'animation: "Étude no. 10", "Papageno", "cercles", "L'idée", "Callisto Syrinx", "Sphères", "Une histoire musicale" 19 h 30 "Les gossipeuses" (de Phil Comeau, Canada 1978) 21 h 30.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Wonderers" 18 h 45, 20 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Intérieurs" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Trocadero bleu citron" 12 h 15, 15 h 25, 18 h 35, 21 h 45 "Demain sera trop tard" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Flesh Gordon" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35 "Les fleurs du vice" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Tabu" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. De Maisonneuve (879-4349) — "Katzelmacher" (de R.W. Fassbinder, 1969) 20 h 30.
COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Good guys wear black" 19 h 10, 21 h 10.
COTE-DES-NEIGES II, "L'amour en fuite" 19 h 25, 21 h 25.
CREMAZIE, 8610 St-Denis (383-4210) — "L'amour en fuite" 19 h 20, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 Beaubien (721-6060) — "Mourir à tue-tête": 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "L'innocent" 19 h 00, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Wanderers": 19 h 00, 21 h 15.
DORVAL II, "Rich kids" 19 h 05, 21 h 05.
DORVAL III, — "North Dallas forty" 18 h 45, 21 h 00.
DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square 6855 Clanranald (341-3190) — "The seduction of Joe Tynan" 19 h 15, 21 h 15.
DECARIE SQUARE II, — "Love and bullets" 19 h 30, 21 h 30.
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Allonsanfan": 19 h 15, 21 h 30.
ELYSEE II, — "Si les porcs avaient des ailes": 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Flic ou voyou" 18 h 50, 20 h 50.
GREENFIELD II, — "Roi des gitans" 12 h 30, 16 h 00, 19 h 35 "Guerriers de la nuit" 14 h 25, 17 h 55, 21 h 35.
GREENFIELD III, "Frissons de l'angoisse" 19 h 15, "Voyage dans l'au-delà" 21 h 05.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Sweet Cakes": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05 et "Love Garden": 13 h 20, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 25.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'ouragan de Navarone" 19 h 30, "Le roman d'Elvis" 21 h 30.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "La cage aux folles" (en fr. s.t. ang.) 18 h 15, 20 h 00, 21 h 45.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Wanderers" 19 h 05,21 h 10.
LA CITÉ II, "Shape of things to come" 18 h 00, 19 h 40, 21 h 25.
LA CITÉ III, "North Dallas forty" 18 h 55, 21 h 00.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Le roman d'Elvis" 19 h 15, "L'ouragan de Navarone" 21 h 30.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Flic ou voyou" 19 h 20, 21 h 20.
LAVAL II, "A nous deux" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL III, "Héroïne du mal" 19 h 15, 21 h 20.
LAVAL IV, "Wanderers" 19 h 05, 21 h 10.
LAVAL V, "L'île aux mille plaisirs" 18 h 15 et "Introduction" 19 h 55.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Cité en feu": 18 h 15, 21 h 45 et "A bout de nerf": 20 h 00.
LAVAL-ODÉON II, "Même heure l'année prochaine": 19 h 00 et "Collège américain": 21 h 05.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "En haut" — "Il était une fois la révolution" (de Sergio Leone) 18 h 00. En bas — "Soul to Soul": 20 h 30 (entrée libre).
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Moonraker": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 30.
LOEW'S II, "Amityville Horror": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
LOEW'S III, "Rockey II" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
LOEW'S IV, "Bloodline": 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
LOEW'S V, "In Laws" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Le roman d'Elvis" 19 h 15, "Poursuite infernale" 21 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Cité en feu": 18 h 00, 21 h 30 et "A bout de nerf": 20 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "In Laws" 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Les enfants du capitaine Grant" 19 h 00, "Le livre de la jungle" 20 h 45.
MONTENACH II, "Adolescente en fuite" 19 h 05, "L'express de minuit" 21 h 05.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le satyricon" (de Federico Fellini, Italie 1969) 19 h 00, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "La vallée" (de Barbet Schroeder, France, Nouvelle-Guinée, 1972) 19 h 15, 21 h 15.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Les vrais perdants" 19 h 30, "Le fascisme ordinaire" 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Escape from Alcatraz" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Chaleurs humides" 12 h 00, 16 h 15, 20 h 30, "Rage du sexe" 13 h 25, 17 h 40, 22 h 00, "Entre chattes" 14 h 45, 19 h 00.
PAPINEAU II, "Plaisirs fous" 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45, "Corps brulants" 13 h 50, 18 h 05, 22 h 20, "Grandes chaleurs" 15 h 25, 19 h 40.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Trop petit mon ami" 19 h 00, "Le roman d'Elvis" 20 h 30.
PARADIS II, "Rock' and 'roll" 18 h 30, 21 h 40, "Monsieur papa" 20 h 00.
PARADIS III, "Les yeux de Laura Mars" 19 h 15, "L'express de minuit" 21 h 10.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "La fiction nucléaire" (de Jean Chabot, Québec 1979) 19 h 30, 21 h 30.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Flic ou voyou" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PARISIEN II, "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, "Arrache coeur" 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 05, 21 h 00.
PARISIEN IV, "À nous deux" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
PARISIEN V, "Héroïne du mal" 12 h 50, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Love and bullets" 19 h 15, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Adventure for two" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II, "Manhattan" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 20.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Coming attractions" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Swinging high" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Flic ou voyou" 12 h 55, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
RIVOLI II, "A nous deux" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Chino" 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30, "Le no 1 du service secret" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis, (845-3222) — "Dynamite express" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40, "Rock 'and 'roll" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Au-delà du bien et du mal" 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.
SNOWDOWN, 5225 Décarie (482-1322) — "Shape of things to come" 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "North Dallas forty" 19 h 00, 21 h 05.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "A bout de nerf" 18 h 25, 21 h 55, "Cité en feu" 20 h 00.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Flic ou voyou" 19 h 00, 21 h 00.
VERSAILLES II, "L'affaire Mori" 18 h 00, "Avalanche" 20 h 00.
VERSAILLES III, "Guerriers de la nuit" 18 h 05, "Roi des gitans" 19 h 45.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Dynamite express" 19 h 30, "Rock 'and 'roll" 21 h 15.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "A bout de nerfs" 19 h 30, "Cité en feu" 21 h 30.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Rich kids" 13 h 15, 14 h 55, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 55.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Allien" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

CINE-PARC

CINE-PARC BOUCHERVILLE I, Autoroute 20E, sortie 95 (655-5515) — "La voiture la plus folle du monde", "Rock 'and 'roll", "La vie de Bruce Lee".
CINE-PARC BOUCHERVILLE II, "L'alpageur", "Cyclone", "Les fous du volant".
CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Le roman d'Elvis", "L'ouragan de Navarone".
CINE-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick (Dollard-des-Ormeaux) (684-8442) — "Frisco Kids", "One on one".
CINE-PARC DOLLARD II, "Alien", "Magic".
CINE-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "L'alpageur", "Cyclone", "Les fous du volant".
CINE-PARC LAVAL II, "Motel de la terreur", "La brigade des anges"; "Les nuits de la violence".
CINE-PARC LAVAL III, "Le cercle infernal", "La nuit des masques", "Le visage de la peur".
CINE-PARC LAVAL IV, "Et vive la liberté", "Les charlots", "Rock 'and 'roll", "Déluge sur la ville".
CINE-PARC ODEON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Cité en feu", "A bout de nerfs".
CINE-PARC ODEON II, "Le roman d'Elvis", "L'ouragan de Navarone".
CINE-PARC ST-JEROME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Le roman d'Elvis, "L'ouragan de Navarone".
CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "Cité en feu", "A bout de nerfs".
CINE-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Le roman d'Elvis", "Retour du dragon".
CINE-PARC VAUDREUIL II, "Good guys wear black", "Gone in 60 seconds".

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 L'évangile en papier
9.30 Animagerie
9.45 Tam Tam
10.00 Chaperonnette à pois
10.30 Magazine express:
A votre santé: "Une autre boîte à lunch". Inv. Louise Lambert-Lagacé. Trucs à faire chez soi: "Comment transformer un vieil abat-jour".
11.00 Au fil de la semaine
Inv.: Michel Robichaud. Il nous parlera de sa carrière de couturier.
11.30 Madame et son fantôme
12.00 Les filles du ciel
Aventures réalisées par Allan Bryce
12.30 Les coqueluches
Inv.: Denis Losier, Dorithée Berryman et Alain Morisol.
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
"Croque-bec" restaurant situé à Terre des Hommes, nous offrant le "Fast Food" québécois. "Comment sauter des années 50-60 à l'an 2000". "Mourir à tue-tête". Confrontation en studio avec trois femmes qui ont vécu le drame du viol.
14.30 Le temps de vivre/
Inv.: un groupe de Berthier.
16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic
17.00 Cosmos 1999
18.00 Ce soir
19.00 Quelle Famille
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
19.30 Baseball des Expos:
Au Three Rivers Stadium de Pittsburgh, les Expos de Montréal rencontrent les Pirates.
22.00 Jazz de Montreux
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Reflets d'un pays
De Rouyn. Inv.: M. Paul Périgny, qui a conçu une pisciculture.
24.20 Cinéma:
"Sur les quais" (Américain 1954) Drame réalisé par Elia Kazan, avec Marlon Brando, Eva Marie Saint et Karl Malden.
2.15 Le téléjournal

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les P'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronico et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Les matins de Réal
10.00 Votre amie Suzanne:
"Notre langue", "Mode d'automne", "La consommation".
11.15 Entre deux nuages
11.30 Les P'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Chef de patrouille" (Américain 1967) Drame de guerre réalisé par Christian Nyby, avec Chad Everett, Marilyn Devin, Gene Hackman, Dean Jagger et Claude Akins.
14.30 Janette veut savoir:
"Est-ce que les femmes mentent plus que les hommes"
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Satellipopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les Monroes
18.00 Le dix vous informe
18.30 Les tannants
19.30 Les Brillants
20.00 La petite maison dans la prairie
21.00 Mini série:
"Holocauste" Documentaire historique avec Tom Bell, Joseph Bottons, Tovah Feldshuh, Marius Goring, Rosemary Harris et Anthony Haygarth.
22.00 Venez donc chez moi:
Nous visitons Pétula Clark
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sport-O-10
23.05 La couleur du temps
23.15 Bonsoir le monde
24.00 Film-O-Dix:
"Isabelle devant le désir" (Belgo-Français 1974) Drame psychologique réalisé par Jean-Pierre Berckmans, avec Anicée Alvina, Mathieu Carrière, Jean Rochefort et Annie Cordie.
1.30 Dernière édition

Voir sur scène en page 17

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.30 Parlez-moi
Émission du ministère de l'éducation pour l'enseignement du français aux anglophones.
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les 100 tours de Centour
14.00 Grandeur nature:
Marius Barbeau
14.30 Le marché aux images
Films documentaires.
18.30 La puce à l'oreille
L'animateur Gaston L'Heureux se rend cette semaine à Frelighsburg, dans les Cantons de l'Est.
19.30 Madame le Juge:
"Autopsie d'un témoignage" épisode mettant en vedette Simone Signoret dans le rôle du juge Massot).
21.30 Cinéma ONF:
"Spécial Claude Jutra".

99 TVFQ (Câble)

9.30 Société d'aujourd'hui
Lettre d'un bout du monde: un voyage au Japon I. Groupe de 3 émissions qui nous permettront d'approcher la vie sociale, sentimentale et historique de ce pays.
10.30 Pour les jeunes
"Les quat'z amis", "Je veux être toi: Marin", "Les ateliers du magicien", "Le lune pape".
11.30 Midi première
(Variété). Artistes invités: Eric Charden, Julia Deeni, groupe folklorique, Falco et Dolli.
12.00 L'enjeu
(Reportage). "Requiem pour un pétrolier", situation économique des chantiers navals français.
13.00 Les 5 dernières minutes
(Série policière). "La grande truanderie" (Français) Film réalisé par Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Daniel Ivernel, Gaby Florence Georgetti, Michel Robin, Eva Damien et Jean-Pierre Kalfon.
14.30 Le catch (Sport)
15.00 Télé-série
(Dramatique). "Les amours sous la Révolution".
16.00 Actualités régionales
17.00 Société d'aujourd'hui
Lettre d'un bout du monde: un voyage au Japon I. Groupe de 3 émissions qui nous permettront d'approcher la vie sociale, sentimentale et historique de ce pays.
18.00 Pour les jeunes
"Les quat'z amis", "Je veux être toi: "Routier", "Les ateliers du magicien", "Le lune pape".
19.00 Midi première
(Varieté). Artistes invités: Martin Circus, Joseph Joffo, Dee Dee, Linda Dasouza.
19.30 L'enjeu
(Reportage). "Une histoire exemplaire de l'économie moderne".
20.30 Les 5 dernières minutes
(Série policière). "Les petits d'une autre planète" de Claude Loursais.
22.00 Le catch (Sport)
22.30 Télé-série
(Dramatique). "Les amours sous la Révolution" de Jacques Chabannes.
23.30 Actualités régionales

6 CBMT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 The Ex
12.30 Wicks
13.00 Today from Ontario
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Beyond reason
16.30 All in the family
17.00 The beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The city at six
19.00 Happy Days
19.30 Major League Baseball 79
Au Three Rivers Stadium de Pittsburgh, les Expos de Montréal rencontrent les Pirates.
22.30 This week in baseball
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The age of uncertainty
"The manners and morals of high capitalism".

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 The Mad Dash
11.00 The Community
11.30 Definition
12.00 The Flinstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Pink Panther
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Diff'rent Strokes
19.30 Laverne and Shirley
20.00 Eight is Enough
21.00 Charlie's Angels
22.00 Vega$
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Rabbit, run" (Drame 1970).
2.00 Sign Off

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 14

Le Centre Local de services communautaires Le Moulin

recherche

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) SANTÉ

Tâches:
1. au niveau du secteur santé:
— coordonner les activités et services;
— planifier le développement des programmes;
— assurer les relations extérieures du module;
— conseiller sur le plan professionnel les intervenants;
— procéder à l'évaluation du personnel.
2. il (elle) coordonne aussi deux (2) équipes multidisciplinaires de quartier.

Exigences:
— au moins la moitié du bachelier en nursing complété;
— expérience souhaitée en santé communautaire et en administration;
en administration;
— membre en règle de l'O.I.I.Q.

Niveau:
Cadre intermédiaire relevant du directeur général.

Fin du concours:
Le 12 octobre 1979.

Salaire:
Selon les échelles en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

S'adresser à:
Concours pour un(e) coordonnateur(trice) santé a/s Directeur général
CLSC le Moulin
175, rue Maple, Gatineau, Qué.
J8P 5B9

Directeur adjoint des services pédagogiques

(Organisation scolaire)

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur des Services pédagogiques, il (elle) remplit toutes les fonctions du champ d'activités des services de l'enseignement qu'on lui confie.
Il (elle) est notamment responsable des services du registrariat et des services responsables des opérations reliées à la fabrication des horaires.
Il (elle) exécute toute tâche que le directeur des Services pédagogiques lui confie.

QUALIFICATIONS

Diplôme universitaire en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline d'enseignement.
Un diplôme requérant au moins 16 années de scolarité.
Cinq (5) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) de niveau collégial.

TRAITEMENT

Selon les normes du ministère de l'Éducation.
Faire parvenir vos demande et curriculum vitae avant le 29 septembre 1979 au:

cégep du vieux montréal

Directeur du personnel
255 est, rue Ontario,
Montréal, Québec
H2X 3M8

Hôpital Saint-Michel de Montréal

est à la recherche d'un

Directeur des services professionnels

Nature de la fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires.

Exigences du poste:
Diplôme d'études universitaires de cinq (5) ans en sciences de la santé (médecine).
Année(s) complémentaire(s) en sciences de l'administration.

Expérience:
Cinq (5) ans dans le milieu hospitalier de maladies de courte durée.

Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "Curriculum Vitae", avant le 19 octobre 1979 au:

Directeur général
Comité de sélection du D.S.P.
Hôpital Saint-Michel
8040, 9e Avenue
Montréal (Québec)
H1 2Y9

Administration régionale Kativik

un organisme public ayant juridiction sur le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle de latitude, requiert les services d'un:

INGÉNIEUR CIVIL

— Expérience nécessaire;
— Expérience ou connaissance du génie mécanique un atout;
— Le travail comprend la planification et la construction d'habitations et d'infrastructures dans de petites communautés nordiques.

URBANISTE

— Expérience nécessaire;
— Formation en architecture ou en génie mécanique un atout;
— Le travail comprend la planification du développement de petites communautés nordiques.

CONDITIONS COMMUNES AUX DEUX POSTES
— Disposition à accepter un nouveau style de vie dans un village inuit;
— Capacité de travailler et voyager dans des conditions arctiques;
— Connaissance du français et de l'anglais un atout;
— Le poste est situé à Kuujjuaq (Fort Chimo), Baie d'Ungava;
— Rémunération de base négotiable; prime nordique ajoutée.

Faire parvenir curriculum vitae à:

MARK R. GORDON, gérant
Case Postale 9
Kuujjuaq (Fort Chimo)
Québec, J0M 1C0

Conseil régional Cri des services de santé et des services sociaux
ᓂᐯᒉᓱᓂ ᑲᓇᐋᑎᒃ ᐊᑭᓚᐋᑎᒃ ᐊᓂᔑᓇᐯᒧᐎᓐ ᐊᑲᐅᑎᓯᒡᒡᐎᓐ
Cree Regional Board of Health and Social Services

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX CRI DE FORT GEORGES, NOUVEAU-QUÉBEC
(Fort Georges est un village indien situé à 70 milles du projet hydro-électrique La Grande 2, Baie James)

Travailleur social

Sommaire de la fonction:
Sous la responsabilité du Directeur des services sociaux, le praticien aura la responsabilité de fournir aux autochtones les services sociaux que pourraient requérir les enfants, les adultes et les familles. Il sera aussi responsable de la supervision et de la coordination des travailleurs communautaires autochtones qui travaillent dans les autres villages cris de la Baie James ainsi qu'à Waswanipi et à Mistassini.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en service social.
— Une expérience professionnelle d'au moins trois années auprès des enfants et des familles est exigée.
— Bilingue.
— Habileté à travailler dans un contexte multidisciplinaire.

Statut du poste: Temps complet.

Salaire et conditions de travail selon l'expérience du candidat et les conventions de travail du Ministère des Affaires Sociales.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 octobre, 1979 à:

DIANE THERRIEN,
Directrice des services sociaux,
C.S.S. cri,
Fort Georges, Baie James,
Québec. J0M 1E0
Tél.: 819-981-2851

Clair-Foyer Inc.

Directeur général

LIEU DE TRAVAIL:
Clair Foyer Inc. Amos — Centre d'accueil pour déficients mentaux, enfants et adultes, ainsi qu'un réseau régional de services externes en Abitibi-Témiscamingue en voie d'expansion.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement, le tout en conformité avec les politiques, les objectifs et directives émises par le conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:
— Diplôme d'études universitaires en administration, en science humaine ou l'équivalent.
— Minimum cinq (5) ans d'expérience, de préférence dans le réseau des Affaires sociales, dont au moins trois (3) dans un poste de gestion.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales, classe 19.

Les candidats ou candidates intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 octobre 1979 au:

Jury de sélection
Poste de directeur général
Clair Foyer Inc.
841 ouest, 3ième Rue
AMOS, (Québec)
J9T 2T4

Office national du film du Canada / **National Film Board of Canada**

La gestion du personnel en milieu culturel vous intéresse? Alors, pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe du Personnel d'un organisme de renommée internationale qui célèbre cette années ses quarante ans d'existence. Deux postes sont actuellement disponibles:

• Conseiller en personnel

Cette personne travaille en collaboration avec les chefs de division de l'Office, participe à la planification des ressources humaines, à la dotation des postes vacants, à l'évaluation des postes, à l'administration et à la négociation des conventions collectives et agit à titre de conseiller auprès de la gestion et des employés.
Salaire initial entre $20,000. et $25,000 selon la compétence.

• Conseiller en personnel — Classification et rémunération

Cette personne travaille à l'élaboration et à la mise en oeuvre de normes de classification, à la description et à l'évaluation des postes, conduit des études sur la rémunération et agit à titre de conseiller dans ces domaines.
Salaire initial entre $22,000. et $28,000. selon la compétence.

Exigences:
Les deux personnes que nous recherchons détiennent un diplôme universitaire ou l'équivalent. Elles occupent depuis quelques années déjà un poste responsable dans l'un des différents secteurs de l'administration du personnel et plus particulièrement en classification et rémunération pour ce qui est du deuxième poste. Elles ont également une bonne connaissance des principes, pratiques et techniques ayant cours en administration du personnel. Enfin, elles ont une excellente connaissance des deux langues officielles, ce qui leur permet de communiquer efficacement et de s'intégrer à l'intérieur d'un milieu de travail stimulant.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae a/s de:

Division du Personnel
OFFICE NATIONAL DU FILM
C.P. 6100
Succursale A
Montréal H3C 3H5

Ces postes sont ouverts aux femmes et aux hommes.

La Société d'Ingénierie de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de Montréal.

Coordonnateur du personnel

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur du personnel, lui servir de représentant au sein d'un bureau de projet et, plus précisément:

— Implanter et gérer toutes les tâches relevant du Personnel à l'intérieur d'un bureau de projet à Montréal.
— Développer et implanter des politiques, méthodes et la marche à suivre pour le personnel à l'intérieur d'un bureau de projet en collaboration avec d'autres.
— Obtenir les services d'agences de personnel, au besoin, pour combler certains postes au bureau de Montréal.
— Établir et garder à jour un système de contrôle pour l'embauchage du personnel.
— Coordonner ses tâches avec celles de son homologue au bureau de Toronto.
— Aider à la préparation des révisions de salaire.
— S'occuper de la mutation des employés du projet.
— Implanter des programmes de formation pour les employés du client au Canada.

Exigences:

Diplôme universitaire dans un domaine pertinent ou l'équivalent.

Un minimum de deux années d'expérience dans une grande variété de responsabilités impliquant le personnel.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. À cause de la nature du poste, les exigences linguistiques du poste doivent être satisfaites au moment de l'entrée en fonction.

Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier D-79121 au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, Société d'Ingénierie, 2001, rue University, 9ième étage, Montréal, (Québec) H3A 2N2.

L'Énergie Atomique du Canada Limitée / **Atomic Energy of Canada Limited**

VILLE DE MONTRÉAL

BILAN - TOUS LES FONDS

RAPPORT SOMMAIRE DU DIRECTEUR DES FINANCES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 1979

Actif et débits divers	Fonds général	Fonds du Conseil des Arts de Montréal	Fonds des travaux en cours	Fonds industriel	Fonds de roulement	Fonds d'amortissement	État de la dette à long terme	État des actifs à long terme
					(000 omis)			
	$	$	$	$	$	$	$	$
Encaisse et valeurs	2 606	59	—		3	—		
Placements au coût	48	—	—		—	9 215		
Taxes et comptes à recevoir	154 547	719	5 711		—	—		
Avances au fonds général	—				35 567	50 023		—
Avances à d'autres fonds	65 861				—	—		—
Répartitions d'améliorations locales non échues — Propriétaires	—				—	—		37 863
— Ville	—				—	—		49 068
Coût des améliorations locales à être réparti entre les propriétaires et la ville — non financé			1 445					—
— financé			—					18 755
Prêts à long terme à l'Office Municipal d'Habitation de Montréal			—					6 095
Biens mobiliers							—	68 708
Travaux publics, édifices, chemins, etc.							—	1 862 838
Montants à recouvrer de la Province de Québec pour le Boulevard Métropolitain, applicables au rachat d'obligations							920	—
Montants à recouvrer applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du Métro	—						115 849	—
Stock de marchandises — Au coût	3 731						—	—
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes — Actifs immobilisés sujets à revente	—						—	517
Terrains du fonds industriel sujets à revente			—	—			—	1 084
Dépenses effectuées à financer à long terme			67 752	1 084			—	—
Emprunts non contractés, autorisés par règlements			350 315	4 125			—	—
Montants disponibles pour rachat d'obligations (fonds général)			—	—			830	—
Montants disponibles pour remboursement d'obligations (Fonds d'amortissement)							47 322	
Montants à pourvoir pour rachat d'obligations							1 052 751	
Montants dus par des municipalités pour leur quote-part du coût d'égouts collecteurs							99	
	226 794	779	425 224	5 209	35 570	59 239	1 217 772	2 044 930
Passif, réserves et surplus								
Découvert en banque	5 079	—	—					
Comptes et dépenses courues, à payer	41 087	177	1 720					
Emprunts temporaires aux banques	10 000	—	—					
Dépôts, retenues sur contrats et divers crédits	15 327	—	—					
Revenus perçus d'avance	267		—	—				
Avances du fonds de roulement	35 567		—	—				
Avances du fonds général	—		64 777	1 084				
Avances du fonds d'amortissement	50 023		—					
Avances de la Société centrale d'hypothèques et de logement	—		5 272					
Avances de la Société d'habitation du Québec	—		373					
Obligations à payer			—	—	—		1 217 772	
Bons du trésor (valeur nominale $36 100 000)			—	—	35 570		—	
Réserve pour dépenses autorisées — Montants non appropriés			136 509	2 824	—		—	
Réserve pour dépenses autorisées — Montants appropriés non engagés	—		73 250	216				
Réserve pour dépenses effectuées à financer à long terme	—		69 198	1 084				
Réserve pour engagements	56 998		71 357	—				
Réserve pour répartitions d'améliorations locales non échues	—					—		105 686
Réserve pour rachat d'obligations	830					—		—
Réserve pour remboursement d'obligations	—					47 322		—
Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations	—		2 765			—		
Provision pour fluctuation du change	—		—			11 917		
Surplus disponible pour affectation	3 936	602						—
Surplus d'exercices antérieurs affecté à l'exercice 1979 (mai à décembre)	7 676	—						—
Placement en actifs immobilisés	—	—						1 939 244
	226 794	779	425 224	5 209	35 570	59 239	1 217 772	2 044 930

FONDS GÉNÉRAL

REVENUS

	$	Montant (000 omis) $	%
Taxes à caractère foncier			
Taxe pour fins municipales	293 748		
Taxe spéciale olympique	28 210		
Taxe pour fins de la Communauté urbaine de Montréal	26 396		
	348 355	348 355	46.29
Taxe de l'eau et de services			
Ville de Montréal	89 149		
Villes environnantes	12 514		
	101 663	101 663	13.51
Taxes à la consommation			
Ventes au détail	76 670		
Repas et hôtellerie	21 832		
	98 502	98 502	13,09
Taxe d'affaires, licences et permis			
Taxe d'affaires	62 665		
Taxe sur les appareils de téléphone	1 916		
Permis et privilèges	4 476		
	69 058	69 058	9.17
Subvention aux municipalités en relation avec leur population		26 116	3,47
Autres sources			
Amendes et frais	20 159		
Corporation d'Habitations Jeanne-Mance	136		
Frais de services	6 006		
Intérêts	1 966		
Loyers, redevances et concessions	6 567		
Restaurants	2 841		
Taxe d'amusement	9 910		
Terrains de stationnement municipaux	4 137		
Disposition d'actifs immobilisés	1 776		
Services facturés à des tiers	11 611		
Droit sur les mutations immobilières	4 226		
Autres revenus	11 014		
	80 353	80 353	10.68
Apports de fonds municipaux		478	0,06
Revenus pour fins spécifiques			
Subventions de la Province de Québec			
Administration des affaires sociales et de la santé	13 092		
Bibliothèques	1 177		
Autres	690		
Recouvrement de dépenses effectuées pour le compte de la Province de Québec			
Assistance aux indigents	2 890		
Recouvrement de dépenses effectuées pour le compte des centres hospitaliers	4 122		
Part de la taxe de ventes au détail			
Fonds du Conseil des Arts de Montréal	791		
Régie de la Place des Arts	2 661		
	25 427	25 427	3,38
Montant approprié du surplus des exercices antérieurs		2 614	0.35
Total pour fins municipales		752 571	100,00
Revenu pour fins scolaires		174 216	
		926 788	

DÉPENSES

	Montant (000 omis) $	%
Services de la Ville de Montréal		
Services d'administration		
Service de l'approvisionnement	27 549	3.68
Service du contentieux	5 806	0.78
Service des finances	9 677	1.29
Service du personnel	2 668	0.36
Service du secrétariat administratif	9 770	1.31
Service du secrétariat municipal	6 502	0.87
Bureau du vérificateur	985	0.13
Commission de la fonction publique	563	0.08
Services d'exécution		
Service des affaires sociales	19 576	2.61
Service de la circulation	6 890	0.92
Service de l'habitation	3 292	0.44
Service des immeubles	7 052	0.94
Service d'incendie	52 682	7.04
Service des parcs	24 587	3.28
Service des permis et inspections	5 499	0.73
Service des relations publiques	1 767	0.24
Service des sports et loisirs	22 076	2.95
Service des travaux publics	85 298	11.39
Service de l'urbanisme	2 527	0.34
Service de la voie publique	62 333	8.33
Commission des services électriques	1 603	0.21
Commission des incendies	26	0.00
Service de la dette	150 270	20.07
Autres dépenses de la Ville de Montréal		
Achat d'actifs immobilisés	3 898	0.52
Avantages accessoires	46 899	6.26
Réclamations, jugements, etc.	15 238	2.04
Part de la Ville du coût des améliorations locales	9 888	1.32
Perte possible dans la perception des taxes et autres créances	(439)	(0.06)
Rénovation urbaine, application du code du logement et octroi de subventions	4 000	0.53
Rémunération additionnelle à répartir	1 355	0.18
Contributions de la Ville		
Communauté urbaine de Montréal		
Administration, services et protection policière	71 862	9.60
Transport urbain	46 556	6.22
Corporation d'Habitations Jeanne-Mance	429	0.06
Office Municipal d'Habitation de Montréal	1 958	0.26
Association montréalaise d'action récréative et culturelle	7 780	1.04
Transferts		
Communauté urbaine de Montréal		
Taxe sur l'excédent d'évaluation des immeubles au-delà de $100 000	26 396	3.53
Fonds du Conseil des Arts de Montréal	1 141	0.15
Régie de la Place des Arts	2 661	0.36
Total pour fins municipales	748 635	100,00
Enseignement	174 216	
	922 852	
Excédent des revenus sur les dépenses	3 935	
	926 788	

Directeur des Finances
FERNAND DENIS C.A.

Le départ de Rodrigue Tremblay

Regrettable mais non catastrophique (Laurin)

SHERBROOKE (PC) — « Le départ de Rogrigue Tremblay est regrettable en ce qui me concerne car sa collaboration a été importante au cabinet, mais ce n'est pas une catastrophe pour nous », a commenté le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, au cours d'une entrevue précédant son allocution devant les membres de l'Association canadienne de la radio et de la télévision française réunie à Sherbrooke.

Tout en assurant que « le cabinet ne sort absolument pas diminué » malgré ce départ, le ministre d'Etat au Développement culturel n'a cependant pas caché que M. Tremblay possédait de grandes qualités et il fut responsable de la réalisation de plusieurs projets de loi très valables.

M. Laurin, qui fait de cet événement une « histoire personnelle plutôt que politique » assure avec vigueur que « toute cette affaire entourant le départ de M. Tremblay est mineure par rapport à l'orientation majeure que nous avons prise et que nous avons l'intention de mener à bien ». Il est clair aux yeux du parrain de la loi 101 que l'expulsion de l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce du cabinet péquiste, suivie de sa violente sortie contre le premier ministre ne causeront aucun effet négatif. « Les gens vont se rendre compte qu'il y a beaucoup d'éléments réactionnaires dans le discours de M. Tremblay ».

Malgré la perte de cet économiste, M. Laurin affirme que le cabinet n'est en rien affaibli.

Les péquistes sont bien accueillis dans l'Ouest

WINNIPEG (PC) — Personne n'a été converti à la souveraineté-association du Québec, mardi, lors d'une rencontre entre des hommes d'affaires et trois députés péquistes à l'Assemblée nationale, en tournée dans l'Ouest.

MM. Gérald Godin, de Mercier, Pierre De Bellefeuille, de Deux-Montagnes et Jean-François Bertrand, de Vanier, sont en tournée de 10 jours dans les Prairies pour expliquer ce qui va se passer en cas de vote positif au référendum.

« Mais nous avons été frappés par leur intérêt à s'exprimer et nous avons tous apprécié leur sincérité et les problèmes auxquels le Québec fait face", a déclaré à la suite du dîner M. Jack Hignell, vice-président de la Chambre de commerce de Winnipeg.

Un membre du Comité d'initiative de Winnipge, M. Edmond Guertin, a ajouté que plusieurs questions demeuraient encore imprécises mais a ajouté: « nous pourrons maintenant discuter de la souveraineté-association un peu plus intelligemment ».

M. Hignell et M. Guertin, unique participant francophone local à cette rencontre, ont affirmé que la rencontre leur avait fait voir que la souveraineté-association ne signifiait pas une séparation complète du Québec et du Canada.

Ils n'avaient pas réalisé, ont-ils dit, que le gouvernement péquiste désirait l'indépendance en plus d'une nouvelle sorte d'alliance économique qui comprendrait une monnaie commune, le commerce sans restriction, un partage des frais communs de la défense nationale et le maintien des liens culturels.

M. Bertrand a affirmé pour sa part: « Nous sortons du système fédéral mais nous ne sortons pas du Canada ». Et M. DeBellefeuille: « le séparatisme est plutôt une affaire du passé. »

Les trois députés péquistes tentent justement de dissiper l'image du PQ le présentant comme « un ramassis d'affreux séparatistes ».

La réaction des hommes d'affaires, a soutenu M. Hignell, face au concept d'association économique a été la suivante: « Il y avait du scepticisme dans la salle, on disait que c'est une belle théorie mais comment allez-vous l'appliquer? »

On sait que les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest ont souvent affirmé qu'ils ne négocieraient jamais l'association économique avec le Québec s'il devient indépendant.

Mais au moins deux des législateurs péquistes ont dit, la semaine dernière, que les positions politiques ne reflétaient pas nécessairement l'opinion des citoyens de l'Ouest.

A la question de savoir s'il allait y avoir des pressions sur le gouvernement manitobain pour qu'il négocie avec un Québec souverain, M. Hignell a répondu: « La chambre n'a pas adopté de position là-dessus. Je ne pense pas que je le ferais et je ne pense pas que les hommes d'affaires de l'Ouest canadien accepteraient l'idée de faire pression sur les politiciens pour négocier avec le Québec ».

A la question de savoir si son trio avait appris quelque chose lors de la rencontre avec ces hommes d'affaires, M. DeBellefeuille a dit: « Je pense que le dialogue devient plus réaliste. »

SUR SCÈNE

CAFE DE LA PLACE, Place des Arts — "La collection de madame Suzanne" de François Beaulieu avec Dorothée Berryman et Raymond Legault. Mise en scène: Roland Laroche. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Balconville" de David Fennario avec Anne Anglin, Jean Archambault, Manon Bourgeois, Marc Gélinas, Peter MacNeill, Robert Parson, Terry Tweed et Yolande Circé. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées mer.: 13 h 30, sam.: 14 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Sara et Donald Pistolesi, violon; Nona Talamontes, cor; Gerald Wheeler, piano, 12 h 30. Programme: Musique de chambre de Brahms. Entrée libre.

L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Les frères Brosse. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Sam. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Entrée libre.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Absent friends" de Alan Ayckbourn, avec Joyce Campion, Wendy Dawson, Sheena Larkin, Desmond Ellis, Dustin Waln et Harry Hill. Lun. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Lowell Fulson, tous les soirs 20 h 00.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM, dir.: Charles Dutoit, pianiste invité: Rudolf Serkin, 20 h 30. Programme: Offrande II (Garant), Concerto no 5, "Empereur" (Beethoven), L'Oiseau de feu, ballet intégral (Stravinsky).

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Bernadette et Juliette" d'Elizabeth Bourget, avec Michèle Barrette, Normand Brathwaite, Jacques l'Heureux, Daniel Panneton et Jean-Guy Viau. Mise en scène Gilbert Lepage. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi. Dim.: 15 h 00.

THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Fred Barry — "La Scouine" d'après le roman d'Albert Laberge, avec Lorraine Pintal, Ghyslain Filion, René Gingras, Louise St-Pierre, Francine Tougas, Jean-Denis Leduc. Mise en scène: Daniel Simard. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim. lun.

THEATRE EXPERIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La peur surtout" collectif de Markita Boies, Nicole Lecavalier, Joanne Melanson, Hélène Mercier, Anne-Marie Provencher. Mise en scène: Pol Pelletier. Mar. à sam.: 21 h 00. Relâche dim. lun.

THEATRE DE L'ILE, 1 rue Wellington, Hull (819) 771-6669 — "Bousille et les justes" de Gratien Gélinas. Mise en scène: Loise Aubin. Du mer. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — Gilles Vigneault "Avec les mots du dimanche", 20 h 30.

THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente "Juliette et ses hommes" de Sam Havens avec Françoise Faucher, Jean-Louis Millette et Benoit Girard. Mise en scène Jean Besré. Sem.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche dim. lun.

THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7277) — André Strawinski, pianiste, 20 h 30. Programme: oeuvres de Schumann, Schubert, Chopin.

THEATRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Harold et Maude" comédie de Colin Higgins adaptée par Jean-Claude Carrière avec Yvette Brind'amour, Marc Labrèche, Catherine Bégin, Aubert Pallascio, Yvon Thiboutot, Donald Pilon, Richard Niquette, Lise Thouin, Sylvie Beauregard, Diane Lavallée et Sophie Faucher. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.

THEATRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Saint-Laurent (274-7985) — "Broue" collectif avec Marc Messier et Marcel Gauthier, mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim. lun.

GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Octave Crémazie. Le Théâtre du Trident présente "La locandiera" de Carlo Goldoni. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim. lun.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613) 996-5051 — Opéra — Le ballet International de Caracas, 20 h 30. Au Studio: "Les Emigrés" de Slawomir Mrozek, 20 h 00. Relâche dim.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — Marie-Paule Martin, chanteuse, 20 h 00.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

PRENEZ AVIS que JEAN-MARC LAPOINTE, résidant et domicilié au numéro 2127 de la rue Jolicoeur, dans les ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de JEAN-MARC THETRAULT.

MONTREAL, le 11 SEPTEMBRE 1979

Mes Grenier, Murray & Gauthier
Procureurs du requérant
4227 ouest, rue St-Jacques
Montréal, P.Q.
H4C 1J5

Avis est donné que: Ubald John Dulude, 2531, Boul. Curé Labelle, Laval, P.Q., détenteur du permis no: M500797-002 région 10, demandera à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Steve Morin, 1662, Place Beauchesne, Montréal, P.Q., région 10, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 26 septembre 1979
2ème parution le 27 septembre 1979
3ème parution le 28 septembre 1979
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE

PRENEZ AVIS que Paquette Autobus Inc. 295 Grande-Côte St-Eustache s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis saisonnier, catégorie régulière, dans le but de transporter les membres du club de ski Arlequin de Ville de Laval à destination des diverses pentes de ski tel qu'il appert au contrat déposé au dossier de la Commission, à partir du 12 janvier 1980 et ce pour 10 semaines consécutives. Ces véhicules doivent être équipés de toilette et de radio.

Toute personne désirant s'opposer à la présente demande peut le faire dans les cinq (5) jours de la dernière publication.

1ère parution: 25 septembre 1979
2ème parution: 26 septembre 1979
3ème parution: 27 septembre 1979

PRENEZ AVIS que la requérante, Guardian Cartage & Storage Ltd., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis no M-302932, suite à un changement de contrôle intervenu au sein de ladite compagnie, et tout conformément à l'article 39 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir rendre la décision exécutoire immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Françoise Brais, Procureur

1ère publication: Mardi, le 25 septembre 1979
2e publication: Mercredi, le 26 septembre 1979
3e publication: Jeudi, le 27 septembre 1979

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-003451-797

MONSIEUR SERGE ROUSSEL
DAME GERMAINE DELISLE
requérants

Requête en homologation de modification de régime matrimonial conformément à l'article 1265 du C.C.

PRENEZ AVIS qu'une requête en homologation de modification de régime matrimonial, conformément à l'article 1265 du C.C. est présentable par les requérants le 30e jour de novembre 1979 au Palais de Justice à Montréal.

Boisclair, Lamoureux & Brizard
C.P. 42 — Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal H4Z 1A8
BOISCLAIR LAMOUREUX & BRIZARD
procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-017905-785004

LES EMBALLAGES CARROUSEL INC. corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au 1240, Graham Bell à Bouchervile, du district de Montréal,
Partie demanderesse
-vs-
SALAISON VILLERAY INC. d'adresse inconnue
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse, SALAISON VILLERAY INC., est par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours après la publication de cet avis. Copie du bref d'assignation a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Avis est de plus donné qu'à défaut par elle de signifier et de déposer sa comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera par défaut dans cette cause et un jugement pourra être accordé sans autre avis.

BELOEIL, le 19 septembre 1979

AVOCATS DE LA PARTIE DEMANDERESSE
MES BASTIEN & WILLIAMS
365, Laurier suite 101
Beloeil, Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 mai, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Ray Marjory Canada Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31 jour de août 1979, sous le numéro 3009955. Ce 21 jour de septembre, 1979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 mai, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Catalyst Design Inc. - Société de Design Catalyst Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31 jour d'août 1979, sous le numéro 3009956.
Ce 21 jour de septembre, 1979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 juillet, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Donald Burke Distribution Ltd/Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 jour de septembre 1979, sous le numéro 3010307.
Ce 21 jour de septembre, 1979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Le requérant-cédant, M. Gérard Bédard domicilié au 42, Ave. Papillon, St-Basile Cté de Portneuf, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Pierre-Jean Blouin, domicilié au 1620, rue Lamontagne est, Val Bélair, Cté de Portneuf le permis portant le numéro: Q-501987 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC.
1ère parution: 24 septembre 1979
2ème parution: 25 septembre 1979
3ème parution: 26 septembre 1979

AVIS

PRENEZ AVIS que RENÉ-OMER COUTURE, faisant affaires sous le nom de "RENÉ-OMER COUTURE", détenteur du permis numéro (Q-503428) (D-002), et RENAUD COUTURE, s'adresseront conjointement à la Commission des Transports du Québec, pour que soit transféré à RENAUD COUTURE, le permis numéro (Q503428) (D-002) de RENÉ-OMER COUTURE.

PRENEZ DE PLUS AVIS que tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours de sa troisième parution.

1ère parution: 24 septembre 1979
2ème parution: 25 septembre 1979
3ème parution: 26 septembre 1979

Le tout en vertu de l'article 36 de la Loi des Transports et de l'article 2.74B des règlements.

Québec, le 18 septembre 1979

LANGLOIS, DROUIN & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-003450-799

MONSIEUR MARCEL MIROUX
DAME MARCELLE BOULAIS
requérants

Requête en homologation de modification de régime matrimonial conformément à l'article 1265 du C.C.

PRENEZ AVIS qu'une requête en homologation de modification de régime matrimonial, conformément à l'article 1265 du C.C. est présentable par les requérants le 30e jour de novembre 1979 au Palais de Justice de Montréal.

Boisclair, Lamoureux & Brizard
C.P. 42 — Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal H4Z 1A8
BOISCLAIR LAMOUREUX & BRIZARD
procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013-230-790

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
Partie demanderesse,
-c-
MAURICE ISABEL,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à la partie défenderesse qu'une action a été intentée contre elle dans cette cause par la partie demanderesse pour le montant de $29,064.54, plus intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à l'intention de la partie défenderesse au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, et celle-ci est requise de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(s) RONALD CHASSE P.A.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500 PLACE D'ARMES,
MONTRÉAL, P.Q.
Procureurs de la partie demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 Août 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Garage Philexpert Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de Août 1979, sous le numéro 3006882.
Ce 24e jour d'Août, 1979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Le requérant-cédant, M. Fernand Sigouin, domicilié Beaucanton, Cté Abitibi-Ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Normand Bolduc, domicilié 13, rue Roy LaSarre, Cté Abitibi-Ouest, le permis portant le numéro: M-508362 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère parution, 26 septembre 1979
2ème parution, 27 septembre 1979
3ème parution, 28 septembre 1979

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Monsieur Joseph Louis Léon Bélanger, cuisinier, résidant et domicilié au 3105 Edouard-Montpetit, Apt. 104, à Laval, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Joseph Louis Léon De Luca.

Jacques Perron
Procureur du requérant
800 ouest, boul. Dorchester
suite 930
Montréal, Qué.
H3B 1Y4

Avis est donné que: HEINJ STUDER, 225 chemin St-Dominique, St-Dominique, détenteur du permis M-508714-00/région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: LUCIEN HAMELIN, 1380 Cherrier C. Ste-Catherine, Laprairie, région 6 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Le requérant désire se prévaloir des dispositions de l'article 2.58.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ière parution: 24 septembre 1979
2ième parution: 25 septembre 1979
3ième parution: 26 septembre 1979

TRANSFERT DE PERMIS

Avis est donné que Monsieur Antonio Turgeon, St-Zacharie, Cté Dorchester, P.Q., détenteur du permis #Q-500192, région no 03, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis concernant le camion G.M.C. 1973, numéro d'immatriculation VR-5125-79, numéro de série TCE66TV595987, en faveur de Monsieur Roger Larivière, St-Zacharie, Cté Dorchester, P.Q., région no 03, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère parution: 24 septembre 1979
2ème parution: 25 septembre 1979
3ème parution: 26 septembre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-04-003506
SEVIE KOUZOUKA
Requérante,
—vs—
NICOLAOS TRAIFOROS
Intimé,

AVIS

Avis est donné que l'intimé, NICOLAS TRAIFOROS, qu'une requête Pour garde d'enfants sera entendue le 6 novembre 1979. Une copie de ladite requête a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, le 20 septembre 1979

Ronald Chassé, P.A.
BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
PROCUREURS DE LA PARTIE REQUÉRANTE
5311 ave du Parc,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-014733-792

ANTOINE LAVOIE et FERNANDE COUSINEAU LAVOIE
Demandeurs
-vs-
WILLIAM McLEAN et SAUVEUR CARBONNEAU, ce dernier autrefois domicilié au 3511, rue MacKay, à Lafièche, Province de Québec.
Défendeurs
-et-
M. LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Sauveur Carbonneau, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette insertion.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 119A C.P.C. a été laissée, à son intention, au bureau de la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Faute par le défendeur, Sauveur Carbonneau, de comparaître dans les délais requis, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 26 septembre 1979.

RONALD CHASSE, P.A.
ME JEAN MARCEL BERNIER
3860, boul. Notre-Dame, Bureau 200,
Laval, Qué.

AVIS

"Vous êtes par ces présentes informé que PHILLIP LEWKOWICZ, demeurant au 2242 rue Bourgoin, dans la Ville de St-Laurent, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour changer légalement son nom pour celui de PHILLIP LEWIS".

MONTRÉAL, le 20 septembre 1979.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie CHAMPLAIN TEXTILE (QUÉBEC) LTD. demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, le 21 septembre 1979
SHRIAR, POLAK, COOPERSTONE & SHENKER
Procureurs de la compagnie

Avis est donné par la présente que Ronald Thomas John Poulter domicilié à 5218 est, rue Beaubien, Montréal, Québec, présente une pétition au Ministre de Justice et au Procureur Général de la Province de Québec dans l'intention de changer son nom à Ronald Thomas John Collard et ainsi de faire bénéficier ses enfants, David Ernest Frank Collard et Colleen June Collard.

Montréal, le 19 septembre, 1979
Aster & Aster,
Procureurs du requérant,
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 620, Montréal, P.Q.

Avis est donné que: Jacques Richard, 15, Place Doussin, Lebel sur Quevillon, Abitibi est, P.Q., détenteur du permis no: M508980-001, région 8, demandera à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Roger Simard, 541, rue Youville, Amos, P.Q., région 8, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 24 septembre 1979
2ème parution le 25 septembre 1979
3ème parution le 26 septembre 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Le requérant-cédant, M. Gaston Falardeau, domicilié Taschereau, Cté Abitibi-Ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Réjean Lord, domicilié Taschereau, Cté Abitibi-Ouest, le permis portant le numéro: M-508-182 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère parution: 26 septembre 1979
2ème parution: 27 septembre 1979
3ème parution: 28 septembre 1979

AVIS est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de gage exécuté devant le Notaire Moses Diner le 11 avril 1979 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2966430, en vertu duquel Bovisco Industrial Supplies Ltd. — Les Produits Industriels Bovisco Ltée a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenue exécutoire et que le soussigné, agissant comme agent en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le fiduciaire, a pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

Montréal, le 24 septembre 1979
RICHTER & PARTNERS INC.
Agent du fiduciaire

VILLE D'OUTREMONT

APPEL D'OFFRES:
Assurances générales

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut, seront reçues jusqu'à midi, le 17 octobre 1979 au bureau du Gérant Municipal. Les compagnies d'assurances pourront se procurer les formules officielles au bureau du Directeur de l'Approvisionnement, 510 avenue Davaar.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-026980-792

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES
Partie demanderesse
-vs-
G.I. CONSTRUCTION LTD.
Partie défenderesse
-et-
LES PLACEMENTS HEDVEGA LTÉE
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Partie mise-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, G.I. CONSTRUCTION LTD., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention.

LAVAL, ce 18ième jour de septembre 1979

ARMAND BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes TRUDEAU, LEDUC, DURANCEAU & LAVOIE
1200 ouest, boulevard St-Martin
suite 400
Laval, Québec
H7S 2E4
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

VOYAGES J.B.L. INC.
J.B.L. TRAVEL INC.

Prenez avis que la compagnie "VOYAGES J.B.L. INC. — J.B.L. TRAVEL INC." demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa Charte.

MONTRÉAL, le 19 septembre 1979.
GREENBLATT GINSBERG & FINKELSTEIN
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

Prenez avis que Roland Bujold s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-506686-D-001, Région 01, pour le transport des matières en vrac à M. Benoît LeBlanc, 61 rue Caron, Amqui, Cté Matapédia, P.Q. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec.

1ère parution: 24 septembre 1979
2ème parution: 25 septembre 1979
3ème parution: 26 septembre 1979

AVIS

AVIS EST DONNÉ QUE monsieur JOSEPH JACQUES OLIVIER DESORMEAUX résidant et domicilié au 1388 rue Sherbrooke est, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de MARIE JOSÉE DESORMEAUX.

LORD LEFEBVRE & GOULET
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530, Montréal, Québec
(Notre dossier: (RG) 21200)

Les requérants: L.G. BROSSARD LTÉE., 5205 est, Boul. Métropolitain, Montréal, P.Q., détenteur du permis no: M508569-001, région 10, et André Bleau, 449, Boul. Édouard VII, Laprairie, P.Q., détenteur du permis no: M503247-001, région 10, demandent à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial dans la région 6, pour le transport de neige et de sel, pour la saison hivernale 1979-80.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 26 septembre 1979
2ème parution le 27 septembre 1979
3ème parution le 28 septembre 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

PRENEZ AVIS que la partie requérante, Paul-Émile Sarrazin, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de céder son permis de camionnage en vrac M-506013-D001 pour la région numéro 7 à la Compagnie R.R.F. Perrier Inc. située à l'Annonciation, comté de Labelle, le tout conformément à l'article 36 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Les parties en présence demandent de plus à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir rendre la décision exécutoire immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Françoise Brais, Procureur

1ère publication: Mardi, le 25 septembre 1979
2e publication: Mercredi, le 26 septembre 1979
3e publication: Jeudi, le 27 septembre 1979

PUBLICATION

PRENEZ AVIS que NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC., au nom des membres participants, a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification des tarifs comme suit: Supplément 18 au tarif 169-D, supplément 52 au tarif 172-H, supplément 10 au tarif 220-D, supplément 15 au tarif 250-H, supplément 56 au tarif 261-H, supplément 12 au tarif 270-G, supplément 6 au tarif 273-F, Supplément 6 au tarif 290-F, supplément 49 au tarif 368-D, supplément 2 au tarif 368-E, supplément 33 au tarif 566-G, supplément 4 au tarif 566-H, supplément 12 au tarif 627-B, supplément 28 au tarif 630-F, supplément 1 au tarif 630-G, supplément 12 au tarif 680-F, supplément 14 au tarif 777-F, supplément 12 au GRT-7, le tout en vertu d'une décision portant le no MCR-05391-TF, décision qui entre en vigueur le 11 septembre 1979, conformément à l'article 2.64 et suivants du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée à faire opposition à cette modification devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Guy Parenteau, Procureur
1ère publication: Mardi, le 25 septembre 1979
2e publication: Mercredi, le 26 septembre 1979
3e publication: Jeudi, le 27 septembre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-040260-783

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES
partie demanderesse
-vs-
WILLY BLEULER
partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, WILLY BLEULER, est par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à leur intention.

LAVAL, ce 24ième jour de septembre 1979

RONALD CHASSÉ, P.A.
Mes TRUDEAU LEDUC DURANCEAU & LAVOIE
1200 ouest, boulevard St-Martin
suite 400
Laval, Québec
H7S 2E4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-026027-792

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES
Partie demanderesse
-vs-
DANIEL GAGNON
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Partie mise-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, est par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.

LAVAL, ce 25ième jour de septembre 1979.

ARMAND BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes TRUDEAU, LEDUC, DURANCEAU & LAVOIE
1200 ouest, boulevard St-Martin
suite 400
Laval, Québec
H7S 2E4
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

"Prenez avis que le contrat en date du 26 juillet 1976, par lequel GEDCA DISTRIBUTION INC., 1420 boul. Elizabeth, Laprairie, Qué., a cédé et transporté à la BNP CANADA INC. toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Laprairie, le 4 août 1976, sous le numéro 137134.

BNP CANADA INC.

Le 18 septembre 1979."

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2845760, B.N.P. Canada Inc. (ci-après appelée « la Banque ») a rétrocédé et transféré de nouveau à Ray Marjory Canada Ltd. (ci-après appelé "le client") tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du mars 10, 1976 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le No. 2673953.

Fait ce 21 jour de septembre, 1979

Le requérant-cédant, M. Gaston Létourneau, domicilié Taschereau, Cté Abitibi-Ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Réjean Lord, domicilié à Taschereau, Cté Abitibi-Ouest, le permis portant le numéro: M-501422 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication

Défections de députés: M. LaSalle a bien changé

par Patricia Poirier
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Il y a deux ans, presque jour pour jour, M. Roch LaSalle était encore député de l'opposition conservatrice et il avait du mal à cacher sa déception, voire sa mauvaise humeur, en apprenant que M. Jacques Lavoie venait de passer du côté des libéraux.

« Ça tient de l'opportunisme politique », affirmait-il en soulignant combien il avait travaillé pour faire élire M. Lavoie en tant que conservateur dans Hochelaga lors des élections complémentaires d'octobre 1975.

Pour sa part, M. Joe Clark se consolait en disant que ce n'était pas une bien grosse perte et que M. Lavoie était une « girouette ».

Les choses ont évidemment bien changées depuis ce temps puisque le 22 mai, le Parti conservateur a pris le pouvoir! Joe Clark est premier ministre et Roch LaSalle est ministre des Approvisionnements et Services, en plus de s'occuper du favoritisme et du recrutement de créditistes afin d'augmenter la représentation québécoise au sein du caucus conservateur dominé par des anglophones.

Dimanche, le député de Lotbinière, M. Richard Janelle, annonçait qu'il quittait le Parti créditiste du Canada pour joindre les rangs conservateurs.

« La chasse aux candidats se poursuit de différentes façons et on peut imaginer des élections partielles pour bientôt », déclarait pour sa part M. LaSalle.

Pendant ce temps, les rumeurs vont bon train à Ottawa. Les conservateurs réussiront-ils à séduire d'autres créditistes? Il reste cinq députés dont le chef, M. Fabien Roy.

Par ailleurs, ont dit que M. Ken Robinson, un député libéral de la région torontoise, songerait à joindre les rangs conservateurs parce qu'on lui aurait fait une offre intéressante.

Élu pour la première fois en 1968, M. Robinson a été battu par un néo-démocrate en 1972 puis réélu en tant que libéral en 1974 et encore le 22 mai dernier.

Les conservateurs tentent de recruter d'autres députés afin de s'assurer une meilleure marge de manoeuvre aux Communes pour rester au pouvoir pendant au moins quatre ans. Avec M. Janelle, les conservateurs ont maintenant 136 députés, les libéraux 113, les néo-démocrates 26, et les créditistes cinq. Il y a deux sièges libres à la suite de la démission de M. Don Jamieson et du décès de M. John Diefenbaker.

Il appert que M. James Jerome continuera d'occuper le poste de président des Communes, ce qui réduira à 112 le nombre de députés libéraux habilités à voter.

L'histoire a démontré qu'un député fédéral qui change d'allégeance politique ne s'assure pas nécessairement un bel avenir. Il y a toutefois quelques exceptions.

Par exemple, lorsqu'il fut élu pour la première fois en 1962, M. Marcel Lessard était député créditiste, ce qui ne l'a pas empêché de devenir ministre de l'Expansion économique régionale sous le régime Trudeau.

D'autres n'ont pas été aussi chanceux. Il y a eu Jack Horner, Jacques Lavoie et plus récemment, Ralph Stewart.

Les électeurs de Crowfoot, en Alberta, n'ont pas pardonné à M. Horner d'avoir quitté le Parti conservateur pour devenir libéral, même si cela lui a valu, pour un certain temps, le poste de ministre de l'Industrie et du Commerce.

« Ce n'est pas un péché... de changer de parti », disait-il pendant la campagne électorale. Toutefois, le 22 mai, M. Horner est arrivé au troisième rang, derrière le candidat néo-démocrate et le vainqueur conservateur.

Aujourd'hui, M. Horner s'occupe de son ranch en Alberta et est en train d'écrire un livre sur ce qui se passait à Ottawa lorsqu'il y était.

Il y a aussi M. Jacques Lavoie. Elu sous la bannière conservatrice lors des élections complémentaires d'octobre 1975, il a réussi à battre le libéral Pierre Juneau dans le comté d'Hochelaga, laissé libre après la nomination de M. Gérard Pelletier au poste d'ambassadeur à Paris.

Les conservateurs avaient travaillé fort pour le faire élire et leur déception fut d'autant plus grande lorsque, le 29 septembre 1977, il annonçait qu'il siégerait dorénavant comme libéral.

M. Lavoie n'avait pas la stature de M. Horner.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES
heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain.
Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi.
(ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

Setter Irlandais, 5 mois, vacciné. 636-3113, 334-0823. 28-9-79

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

Poêle à bois FINDLAY "OVAL", excellent état. $650. pour rendez-vous Richard Nantel, 842-7529 de 9:00 à 5:00 p.m. 27-9-79

GIGANTESQUE encan d'antiquités: pour la succession de Mlle Ida Harvey et de feu, docteur Igor Harvey, dimanche le 30 septembre, à 1h au motel Le Baron, 3200 rue King Ouest, Québec. P.S. Les meubles sont de style et d'époque, des pièces de collections, le tout très propre. 1 mobilier de salle à manger en chêne de style Tudor, 10 morceaux. 1 banc d'entrée en acajou. 1 mobilier de salon sculpté à gladiateur 3 morceaux, 1 divan Chippendale (style oriental) avec fauteuil à oreilles, mobilier de chambre à coucher en noyer 10 morceaux, 1 mobilier de chambre à coucher, Louis XV. 1 dînette Duncan Physe 9 morceaux, 1 ensemble de tables orientales empillables, 1 miroir oriental, 1 table console en chêne, 1 bureau coeur de noyer, 1 table ronde avec 4 chaises, 1 fauteuil victorien sculpté, 1 causeuse Jacobin, 1 horloge coucou grand-père (pièce de collection), 8 lampes tiffany différents modèles, 2 horloges murales, 1 ensemble de causeuse à têtes sculptées, 1 pupitre roll-top pour enfant, 1 pupitre de capitaine de bateau, plusieurs fauteuils à orielles, plusieurs articles de laiton, 1 ensemble de chambre au complet, 2 chaises gothiques, 1 chesterfield Louis XV, 1 pupitre partenaire sculpté, etc. etc. Comptant, Chargex, Master-Charge acceptés. Yvon Boucher encanteur, 1-(819) 567-7781. 28-9-79

MOBILIER, de chambre Victorien, 125 ans, 3 morceaux, en chêne massif, $1,800. 521-5977. 3-10-79

Mobilier, 3 pièces, style victorien: causeuse, fauteuil madame, fauteuil monsieur. $550. Patère (meuble) $275. Meubles anciens en pin. Plateau à pentures, tiroirs et portes. $150. 467-8112. 28-9-79

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT 3½ à sous-louer, du 1er octobre au 30 avril 80. Ville St-Laurent, près d'un parc, stationnement compris dans le prix du loyer, $205. appelez 651-3227 1-10-79

4½ PIECES, avenue Lorne, Centre-Ville, 2 minutes de l'Université McGill. Visible le soir, $390. 843-4008, 274-8590. 28-9-79

Côte des Neiges (secteur) grands, propres, repeints 3½, 4½ chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon, $215 à $250. 739-2913 15-10-79

VILLE St-Laurent, près du train, grand et luxueux 3½, à louer $325. 1 mois gratuit, après 5h, 336-3470. 1-10-79

APPARTEMENTS À VENDRE

OUTREMONT, à vendre ou à louer, 5½, disponible 1er décembre, édifice entièrement rénové. Contacter 276-3119 après 18 hres. 28-9-79

QUARTIER Latin, rue St-Hubert près Sherbrooke. Choix de 5 grands logis rénovés, patio, jardin, stationnement. Jour: 522-1149. 28-9-79

ARTICLES À VENDRE

À VENDRE, 3 magnifiques lampes neuves. Une, STEIFFEL; deux, porcelaine. Abat-jour de soie. Tél.: 277-7780. 25-9-79

2 LAMPES de tables en céramique raku. Idéal pour intérieur rustique. $150. chacune. 486-5374. 27-9-79

AUTOS À VENDRE

CITROEN 1972, DS 21, Palace, très bonne condition. Particulier 739-3080. 28-9-79

Familiale Marquis 1975, 68,000 milles, air climatisé, 3ème siège pour passager à l'arrière, bonne condition. Prix $2000. Communiquez avec le propriétaire. Bureau 334-7230 28-9-79

MERCEDES BENZ 1975 280C Bonne condition. Prix $10,000. 842-5859 le jour. 25-9-79

AVIS

Achetons disques de Rock, Blues, Jazz, Classique et livres. Payons comptant et allons chercher. Téléphonez entre 16:00 et 20:00 au 737-0201 1-10-79

DÉSIRE acheter, chat Hymalayen beige et brun, pas nécessairement enregistré, 621-4152. 27-9-79

Professeur habitant Queen Mary Road, près Décarie cherche automobiliste prêt à prendre passager pour Chemin Chambly Longueuil tous les jours. 737-4323 28-9-79

RÉUNION de l'Association Progressiste Conservatrice de St-Denis, le samedi 29 septembre 1979, 175, avenue Deguire, Ville St-Laurent à 20 heures, salle de réception. 27-9-79

BATEAUX À VENDRE

DUFOUR "31", 1976, bleu foncé, comme neuf, plus de $10,000 d'équipement. $48,000. U.S. 739-6037 1-10-79

BUREAUX À LOUER

EN FACE du Musée des Beaux Arts, prestigieux complexe, 5,000 pi. ca. 849-5653 1-10-79

Local idéal pour professionnels, dentistes ou autres, près métro, 703 p.c., chauffé, électricité fourni et air climatisé central. Situé à 8391 St-Denis. Pour renseignements téléphonez à 387-6128 ou 1-819-876-2573 1-10-79

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: Vacancerepos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, toit cathédrale, meublés Thibault. Saison, semaine ski. (Aussi choix: 7 jours, 5 jours, weekend). Dépliants 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

STE-ADELE, Chanteclerc, côté soleil, 35 min. de Mtl, à 3 min. des pentes de ski, 4 chambres à coucher, foyer, près centre-ville, du 1er octobre au 15 avril, $3,000. 523-1112 ou Ste-Adèle 229-2715. 1-10-79

CANTONS de l'Est, sortie 100, luxueux chalet meublé, foyer, 4 chambres, du 1er octobre au 30 avril, $5,000. 527-9116. 28-9-79.

VAL-DAVID, luxueux chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. $3,500. 527-5903. 525-0962. 1-10-79

EASTMAN, magnifique chalet toutes commodités, foyer naturel, 3 grandes chambres, 2 salles de bains, saison $3,500. chauffage compris. Appelez soir 748-8338. 27-9-79

Lac Guindon, chalet meublé neuf, 4 chambres à coucher, octobre à avril, $3500. 721-4928 29-9-79

LAC OUAREAU, 5 chambres, tout équipé, chauffage central, foyer, déneigement du stationnement. $3,500. 1er novembre au 1er avril. 279-9381. 1-10-79

ST-DONAT, charmant et confortable chalet, 6 pièces, vue superbe sur Lac Ouareau, pentes de ski, ski de fond, $1,500. pour saison ou $325. par mois plus chauffage, disponible en octobre, soir Lac Ouareau 1 (819) 424-5902. 27-9-79

ST-DONAT, Lac Archambault, résidence neuve 4 saisons, octobre à avril, tout compris, $3,500. Informations après 7h. 766-7698. St-Donat 1 (819) 424-7617. 1-10-79

CHALETS À VENDRE

Chalet suisse $30,000 meublé et chauffé Laurentides lac non-pollué, ski de fond et alpin. 55 minutes de Montréal. Tél.: 739-9804 25-9-79

COURS PRIVÉS

COURS DE PIANO
Pour enfants de 4-6 ans, en petit groupe. Méthode dynamique. Cours privés pour adultes et enfants, préparation à tous diplômes. Professeur expérimenté.
387-4490 1-10-79

Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 4-10-79

DÉPLIANT GRATUIT pour apprendre la réparation de montres et bijoux. Institut d'horlogerie du Canada. 1012 Mont-Royal Est, Montréal 523-7623. 24-10-79

Professeur d'anglais expérimenté. Accent sur la conversation. 733-2484. 27-9-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres, spécialité appareils électriques, assurance complète, 327-6026. 15-10-79

DIVERS

ACHETONS livres de: Littérature, linguistique, philosophie, psychanalyse, psychologie, histoire, politique, sociologie, communication, arts. Librairie Opuscule, 4690 St-Denis, 842-4989. 1-10-79

A BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulottes. 937-9491. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

DÉCAPAGE et finition à la main par des artisans spécialisés. Boiseries peintes ou vernies, meubles, portes, fenêtres, foyer, escaliers, etc. Travail garanti sur place ou en atelier, estimation gratuite. 274-0525, 274-3886. 1-10-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Ferme 288 arpents — grande culture — blé — orge — avoine — machineries complètes — cottage — bâtiments — érablière. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SÉLECT COURTIERS 27-9-79

FOURRURES

CHIC manteau vison, peau descendue, demi-buff, demi-ajusté, 12 ans, longueur 42, 3 ans usage, bonne condition, $1,000.00. 274-8813 si possible, soir. 27-9-79

GARDERIES

PERSONNE DEMANDÉE, pour garder 2 enfants d'un an et deux ans, 1 à 2 journée par semaine 737-9032 27-9-79

MINI garderie, située sur la rue Des Érables au sud de Villeray, possibilité de 9 enfants de 3 à 6 ans, activités éducatives, $40. par semaine. 721-0813 28-9-79

PERSONNE calme et responsable pour garçon de 2 ans, Côte-des-Neiges, références, bon salaire. Entre 8h 30 et 16h30, 695-7920 poste 376. 1-10-79

Personne responsable expérimentée dans le soin des enfants pour garder à la maison un bébé de 4 mois. De 8:00 à 6:00 p.m. du lundi au vendredi. Secteur Côte-des-Neiges. 737-0390. 27-9-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

STUDIO d'enregistrement complet, $30,000. 679-8126. 1-10-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENDRE

PETITS pianos à queues, grand choix, reconditionnés, à partir de $2,200. à $3,000. Appelez à frais virés (613)224-0978 28-9-79

AMPLIFICATEURS GazTech (2), 250 watts, excellente condition, 2 ans d'usure, à très bas prix. $350. l'unité, valeur $850. l'unité. 671-6312. 28-9-79

LOGEMENTS À LOUER

Sherbrooke, près hôpital Notre-Dame, spacieux haut de duplex, chauffé, 2 foyers, solarium, cuisine moderne, occupation immédiate, $650.00. 525-8795. 1-10-79

OUTREMONT, demi sous-sol très beau 4½, foyer, tapis, marquetterie, $425. tout compris, soir 274-0998. 1-10-79

FABRE près Mont-Royal, 4 pièces, non chauffé, 3e étage, entrée privée, libre 1er novembre, $120. 467-5664. 27-9-79

LAJEUNESSE 7600, 1½, 3½, meublés ou non meublés, taxe payée, cuisinière, réfrigérateur, fournis, libre immédiatement, 276-1105. 29-9-79

N.D.G. non chauffé, 6½, bas, libre, très propre. Après 5 heures: 482-1314. 28-9-79

MAISONS À LOUER

MAISON de ferme, 2 chambres à coucher, à St-Lazare, 30 minutes de Montréal, $200. par mois, occupation immédiate, tél. jour 671-3811, soir 465-2391. 27-9-79

ST-BRUNO, 3 grandes plus 1 chambre à coucher, avec sous-sol fini, magnifique foyer et bar. Doit être vue pour être appréciée. Près de toutes commodités, $450. par mois. Libre le 1er octobre. 653-6639. 28-9-79

St-Hubert, quartier à la campagne, grand cottage, 4 chambres. Occupation immédiate $250. par mois. Après 2:00 p.m. Réal 282-4902 29-9-79

MAISON 2 étages, saison hiver, 12 milles Morin Heights, 2 chambres, salon 32', foyer, tapis, petite famille, références, $1,600. 733-8838 après 5h. 27-9-79

OFFRES D'EMPLOIS

OPTICIEN D'ORDONNANCES demandé. Très bon salaire. 5 JOURS par semaine. 521-0111. 24-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

P.A.P.T.
Il y a une ouverture pour une position permanente à temps partiel dans le département du Développement Professionnel.

Sténo/Secrétaire
Permanente à temps partiel

Heures: 3¼ heures par jour (après-midi)
Description de la catégorie d'emploi:

Pré-requis: — Diplôme secondaire.
— Cours commercial incluant sténo et dactylo.
— Le ou la candidat(e) devra comprendre, parler, écrire et lire le français et l'anglais et faire de la correction d'épreuves dans les deux langues.

Fonctions générales: — Responsable de la performance des tâches variées de sténo-secrétaire.

Salaire: — Entre $6,278. et $7,094. plus bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Président,
Provincial Association of protestant Teachers of Quebec,
84 J Boulevard Brunswick,
Dollard des Ormeaux, Québec
H9B 2C5

29-9-79

DIRECTEUR DE COURTAGE

Compagnie internationale spécialisée dans la vente d'assurances salaire non résiliable et garantie renouvelable, est à la recherche d'un candidat rompu à la vente et possédant les qualités voulues pour travailler avec des assureurs-vie et courtiers.

PAUL REVERE CIE D'ASSURANCES
Communiquez avec M. Gélinas
871-9420

27-9-79

Dactylo-Junior
- **Bilingue**
- **Compagnie d'assurances**
- **Centre-Ville**
- **Bénéfices complets.**

PAUL REVERE CIE d'ASSURANCES
Communiquez avec Mme Vachon
871-9420

29-9-79

OPTOMETRISTE demandé. Clientèle établie. 524-2566 24-10-79.

SECRETAIRE légale bilingue, avec minimum 1 an d'expérience. Sténo et dictaphone requis. Pour étude légale située au Centre-Ville. 861-9613 27-9-79

Augmentez vos revenus en offrant des obligations d'Épargne du Canada à temps partiel. Expérience utile mais non nécessaire puisque nous offrons un entraînement professionnel. Appelez M. Renaud 861-3831, à Québec appelez M. Pelletier à 522-1591. GREENSHIELDS Incorporée. 6-10-79

SECRETAIRE. Plus de 29 ans et possédant plus de 4 ans d'expérience, dans la rédaction de textes en bon anglais et en très bon français. Petit bureau centre-nord. Sténo et expérience en tenue de livres-comptable, un atout. Salaire à discuter. S.V.P. envoyer curriculum vitae à: H. Lamarre, 1400 ouest, Sauvé, bur.: 230, Montréal. H4N 1C5. 29-9-79

SECRÉTAIRES JURIDIQUES (2) et sténos dactylos (3) demandé(e)s avec expérience, pour bureau à St-Lambert, appelez Mme Bourdeau à 387-7101 ou Mlle Trépanier 873-3135. 27-9-79

UNE importante société de diffusion de livres, recherche un ou une secrétaire. Tâches: Réception, dactylo, classement, contacts téléphoniques avec la clientèle. Qualités requises: Capacité de rédiger dans un français impeccable, efficacité, entregens. Ce que nous offrons: Travail au sein d'une équipe dynamique, salaire intéressant. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur curriculum vitae avant le 1er octobre à: Diffusion du Mont-Royal, 317 Benjamin Hudon, Ville St-Laurent, H4N 1J1. 27-9-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 11¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000. 1ère 11¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LEPAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-JEAN
Bord du Richelieu, bungalow bois rond, foyer au salon, porte patio, vue sur rivière, coin tranquille, taxes $393.51. Une visite. MLS. **Hélène Doucet 659-2961 ou 291-5477.**

LACOLLE
Vive la campagne! Bungalow cèdre de luxe, cuisine équipée, foyer au salon, sauna, garage double, 3 grandes chambres, 4 salles de bain, très négociable. MLS. **Hélène Doucet 659-2961 ou 291-5477.**

27-9-79

OUTREMONT, cottage pierres, semi-détaché, 8 pièces, 3 salles de bain, sous-sol fini, garage, petit jardin. Exclusif! Louise Bertrand, 342-1966, Madame Simard 738-8575. Immeubles Tremblay Inc. 28-9-79

ST-BARNABE SUD: Un beau 4 arpents! Sol avantageux pour serres, culture maraichère, plantation arbres fruitiers etc... Très jolie maison. Étang de ferme. Petits bâtiments. Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER 28-9-79

ST-BRUNO, bungalow pierres et briques, 8 pièces, 4 chambres, grand terrain, prix raisonnable avec excellent hypothèque J. Talbot 465-5580, 671-5162. Immeubles Express Inc. 27-9-79

ST-BRUNO: Bungalow style « ranch ». Foyer pierres. Poutres au plafond dans salon. Salle à dîner. Piscine creusée. Arbres superbes. Site très privé. $88,500. Monique Petit, 653-7841, 653-2639. TRUST NATIONAL COURTIER 27-9-79

ST-BRUNO: Cottage, 3 chambres. Salle à dîner. Foyer au salon. Portes françaises. Boiseries frêne. Chauffage eau chaude. Garage. Monique Petit, 653-7841, 653-2639. TRUST NATIONAL COURTIER 27-9-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BEACONSFIELD, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salle familiale, garage double, foyer, $75,000. Soir 695-0241. 20-10-79

DUVERNAY - Bungalow 6½ pièces, salle à dîner, céramique, piscine, faut visiter, Lionel, 661-9030, 663-6136. MONTREAL TRUST COURTIER 27-9-79

DUVERNAY — 9 pièces, foyer, piscine en béton creusée et chauffée - Vente privée, $79,000. Le soir de 18h à 19h, 669-5147. 27-9-79

Vieux cottage canadien en brique, très bon état, garage et grange, partiellement meublé, grand terrain paysager, 1 heure du centre-ville. Soir: 274-6083, jour: 873-7311 28-9-79

BOULEVARD ST-JOSEPH, à 100 pieds du boulevard, sur la rue de Grand-Pré et à 500 pieds du métro — 5 logis — rez-de-chaussée de 7½ pièces libre — fenêtres aluminium — toiture de 4 ans — chauffage par locataire — foyer naturel possible — boiseries chêne — prix $55,000. — Comptant 10% — Particulier — 722-3055. 27-9-79

BROSSARD. Parfait pour bureau professionnel. Bungalow 5 pièces, 3 grandes chambres, sous-sol 4½ fini et loué. Zonage commercial. Près autobus et centres d'achat. MLS Claude Arsenault, 656-7770, 454-6323. TRUST NATIONAL COURTIER 27-9-79

CARIGNAN: Secteur de choix, rue Du Domaine, cottage unique; Maison de rêve pour professionnel. Terrain de 28,600 p.c. À qui le rêve. Diane Beauchesne 651-5300, 670-6051. MONTREAL TRUST COURTIER 27-9-79

OUTREMONT, magnifique cottage détaché, 9 pièces, 2 salles de bain, powder room, boiseries superbes, beau sous-sol fini, garage double chauffé, 10,000 pi. ca. de jardin. Mme L.C. Simard 738-8575, Louise Bertrand 342-1966. Immeubles Tremblay Inc. 735-5588. 27-9-79

ST-HILAIRE: Secteur exceptionnel — flanc montagne — 8 pièces — 2 salles bain — Garage — foyer — piscine — superbe terrain — MLS. Claudette Tessier, 467-2156, 464-1440. IMM. SELECT COURTIERS 27-9-79

STE-JULIE, magnifique bungalow, construction 77, éclairage spécial extérieur, paysage professionnel, foyer, cabano, lave-vaisselle, etc. 649-0176. 27-9-79

ST-OURS: Maison 1840 rénovée avec rare bonheur, charme et confort. Yvan Boulanger 584-3456, 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER 28-9-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

PETIT domaine situé en bordure de la rivière Outaouais: (35 milles de Montréal), 600 pieds de grève, dont 150 pieds merveilleusement paysagé. Piscine creusée (béton). Chambres indépendantes pouvant loger 1 douzaine de personnes. Se visite les samedis et dimanches. Pour informations le soir, 288-2931. Pas d'agent.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LONGUEUIL: 2 x 16 logements, 30 loués, catégorie 32, (10%), revenus: $110,316. Hyp: $509,000. Vente $630,000. (5.7 x revenus). Particulier 19h à 21h, 622-6908. 1-10-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.
27-9-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. 1-514-297-2398. 6-10-79

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski, 2 arpents, $5,000. 5 arpents, $9,500. Conditions faciles. 1-514-297-2398. 6-10-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

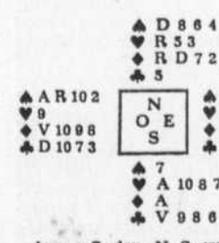
LE BRIDGE

Le compte à rebours

par Philippe Brugnon

Titulaire de la chronique de bridge au DEVOIR, le docteur Charles Durand est actuellement en convalescence, ce qui l'oblige à interrompre sa collaboration pour une période indéterminée. Il remercie ses fidèles lecteurs de leur compréhension et les prie de l'excuser. Entre-temps, nous offrons la chronique de bridge de Philippe Brugnon qui paraît dans LE MONDE de Paris.

Cette donne est dangereuse car, si l'on se contente de compter ses perdantes, on risque fort de chuter alors que, si l'on compte les levées que l'on peut gagner, on doit réussir le contrat comme le fit le champion anglais Joel Tarlo.



Ann. : S. don, N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	passe	1 ♠	passe
3 ♥	passe	4 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le valet de carreau, *comment Joel Tarlo a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse:

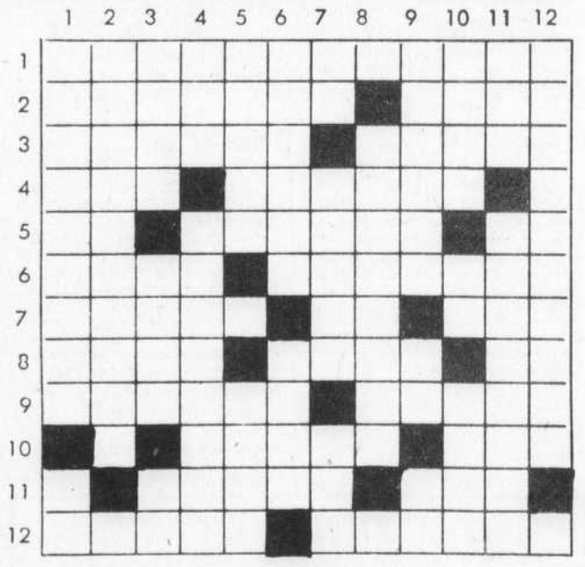
Il s'agit de réaliser dix levées. Or Sud est assuré de faire normalement cinq atouts (le partage 3-1 étant le plus fréquent). Il a, d'autre part, trois levées à carreau, et il suffit donc de faire encore deux coupes du mort.

Conclusion: il faut ouvrir tout de suite la coupe à trèfle pour éviter que l'on ne puisse battre deux fois atout.

Après l'as de carreau, Sud doit donc jouer trèfle. Ouest va prendre, puis il tirera le roi de pique, et il jouera coeur. Le déclarant mettra le roi, puis il reprendra la main en coupant un pique. Il coupera ensuite un trèfle avec le 3 de coeur, et il défaussera deux trèfles sur roi, dame de carreau. Il reviendra chez lui par une seconde coupe à pique. Enfin, il coupera une seconde fois trèfle... Et, en fait, c'est de cette façon que Tarlo a gagné son contrat.

A l'autre table, au même contrat, le déclarant ne résista pas à la tentation de monter au mort à la seconde levée par le roi de coeur pour défausser son singleton à pique sur un carreau. Il élimina ainsi une perdante, mais il n'eut plus ensuite assez de gagnantes. Quand l'adversaire prit la main au premier tour à trèfle, il s'empressa de donner un second coup d'atout pour empêcher le déclarant de couper une seconde fois trèfle. Au total, Sud dut concéder trois trèfles et un atout.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Flacon servant à saupoudrer.
2—Petit meuble à plan incliné pour poser des livres. — Coût.
3—Affront public. — Qui a un gros ventre.
4—Démonstratif. — Donne aux terres un troisième labour.
5—Iridium. — Fruit du cédratier. — Cérium.
6—Le même en nature. — Oter.
7—Mariage. — Tellement. — Recueil de bons mots.
8—Robe des femmes de l'Inde. — Volcan de la Sicile. — Étain.
9—Tailler la tête d'un arbre. — Ancienne épée longue et étroite.
10—User de ruses. — Unité d'aire pour les surfaces agraires.
11—Coiffure ronde et plate. — Gros serpent.
12—Fête populaire à date fixe. — Altéré par l'air.

Verticalement

1—Vaste (fém.) — Conifère.
2—D'Auvergne.
3—Arbre de Malaisie. — Nid des oiseaux de proie. — Bismuth.
4—Conifère. — Enfermer dans un cloître.
5—Inflammation de l'oreille. — Rivière de France.
6—Composé dérivé de l'urée. — Anneau de cordage.
7—Petit cube. — Peintre français d'origine allemande (1891-1976). — Saison.
8—Enrober des racines de pralin.
9—Dans le calendrier grégorien, âge de la Lune, le premier janvier d'une année, diminué d'une unité. — Le meilleur en son genre. — Béryllium.
10—Vase d'ornement. — Commandement. — Mouche.
11—Situé. — Fonctions de censeur.
12—Surabondance.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	I	M	B	A	L	I	E	R	■	O	S
2	A	N	N	I	V	E	R	S	A	I	R	E
3	P	I	■	D	I	U	R	E	S	E	■	N
4	I	T	H	O	S	■	A	R	E	N	E	S
5	S	I	E	N	■	E	T	I	R	A	S	■
6	S	A	S	■	C	H	I	N	A	■	T	A
7	E	T	I	E	R	■	O	E	I	L	■	P
8	R	I	T	■	I	O	N	■	S	O	R	E
9	■	V	A	C	C	I	N	E	■	B	U	T
10	S	E	N	E	■	L	E	M	M	E	■	A
11	U	■	T	R	O	L	L	E	Y	■	T	L
12	D	E	E	S	S	E	■	T	E	R	M	E

Battus 10 à 4, les Expos doivent maintenant s'en remettre à Rogers

par Richard Milo

Le sort des incroyables Expos repose maintenant entre les mains de l'imprévisible Steve Rogers (13-10), qui lancera le dernier match de la série de quatre parties face aux Pirates, ce soir à Pittsburgh.

Décevant à son dernier départ face aux Phillies, à Philadelphie, Rogers n'aura d'autre alternative que de gagner si les Expos ne veulent pas quitter Pittsburgh avec un écart d'une partie et demie derrière les Pirates, avec cinq parties à jouer, deux contre Atlanta et trois contre Philadelphie.

Les Expos s'étaient fixés pour objectif de diviser la série de quatre parties. Ils ont divisé le double de lundi, mais ils ont perdu le troisième match 10-4 devant 31,308 personnes hier au Three Rivers Stadium, glissant ainsi à une demi-partie des Pirates. S'ils l'emportent ce soir, ce sont les Pirates qui seront à une demi-partie des Expos, avec encore quatre parties à jouer, contre St-Louis et trois contre Chicago.

Les Pirates ont tout simplement mieux joué que les Expos, profitant d'une manche de trois points pour prendre une avance de 6-3 en cinquième, et d'une manche de quatre points pour augmenter leur avance à 10-4 en sixième. Le perdant Scott Sanderson (9-8), plus Bill Atkinson et Ross Grimsley, en sixième, ont été les principales victimes de l'attaque des Pirates, auteurs de 13 coups sûrs.

Le vétéran Willie Stargell a cogné deux circuits, un de deux points en première, et un autre en solo en quatrième. Son deuxième circuit a relancé les Pirates vers la victoire après que les Expos eurent d'abord réduit l'écart à 2-1 en troisième à la suite d'un ballon sacrifice de Tony Perez, et ensuite égalé le compte grâce à un circuit de Larry Parrish contre le gagnant Jim Rooker en début de quatrième.

Les Expos ont de nouveau égalé, grâce à un simple de Ellis Valentine en cinquième, mais les Pirates ont tranché le débat en martelant Sanderson de trois points, après deux retraits, à la suite de deux coups sûrs et deux buts sur balles.

Sanderson a d'abord retiré Tim Foli et Dave Parker, avant de commettre l'erreur d'allouer un but sur balles à Stargell. John Milner a suivi avec un simple, Bill Madlock a obtenu un but sur balles et Ed Ott a frappé un simple de deux points pour porter le compte 5-3. Appelé au secours de Sanderson, Bill Atkinson n'a pu étouffer la poussée en concédant un coup sûr d'un point à Phil Garner.

Fort d'une séquance de 17 manches consécutives sans accorder un point à l'adversaire, Sanderson néanmoins a concédé sept coups sûrs, trois buts sur balles et cinq points aux Pirates en quatre manches et deux tiers. Son rival, Jim Rooker, a lancé en dépit d'une blessure qu'il s'est infligée à la main droite en faisant la cuisine. Le gérant Dick Williams a bien tenté de distraire Rooker, l'obligeant avant le début du match à cacher les pansements blancs au-dessus de sa mitaine. Le match a été retardé d'une dizaine de minutes.

Rooker a permis neuf coups sûrs. Son successeur, Enrique Romo, a protégé son cinquième match de la saison en lancant les quatre dernières manches. Quant aux Expos, ils ont utilisé cinq lanceurs, Sanderson, Atkinson, Grimsley, Dale Murray et Bob James, reposant de toute évidence Elias Sosa et Woodie Fryman pour le match de ce soir.

Il était encore trop tôt, hier soir, pour savoir si le receveur Gary Carter pourra prendre part au match. Son remplacant, Duffy Dyer, a bien fait, obtenant un coup sûr et un point produit en trois présences officielles. Un fait demeure: Carter veut jouer, et il jouera s'il juge qu'il peut aider l'équipe à l'emporter.

Quant à Rogers, il n'a pas été brillant, samedi, trouvant entre autres le moyen de perdre une priorité de 4-3 en remplissant les coussins à la suite de deux buts sur balles consécutifs en sixième. En cinq manches et un tiers, Rogers a permis sept coups sûrs, six buts sur balles et six points aux Phillies, obligeant le gérant Williams à le retirer du jeu dès la sixième manche. Il a gagné quatre matchs et subi autant de revers depuis la pause du match des étoiles.

Le tableau est donc clair: le sort des Expos reposera ce soir entre les mains d'un lanceur qui n'était pas, samedi, en très grande forme. Le meilleur lanceur des Expos est devenu imprévisible...

ÉCHOS... Gary Carter aurait bien voulu commencer le match d'hier derrière le marbre, mais il est incapable de lancer avec précision et puissance au deuxième but. Carter souffre d'une entorse au pouce. Il s'est blessé en quatrième manche du deuxième match de lundi lorsque Alberto Lois l'a accidentellement touché au pouche en croisant le marbre.... Rogers sera opposé à Bruce Kison lors du dernier match de la série, ce soir. Les Expos se rendront ensuite à Atlanta pour y disputer un programme double demain...

Expos (4)	ab	p	cs	pj	Pirates (10)	ab	p	cs	pj
Cromart cg	5	0	2	0	Moreno cc	5	1	2	0
Cash 2b	5	1	1	0	Foli ac	5	2	2	0
Dawson cc	5	1	2	0	Parker cd	5	1	1	1
Perez 1b	3	0	0	1	Stargell 1b	4	3	2	3
Valentin cd	4	0	2	1	JMilner cg	4	1	1	1
Parrish 3b	4	1	1	1	Lois cs	0	1	0	0
RScott ac	4	1	2	0	BRbnsncg	1	0	0	0
Dyer r	3	0	1	1	Madlck 3b	3	1	1	1
Sandrsn l	2	0	0	0	Ott r	4	0	2	3
Atkinson l	0	0	0	0	Garner 2b	2	0	2	1
White fs	1	0	0	0	Rooker l	3	0	0	0
Grimsly l	0	0	0	0	Romo l	1	0	0	0
Murray l	0	0	0	0					
Hutton fs	1	0	0	0					
BJames l	0	0	0	0					
Total	37	4	11	4	Total	37	10	13	10

Montréal ..... 001 111 000—4
Pittsburgh ..... 200 134 00x—10

E—Cash, RScott. DJ—Montréal 1. LSB—Montréal 9, Pittsburgh 8. 2B—Moreno, Garner, C—Stargell 2 (31), Parrish (30). BV—RScott 2, Lois. BS—Perez, Madlock.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Sanderson P, 9-8	4	2-3	7	6	6	3	3
Atkinson	1-3	1	0	0	0	0
Grimsley	1-3	3	4	2	0	1
Murray	1	2-3	2	0	0	1	0
BJames	1	0	0	0	0	1
Pittsburgh						
Rooker G, 4-7	5	9	4	4	2	2
Romo VP, 5	4	2	0	0	0	7

Rooker a affronté deux frappeurs dans la 6e manche. ML—Sanderson, Rooker. T—3:06. A—31,348.



Willie Stargell, des Pirates, salue la foule après avoir claqué son deuxième circuit de la soirée pour donner une avance de 3-2 aux Pirates en quatrième, les Expos ont perdu 10-4. (Photolaser AP)

Une victoire vaudra six grammes d'or

MOSCOU, (AFP) — Il n'y aura que six grammes d'or dans les médailles remises l'année prochaine à Moscou aux champions olympiques. Les vainqueurs des Jeux de Moscou, en juillet 1980, recevront une médaille en argent de 6 cm de diamètre pour 3 mm d'épaisseur recouverte d'une fine pellicule d'or d'un poids total de 6 grammes.

Le comité d'organisation des jeux, qui vient de donner le feu vert pour la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze qui récompenseront les lauréats des jeux, a approuvé un projet présenté par un sculpteur moscovite. Sur une face les médailles olympiques présenteront la déesse de la victoire Nika entourée de colonnes figurant le colisée et porteront une inscription en cyrillique « Jeux de la 22ème olympiade-Moscou-1980 ».

FOOTBALL

Ligue Nationale

Lundi
Cleveland 26, Dallas 7

Dimanche
Buffalo à Baltimore
Cincinnati à Dallas
Cleveland à Houston
Denver à Oakland
Kansas City à Seattle
Miami à Jets NY
Minnesota à Detroit
Giants NY en N.-Orléans
Pittsburgh à Philadelphie
St-Louis à Los Angeles
San Francisco à San Diego
Tampa Bay à Chicago
Washington à Atlanta

Lundi
N.-Angleterre à Green Bay

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	4	4	0	0	86	45	1.000
N.-ANGLETERRE	4	3	1	0	116	54	.750
BUFFALO	4	2	2	0	123	91	.500
JETS NY	4	1	3	0	87	137	.250
BALTIMORE	4	0	4	0	49	73	.000

Section Centrale

CLEVELAND	4	4	0	0	91	63	1.000
PITTSBURGH	4	4	0	0	95	54	1.000
HOUSTON	4	3	1	0	86	98	.750
CINCINNATI	4	0	4	0	65	111	.000

Section Ouest

DENVER	4	3	1	0	76	64	.750
SAN DIEGO	4	3	1	0	111	72	.750
KANSAS CITY	4	2	2	0	79	54	.500
OAKLAND	4	1	3	0	51	109	.250
SEATTLE	4	1	3	0	87	99	.250

Conférence Nationale

Section Est

DALLAS	4	3	1	0	74	80	.750
PHILADELPHIE	4	3	1	0	76	58	.750
WASHINGTON	4	3	1	0	98	60	.750
ST-LOUIS	4	1	3	0	76	77	.250
GIANTS NY	4	0	4	0	44	94	.000

Section Centrale

TAMPA BAY	4	4	0	0	102	58	1.000
CHICAGO	4	2	2	0	74	96	.500
MINNESOTA	4	2	2	0	74	96	.500
DETROIT	4	1	3	0	74	112	.250
GREEN BAY	4	1	3	0	62	73	.250

Section Ouest

ATLANTA	4	2	2	0	94	88	.500
LOS ANGELES	4	2	2	0	63	78	.500
N.-ORLÉANS	4	1	3	0	97	95	.250
SAN FRANCISCO	4	0	4	0	80	106	.000

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi
Montréal 2-7, Pittsburgh 5-6
Atlanta 5-8, Houston 4-1
New York 3, Chicago 1
St-Louis 7, Philadelphie 2

Hier
Pittsburgh 10, Montréal 4
Chicago 11-3, New York 3-4
Houston 8, Atlanta 0
St. Louis 4, Philadelphie 1
San Diego 8, Cincinnati 2
Los Angeles à San Francisco

Aujourd'hui
Lanceurs prévus

New York, Kobel (6-8) à Chicago, Krukow (9-9), 13 h 30
Montréal, Rogers (15-7) à Pittsburgh, Kison (11-7), 19 h 35
St-Louis, Martinez (15-7) à Philadelphie, Carlton (16-11), 19 h 35
Houston, Niekro (20-10) à Atlanta, Niekro (19-20), 19 h 35
San Diego, Jones (11-11) à Cincinnati, Seaver (15-6), 20 h 05
Los Angeles, Welch (5-6) à San Francisco, Knepper (9-12), 22 h 35

Ligue Américaine

Lundi
Californie 4, Kansas City 3

Hier
New York 7, Cleveland 5
Texas 5, Oakland 3
Toronto 5, Boston 3
Detroit 3, Baltimore 2
Chicago 9, Minnesota 3
Milwaukee 7, Seattle 6
Kansas City en Californie

Aujourd'hui
Lanceurs prévus

Detroit, Chris (3-2) à Baltimore, Palmer (9-6) ou McGregor (12-6) 19 h 30
Toronto, Moore (5-6) à Boston, Rainey (7-5), 19 h 30
Cleveland, Waits (16-13) à New York, Guidry (17-8), 20 h
Seattle, Parrott (13-11) à Milwaukee, Haas (11-10), 20 h 30
Chicago, Baumgarten (13-8) au Minnesota, Koosman (19-13), 20 h 30
Oakland, Langford (12-15) au Texas, Medich (10-7), 20 h 35
Kansas City, Leonard (13-11) en Californie, Barr (10-12), 22 h 30

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	95	62	.605	—
MONTRÉAL	94	62	.603	½
ST. LOUIS	85	71	.545	9½
PHILADELPHIE	81	77	.513	14½
CHICAGO	79	79	.500	16½
NEW YORK	58	99	.369	37

Section Ouest

CINCINNATI	88	69	.561	—
HOUSTON	87	71	.551	1½
LOS ANGELES	76	80	.487	11½
SAN FRANCISCO	69	87	.442	18½
SAN DIEGO	66	91	.420	22
ATLANTA	63	93	.404	24½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
x-BALTIMORE	100	55	.645	—
MILWAUKEE	92	64	.590	8½
BOSTON	87	68	.561	13
NEW YORK	84	71	.542	16
DETROIT	83	73	.535	17
CLEVELAND	79	77	.506	21½
TORONTO	53	104	.338	48

Section Ouest

CALIFORNIE	86	71	.548	—
KANSAS CITY	82	75	.522	4
MINNESOTA	81	76	.516	5
TEXAS	78	78	.500	7
CHICAGO	69	86	.445	16
SEATTLE	65	92	.414	21
OAKLAND	53	104	.338	33

x-Champion de section

Le Canadien s'associe aux Generals de Flint

Le Canadien de Montréal a conclu une entente avec les Generals de Flint, Michigan, de la Ligue internationale selon laquelle les champions de la Coupe Stanley céderont des joueurs professionnels et amateurs qui n'auront pu mériter un poste avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, de la Ligue américaine.

■

TORONTO (CP) — L'instructeur-chef des Argonauts de Toronto, de la Ligue canadienne de football, Forrest Gregg, a mis ses menaces de licenciement à exécution en échangeant hier le vétéran ailier défenseur Wayne Smith aux Roughriders de la Saskatchewan contre des considérations futures. Gregg a de plus inscrit le nom du demi Terry Metcalf sur la liste des blessés pour une période de 30 jours. Les Argos, troisième au classement, affronteront les Tiger-Cats de Hamilton, samedi.

■

AKRON, Ohio (AFP) — Gil Morgan, vainqueur de la Série mondiale de golf l'an dernier, défendra son titre à partir de jeudi sur le réputé parcours de Firestone. Trente-cinq autres joueurs tenteront de remporter cette épreuve dotée de $400,000, dont $100,000 au vainqueur. Parmi les engagés figurent les Américains Lou Graham, Mark O'Meara (champion amateur des Etats-Unis), Lee Trevino, Hale Irwin (champion de l'omnium des Etats-Unis), Larry Nelson, l'espagnol Severiano Ballesteros (champion de l'omnium britannique), Greg Norman et Graham Marsh, les Japonais Isao Aoki et Tohru Nakamura et les Sud-Africains Hugh Baiocchi et Dale Hayes.

■

NEW YORK — La Ligue nationale de football est bien partie pour établir de nouveaux records d'assistance en 1979. Avec les 80,123 spectateurs du match de lundi soir entre Cleveland et Dallas, la LNF a établi un nouveau record pour une fin de semaine avec 851,723 spectateurs, 14,000 de plus que lors du week-end inaugurant la nouvelle saison. En quatre semaines, les clubs de la Ligue nationale de football ont attiré 3,106,418 spectateurs, soit 98,726 de plus que l'an dernier.

NEW YORK (AP) — Le lanceur Craig Swan des Mets de New York aurait refusé un contrat de cinq ans de $2.1 millions de l'équipe de la Ligue nationale de baseball. Selon le New York Post, Swan aurait manifesté le désir de tenter sa chance sur le marché des agents libres.

■

SYDNEY (AFP) — L'Australien Tony Roche a subi hier une intervention chirurgicale à un tendon d'Achille et ne pourra donc jouer la finale interzone de la coupe Davis contre les Etats-Unis, le 5 octobre à Sydney. Neale Fraser, capitaine de l'équipe australienne a immédiatement convoqué Mark Edmondson pour le remplacer, aux côtés de John Alexander, Phil Dent, Geoff Masters, Ross Case et Brad Bennett. Pour sa part, Tony Trabert, capitaine de l'équipe américaine, dispose de Vitas Gerulaitis, des spécialistes de double Bob Lutz et Stan Smith et de John McEnroe, qui vient d'enlever les internationaux des Etats-Unis.

Le vainqueur d'Australie/Etats-Unis disputera la finale de la coupe Davis contre l'équipe gagnante de l'autre finale interzone qui mettra aux prises l'Italie et la Tchécoslovaquie.

■

LONDRES (AFP) — Le Britannique Maurice Hope a conservé, hier à Wembley, son titre de champion du monde des poids super-welters (version W.B.C.), en battant l'Américain Mike Baker par arrêt.

HOCKEY

Ligue Nationale

(Parties hors concours)

Lundi
Canada 5, Edmonton 0
Los Angeles 6, Vancouver 6
Los Angeles (B) 6, Seattle 3

Hier
Islanders NY 2, Buffalo 1
Minnesota c. Toronto
Montréal 6, Chicago 2
Washington 4, Hartford 2

Ce soir
Edmonton c. Vancouver
Boston c. Buffalo
Minnesota c. Québec
Winnipeg c. Canada
Montréal c. Toronto
Washington c. Pittsburgh
Philadelphie c. Rangers NY

Ligue Majeure du Québec

Lundi
Laval 5, Verdun 4

Hier
Montréal 7, Sherbrooke 4
Hull 8, Shawinigan 4
Cornwall 5, Trois-Rivières 5

Ce soir
Aucun match à l'affiche

La Peugeot 504 SL Diesel

Prix spéciaux de fin d'année

Grand choix de couleurs disponible.



FINIES LES MISES AU POINT. Voilà notre mise au point.

Pas de carburateur. Pas de distributeur.
Pas de vis platinées. Pas de condensateur. Pas de bobine d'allumage. Pas de bougies... Pas de mises au point.

MAIS un moteur de type diesel.
Économique. Robuste. Sûr. Créé par le génie Peugeot.

Plus: toutes les qualités de la 504 marquées au coin d'un confort intégral grâce à la suspension Peugeot aux 4 roues indépendantes munies d'amortisseurs exclusifs à Peugeot selon les spécifications propres à la 504. Grâce aussi à la souplesse de sa direction à crémaillère assistée. Le tout couronné d'un équipement complet où le luxe devient standard.

Mais nous savons que c'est au volant que la 504 diesel se vérifie pleinement. Passez nous voir, nous vous le passerons.

On ne juge jamais mieux que par soi-même.

PEUGEOT

BIARRITZ

Automobiles Ltée - 323-1900-08
10,825 Racette, Montréal-Nord
Depuis 19 ans à la même adresse.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS,



- **LE DEVOIR** vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- **LE DEVOIR** vous offre tous les matins information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- **LE DEVOIR** vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- **LE DEVOIR** a même sa bande dessinée, ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

TARIFS d'abonnement scolaire

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
6 mois	$36.00	$39.00	$3.00
7 mois	$40.00	$46.50	$6.50
8 mois	$45.00	$52.50	$7.50
9 mois	$50.00	$60.00	$10.00
10 mois	$55.00	$66.00	$11.00

Être mieux informé à meilleur compte

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus $..... pour un abonnement scolaire de....
mois à compter du.....
.....
Nom.....
Adresse.....
.....

UNE LOI PÉRIMÉE

Il y a quelques mois, la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.) intensifiait une campagne de sensibilisation auprès du public et des parlementaires québécois. Cette campagne vise à éliminer, de la législation actuelle, la discrimination qui existe à l'égard des comptables généraux licenciés du Québec.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec prétend que ses membres ont une formation en sciences comptables équivalente à celle des comptables agréés du Québec (C.A.) et qu'en conséquence, ils devraient bénéficier des mêmes droits. Une étude de la législation existante dans d'autres provinces du Canada ou en Angleterre, démontre que le Québec est un des rares endroits à ne pas traiter les C.G.A. et les C.A. sur le même pied d'égalité.

La loi du Québec

Au Québec, il existe trois corporations professionnelles de comptables, soit celle des comptables généraux licenciés (C.G.A.), celle des comptables agréés (C.A.) et celle des comptables en administration industrielle (R.I.A.).

Les articles 19 et 24 de la Loi 264 réservent exclusivement aux comptables agréés le champ de la comptabilité et de la vérification publique, sous réserve de certaines exceptions prévues à l'article 29 de cette loi. Ce dernier article autorise les C.G.A. à effectuer du travail de vérification pour le compte des municipalités, des sociétés coopératives agricoles, des associations coopératives et des caisses d'épargne et de crédit. De plus, une décision récente de la Cour supérieure autorise les C.G.A. à partager avec les C.A. le champ de la comptabilité publique en matière de comptabilité industrielle et commerciale.

Cette situation comporte de curieuses anomalies. En effet, un C.G.A. peut légalement effectuer la vérification des livres d'une municipalité qui a un budget de plusieurs millions de dollars mais ne peut légalement effectuer la vérification des livres d'une petite compagnie qui a, par exemple, un chiffre d'affaires de 75 000$ par année.

La loi de la Colombie Britannique

Le 18 avril 1973, la Loi des compagnies de la Colombie Britannique était modifiée de telle sorte qu'une compagnie qui n'est pas une compagnie publique, telle que définie dans cette loi, peut renoncer à la nomination d'un vérificateur et, par conséquent, ne plus être obligée légalement de présenter un rapport de vérification. Autrement dit, seules les compagnies publiques doivent présenter un rapport de vérification.

En Colombie Britannique, les membres de l'Association des comptables généraux licenciés ou de l'Institut canadien des comptables agréés peuvent être, de plein droit, vérificateurs pour une compagnie privée ou publique. De plus, un Conseil a été créé pour recevoir les demandes d'autres personnes qui pourraient être compétentes pour devenir vérificateurs. Ce Conseil est composé de cinq personnes, nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil, dont une personne choisie parmi les comptables généraux licenciés (C.G.A.), une parmi les comptables agréés et une parmi les comptables en administration industrielle.

La loi du Canada

Tous les comptables généraux licenciés (C.G.A.) du Québec possèdent les mêmes qualifications académiques et ont subi les mêmes examens d'admission que ceux des autres provinces et territoires du Canada (Colombie Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard, Yukon, Territoires du Nord-Ouest) où la pratique publique leur est permise sans contrainte ni restriction.

En Ontario, un comité d'étude a été formé récemment en vue de proposer des changements législatifs importants. Les C.G.A. de cette province anticipent des changements qui leur seront favorables.

La loi de l'Angleterre

La législation anglaise a sûrement inspiré le législateur de la Colombie Britannique. En effet, pour pouvoir agir comme vérificateur, une personne doit être membre d'une association de comptables établie dans le Royaume Uni et reconnue par le "Board of Trade" ou être une personne autorisée par ce "Board of Trade" pour agir comme vérificateur.

Quatre associations professionnelles de comptables ont été reconnues, ce qui permet automatiquement à leurs membres d'agir à titre de vérificateurs. Ces quatre associations sont The Institute of Chartered Accountants in England and Wales, The Institute of Chartered Accountants of Scotland, The Association of Certified Accountants et The Institute of Chartered Accountants in Ireland.

Une solution en vue

L'étude de ces lois démontre bien que les C.G.A. ne sont pas traités avec justice au Québec.

Voilà pourquoi la législation de la Colombie Britannique, la législation de l'Angleterre et une hypothèse de travail émise par l'Office des professions a fortement inspiré la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec dans sa prise de position sur ce que devrait contenir la législation québécoise en matière de comptabilité et de vérification publique.

Avant d'être dévoilée, dans un prochain article, cette position sera présentée, pour acceptation, aux membres de la Corporation, au cours d'une assemblée spéciale qui se tiendra très prochainement à l'occasion du congrès annuel, au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, du 27 au 30 septembre 1979.

Les 24 administrateurs du Bureau

La Corporation professionnelle
des comptables généraux licenciés du Québec

Le présent article est le quatrième d'une série. Les articles précédents sont disponibles au siège social de la Corporation professionnelle des C.G.A. du Québec, 152, rue Notre-Dame est, 3e étage, à Montréal. (514) 861-1823